UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01550628 0

ÉTUDE

SUR

LES COULEURS

EN VIEUX FRANÇAIS

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

ÉTUDE

SUR

LES COULEURS

EN VIEUX FRANÇAIS

PAR

ANDRÉ G. OTT
DE ZURICH

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU, AU PREMIER

1899

LIBRARY
JUL 5 1962
UNIVERSITY OF TORONTO
301210.
PC
2895
O7

A MA MÈRE

ERRATA

P. 1, l. 4 : au lieu de albeus, lire albens.
P. 6, n° 4, à rapprocher deux fois deux lignes allant ensemble.
P. 7, l. 25 : aposteles Pirres...
P. 8, l. 13 : nonnes, et cela indique...
P. 13, l. 18 : (De la pierre « *le Mede* ») :
P. 29, l. 27 : ... « domestique ». Voir dans...
P. 33, l. 12 : en voyant la distribution de ces...
P. 34, l. 23 : pour rendre l'expression *gris*.
P. 34, note 2 : en provençal, et, ...
P. 36, l. 26 : Ne li jovnes ne li *enchani*.
P. 39, l. 2 : Bien fu armés...
P. 40, l. 4 : ... fâcheuse. (Voir grimelé, p. 42.)
P. 40, quatrième exemple de *bis :* caillaus *bis*.
P. 40, l. 21 : d'Aiol, il se mêle à l'idée de « gris brun » celle de « sale, laid ».
P. 41, note 4, 2 : *Bisel (pain)*, s. m., « miche de pain bis ».
P. 43, n° 3, l. 3 : l'adjectif masculin ainsi substantifié devint synonyme...
P. 44, l. 8 : *gris* sera toujours « de fourrure grise ».
P. 48, l. 6 : *Liart*, encore une expression dont l'emploi est restreint...
P. 48, l. 36-37 : EXPRESSIONS DÉSIGNANT UN MÉLANGE DE COULEURS, UNE BIGARRURE, NON DES COULEURS ISOLÉES.
P. 49, dernière ligne : p. 95.
P. 51, n° 8, l. 2 : « *et de noir ; pie.* »
P. 53, l. 13 : « *porteur d'une ceinture de couleur différente.* »
P. 59, l. 10 : la lumière y domine, la partie...
P. 59, note : Cf. p. 90.
P. 68, l. 16 : ... vei venir tel *brunur*.
P. 68, l. 29 : ... de langue romane.
P. 69, l. 1 : ... du « *rouge feu* » latin à...
P. 79, le dernier exemple de *blondet*, 1, appartient à 1*a*, avec la signification de « aux cils blonds ».
P. 86, l. 24 : Catalogue des expressions pour *jaune : fauvin, fauvelin*.
P. 86, l. 26 : L'ancien français ignore absolument...

P. 88, l. 22 : son emploi, comme sa forme, est savant.
P. 89, l. 2 : probablement, à l'origine.
P. 91, l. 20 : mais dans son acception...
P. 98, l. 14, fin : Nous répétons cependant que, pour le français en particulier, c'est *pers* qui traduit la nuance latine *caeruleus*.
P. 100, l. 9 : in eo ullo maculo[1]. (Rois, II, XIV, 25.)
P. 101, l. 22 : ... *azurin*, dont l'acception est cependant, dès le début, altérée en vieux français.
P. 106, l. 6 : et en même temps aussi la...
P. 118, l. 2 : (Voir p. 109, s. v. *rutilus*.)
P. 124, l. 24 : ... pour le vieux Français...
P. 128, note 2, dernière ligne : avec *grenat ;* elle était nommée ainsi, étant une pomme remplie de *grains**. Mais comme elle aussi était importée du Midi, elle garda la forme...
P. 129, note 2, l. 5 : ... ont réalisé assez régulièrement...
P. 135, l. 14 : jamais il n'a créé...
P. 141, l. 31 : ... *verdoier* signifierait[1] « être amer avec quelqu'un, l'agacer » ?
P. 143, l. 23 : ... la fameuse *terre rouge*, servant à la préparation de l'ocre, qu'exportait...
P. 152, l. 7 : empêché qu'il en est par certains...
P. 152, l. 9 : ... signification : outre cela, *gentil*...
P. 154, n° 5, l. 3 : L'autre étymologie, allemand *Minne*,...
P. 154, l. 4-5 : car le sens originaire de ce vocable...
P. 158, note 2 : *Débonnaire*, « *de bonne origine* ».
P. 164, l. 16 : des désignations de qualités...
P. 166, s. v. Pâle : *espali* (au lieu de *esp li*).
P. 169, s. v. Pâle : blau.
P. 171, s. v. Jaune : *blau* est à ajouter dans une rubrique spéciale comme emprunt fait au celtique.
P. 172 : lire mignol au lieu de mignotel.
P. 175, l. 2 : des phénomènes dignes...
P. 177 : lire *azur* au lieu de azur.
P. 179, lire *grisain*, *grisain* (s.), au lieu de grisain, grisain (s.).

INTRODUCTION

Le but que je me suis proposé dans cette étude, est de répondre à la question : Comment l'ancien français a-t-il cherché à exprimer l'idée des différentes couleurs ?

Je fais l'historique de ces idées, prenant la *sémantique* et la *lexicologie* pour bases de mon travail ; j'étudie le sort des désignations latines en vieux français, leur disparition, leur conservation, avec ou sans changements de signification. Après avoir suivi ces expressions dues à la tradition, j'ai cherché à établir l'infiltration dans le vieux français de nouveaux termes servant à désigner les couleurs, par la dérivation ou par la composition, par l'attribution d'une nouvelle acception à un mot déjà existant, par l'emprunt à une autre langue.

Les expressions provenant du latin, sans modifications aucunes, sont la partie la plus aride de ce travail ; plus féconde est l'étude des nouvelles désignations ; nous y voyons le vieux français à la recherche de l'expression la plus convenable pour exprimer une idée.

Mais la langue est-elle un miroir fidèle, les désignations qu'elle emploie rendent-elles, avec une minutieuse exactitude, ce que les organes de la vue ont perçu ?

Ces questions ont donné lieu à une controverse qui dure depuis nombre d'années et n'est point encore terminée.

Mon intention n'a pas été d'en faire ici l'historique, je me borne à en dire ce qui est nécessaire pour cette étude.

Gladstone[1], pour ne citer que ce nom parmi tant d'autres, a dit que, Homère désignant et le *bleu* et le *vert* par le mot κυάνεος, cela prouvait que les Grecs ne faisaient aucune distinction entre ces deux couleurs. Il admettait donc que la langue rendait l'exacte perception *physiologique*.

Les vestiges de peintures qu'on remarque sur d'anciens temples de la Grèce où l'on voit de fines verdures se détacher sur un fond de ciel bleu ont démontré son erreur.

Les conditions *physiologiques* de la sensation n'ont guère varié ; ce qui a changé, c'est l'effet de cette dernière sur notre machine *psychique*.

La langue exprime ce qui, dans une couleur, a le plus frappé notre esprit, question qui, selon les individus et les temps, est sujette à de grandes fluctuations. Pour nous, il est parfaitement indifférent que la désignation d'une couleur ne rende pas l'exacte perception *physiologique ;* au contraire, nous n'y reconnaîtrons que mieux l'action *psychique*.

L'étude sur les couleurs est suivie de celle sur le *Beau* et le *Laid* en vieux français, sujet qui, mieux encore que le précédent, nous amène à étudier la *psychologie* de cette langue.

Le plan de mon étude se décompose pour chaque couleur de la manière suivante :

Tout ce qui appartient au latin antérieur à l'an 500 de l'ère chrétienne est étudié dans la *Tradition latine*. Tout ce qui est postérieur à cette date appartient à ce que j'appellerai *Création romane*, que je subdivise en *Création romane basée sur la tradition* et en *Création romane n'étant pas basée sur la tradition*.

Mon étude s'arrête à l'an 1400.

Dans l'emploi de chaque couleur, il m'a fallu distinguer entre :

α) l'emploi *au propre*, β) l'emploi *au figuré*.

Je distingue pour l'emploi au figuré deux motifs dirigeants :

1. *Studies on Homer and the Homeric Age*, vol. III, sect. IV, p. 457.

I) *Le sentiment de plaisir ou de mécontentement causé directement par l'irritation physiologique.*

Mult noir astoient li homme ki moi meneirent.
Tetri valde erant homines qui me ducebant. (Dial. Grég., I, XII, p. 51, 5.)

Une telle sensation se fait jour d'une façon fort vive chez l'enfant, chez l'individu inculte et sauvage, chez lesquelles par exemple la vue d'un objet de couleur *rouge* excite la joie, tandis que la manifestation de ce sentiment est beaucoup moins prononcée chez l'individu adulte et civilisé.

II) *L'association des idées.*

En foi doit on estre enterins;
La *vert* foi fait bon maintenir
De Jhesu Crist et retenir. (Lap. chr., 980-2.)

Ainsi la couleur *verte* évoque en nous, sans participation de notre volonté, l'idée de champs verts, de tout ce qui croît et verdit; elle sera la couleur *symbolique* de la croissance et de la prospérité; elle signifira *au figuré* « *prospère, fidèle* ».

J'ai essayé de déterminer pour chaque terme son emploi, soit général, soit limité.

J'ajouterai ici une remarque au sujet de la manière dont j'ai cité des exemples. Lorsque dans le cours de mes lectures j'en ai rencontré plusieurs, je me suis borné à ne donner que ceux qui ne figurent pas dans le Dictionnaire de Godefroy et qui peuvent présenter de l'intérêt; lorsque je n'en avais qu'un seul, je l'ai fait figurer dans mon travail, même s'il se trouve déjà dans le dictionnaire précité.

Les couleurs en vieux français ont été, sauf erreur, le sujet d'une seule étude, celle de M. Ed. Boehmer « *De colorum nominibus equinorum* ». (*Romanische Studien*, I, pag. 231-296[1].)

1. Je n'indique pas ici toutes les remarques isolées, plus ou moins longues, ayant trait aux expressions françaises de couleur, telles que *Romania*, XXIII, 352: *Amant rendu cordelier*, p. 111, etc., etc.

Pour les remarques sur les désignations latines, les deux travaux de M. Blümner m'ont été d'une grande utilité :

« *Die rote Farbe im Lateinischen.* (*Archiv für lateinische Lexicographie,* VI, p. 399-417.)

et : « *Die Farbenbezeichnungen bei den römischen Dichtern* », Berlin, 1892. (*Berliner Studien für classique Philologie,* etc.)

La thèse de doctorat de M. E. Trappolet « *Die romanischen Verwandschaftsnamen* », m'a donné de bonnes indications pour le plan et la distribution de mon travail.

ÉTUDE SUR LES COULEURS

EN VIEUX FRANÇAIS

I. BLANC

Pour exprimer la couleur blanche, la langue latine emploie les deux mots suivants : *albus* et *candidus*.

Le premier, *albus* (ainsi que ses dérivés, tels que les adjectifs *albens, albatus, albinus, albarius, albidus, albulus,* et les verbes *albēre, albescere, albicare*), désigne la couleur blanche en général, sans appuyer ni sur la *clarté,* ni sur le *brillant* qui la distinguent d'autres couleurs.

Le second, *candidus,* comporte aussi l'idée de *blanc,* mais et surtout celle de *brillant* ; c'est moins la désignation d'une couleur que celle de l'abondance de la lumière.

Candidus a complètement disparu ; *albus* se rencontre, comme mot populaire, isolément dans les langues romanes, par exemple en ladin.

BLANC EN VIEUX FRANÇAIS

I. TRADITION LATINE

1. *Albu* > **aup.*

Albus, comme *désignation vivante de couleur,* a disparu en vieux français. Dans un seul cas, **aup* semble avoir gardé ses fonctions de terme de couleur : dans *aube espine,* que les écrivains savants écrivent en deux mots, conservation d'ailleurs artificielle, due à leur style latinisant. Les monuments véritablement populaires ne connaissent guère que *aubespine* (et *aubespin,* s. m.).

Nous pouvons donc affirmer, sans crainte d'être démenti, que *albus* comme désignation de la couleur blanche n'existe plus en vieux français.

Complément :

I) Pour *aube espine, aube espin, aubespine* et *aubespin,* voir Godefroy, s. v.

II) *Alba* (*vestis*) > *aube* « *partie de vêtement* » : a) *des prêtres :* b) *des néophytes ;* c) *des mourants et des morts.* voir Godefroy, s. v.

III) *Alba* (*hora*) > *aube.*

Bien que Forcellini ne donne aucun exemple avec *alba,* il est hors de doute que cette expression a été créée par l'Église aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Aube indique le moment où le soleil n'a pas encore paru, mais où l'horizon commence à blanchir. voir Godefroy, s. v.

IV) Il n'est que naturel que les dérivés latins de *albus* ne soient pas devenus des désignations *actives* en vieux français ; quelques-uns sont restés comme *noms propres, noms d'arbres, noms d'animaux,* etc. ; ce sont :

1) *Albinu* > *aubin.*

Nom propre, que l'on trouve déjà dans les vieilles familles romaines.

Des autres ars ot mestre *Albin* (Mousket, 2996).

2) *Albariu* > *aubier* « *la viorne* ». voir Godefroy, s. v.

2) *Albatu* > *aubé* « *vêtu de l'aube, c'est-à-dire du vêtement des innocents et des oints* ». voir Godefroy, s. v.

II. CRÉATION ROMANE.

I. — *Basée sur la tradition.*

Albus n'a fourni aucun dérivé, ni aucun terme composé servant de *désignation active* pour *blanc.*

Complément :

Le roman a créé plusieurs dérivés et composés que la langue latine ne connaissait pas, mais qui, dès les premiers monuments littéraires conservés, ont perdu leurs fonctions de termes de couleurs pour n'être plus que des *noms d'animaux*, de *lieux*, etc.

Il a aussi formé avec *albus* de nouveaux substantifs. Ce sont :

1) **Albanu* > *aubain.*

α) *nom d'un oiseau de proie.* voir Godefroy, s. v.

β) *nom propre d'un cheval blanc.* voir Godefroy, s. v.

γ) variante de *aubier.* voir Godefroy, s. v.

2) **Albellu* > *aubel,* s. m., « *peuplier blanc* ». voir Godefroy, s. v.

3) **Alburitu* > *auberit,* s. m., « *vêtement blanc* ». voir Godefroy, s. v.

4) **Albarēta* > *auberoie,* s. f., « *lieu planté de peupliers blancs* ». voir Godefroy, s. v.

5) **Alba* > *aube,* s. f., « *planche fixée à la circonférence d'une roue hydraulique* ». voir Godefroy, s. v.

II. — *Non basée sur la tradition.*

I) *Par changement de signification :*

1) **Florītu* > *flori,* « *fleuri, blanc comme une fleur blanche, blanc.* »

Ce qui semble avoir le plus frappé dans la floraison des fleurs, c'est la *blancheur* éclatante ; soit que la fleur blanche ait prédominé de beaucoup, — pensons aux prairies émaillées de marguerites, — soit qu'elle ait été plus appréciée que d'autres, il est de fait que, dans toutes les diverses branches de l'ancienne littérature française, il est question généralement de champs de fleurs blanches et fort peu d'autres couleurs.

Blanche ad la barbe *cume flur en avrill.* (Roland, 3503, cf. Gaufrey, 1492.)
Ioste un bel pré *flori mout blanc.* (Thèbes, 5964.)
Que il a ausi *blanche com flors en pré.* (Aiol, 1209.)
La car ot tenre et *blance comme flors en esté.* (Fierabras, 2008 ; Mort Aym., 3467.)
Plus blanche que flor de glai. (Rom. et Past., I, 29, 21.)
Blanche char ot *comme flors espanie.* (R. de Cambr., 3661.)
De ses très douces mains *blanches* ressué,
Qui *plus* sont *blanches que nule flours de pré,*
L'a de touailles doucement et soué.

Ainsi, puisqu'en parlant de quelqu'un ou de quelque chose on disait *blanc comme des fleurs*, une *fleur fleurie* perd la signification que nous lui attribuons aujourd'hui et peu à peu son sens se restreint à *fleur blanche*.

Deux expressions fort usitées viennent encore corroborer cette évolution :

1) *La comparaison fréquente avec la fleur de l'aubépine ou de l'églantine*, qui, naturellement, était *blanche*.
Altresi *blanche cume flur en espine*. (Roland, 3521.)
La dame, elle est *plus blanche que n'est flor d'aiglentier*. (Aiol, 6696.)
La *blanche flors* vient *en l'espine*. (Troie, 2173.)

2) *celle tout aussi habituelle avec la fleur de lys :*
Plus aveit *blanche* la peitrine
Que flors de lis ne d'aube espine. (Troie, 5539-40 ; cf. Erec, 427-8.)
Cligès *plus blanc que flor de lis*. (Cligès, 4913.)
Cauce unes cauces *blances com flor de lis*. (Huon de B., 1591 ; cf. Aye, 1678.)

Puis *fleuri* ne signifiera plus seulement *blanc*, quand il s'agit d'une *fleur*, mais *blanc* en général. Il nous faut cependant ajouter une restriction, car il me semble voir, au début au moins, un certain souvenir de l'origine de cette nouvelle signification de *flori*. Les exemples montreront, mieux que je ne pourrais l'expliquer, ce que j'entends.

Flori signifie *blanc :*

I.

1) quand il s'agit de *barbes* ou de *cheveux blancs* :
Blanche ad la barbe e tut *flurit* le *chief*. (Roland, 117 ; ib., 3087.)
Signor, il vesqui tant que la *barbe* ot *florie*. (Elie de S.-G., 5 ; cf. R. de Cambr., 1866.)
Charles escoute, qui le *poil* ot *fluri*. (Huon de B., 1234 ; Gaydon, 5639.)
Nous trouvons *Barbe-florie* comme nom dans :
Dont l'a Robers *Barbe-florie ?* (Fabl., I, 75, l. 17.)

2) Puis, par brachylogie, *flori* seul signifie « *avec la barbe blanche, avec les cheveux blancs.* »

Del fill Richart de Roen le *flori*. (Cour. L., 1464; Elie de S.-G., 224; Huon de B., 1013.)

Se li cors fu vious et *floris*,
Ses cuers fu jovenes et noris. (Mousket, 7006-7.)

3) De même que la barbe blanche et les cheveux blancs sont le signe de la *vieillesse, flori* signifie aussi « *vieux, âgé* » :

Devers la nostre gent *florie*. (Thèbes, 4634.)

Il s'agit ici de vieux chevaliers opposés aux jeunes.

Si li ait dit : vilains *florit*. (Rom. et Past., I, 35, 5.)

Dans ces trois différentes acceptions de *flori,* dont l'une résulte de l'autre, il est donc toujours question de *cheveux blancs* ou de *barbes blanches* ; me trompé-je en croyant que le vieux français trouve une ressemblance entre un pré rempli de fleurs blanches et les touffes de barbe ou de cheveux blancs ?

Une barbe, qui avec les années devient *blanche*, a, par cela même, sa *floraison*.

L'image de la *Vieillesse* que nous trouvons dans le Roman de la Rose, vers 346-7, semble venir à l'appui de cette thèse :

Toute sa teste estoit chenue,
Et *blanche* com s'el fust *florie*.

Cela ne signifie-t-il pas : Toute sa tête était grise et blanche comme si elle était couverte d'une *floraison blanche ?*

4) On a pu dire d'un fleuve ou d'un bras de mer qu'il est *flori de voiles,* c'est-à-dire *couvert d'une floraison de voiles blanches,* comme un champ le serait de fleurs.

Si peussiez veoir *flori* le bras Sain Jorge contre mont de rés et de galies. (Villehardouin, 66, p. 183, l. 2.)

II.

Dans les cas suivants, *flori* ne signifie plus que *blanc* tout court, sans souvenir de son origine :

1) *Comme attribut d'un bouclier :*

Et roit espié et fort *targe florie*[1]. (Gaydon, 8194.)

2) *Comme nom propre d'un cheval blanc.* voir l'exemple unique dans Godefroy.

3) Dans *Pasque florie,* dimanche précédant Pâque et appelé ainsi à cause de l'usage de porter des habits blancs :

Le dimence.... qui fu li *Paske florie.* (Froiss., Chr., VII, 48, l. 28-9.)

D'autres fois, le même jour s'appelle *Pasque blanche :*

As *blanches pasques,* qu'on deit palmes porter. (Cour. L., 741.)

4) *au figuré :* d'une âme reçue au ciel, dans la signification « *blanche d'innocence, pure* ».

Votre ame soit garie,

En paradis coronnée et *florie.* (Aym. de N., 135.)

Charlemagne adresse ces paroles à Roland[2].

T'ame sera *florie.* (Mort Aym., 416.)

Quant il morut, s'arme en ala *florie.* (Gaydon, 10877.)

Complément :

* *Florire* > *florir,* « *devenir blanc, blanchir.* »

Aou plus joune de nous *florira* le menton. (Pampel., 2511.)

Conclusion :

Flori signifie « *blanc* » tout d'abord quand il s'agit de *fleurs,* puis pour des choses pouvant rappeler une *floraison* ; enfin, dans quelques cas isolés, *flori* veut dire simplement « *blanc* ».

2) * *Florente* + *inu* > *florentin,* « *blanc, gris.* »

Voir l'unique exemple de Godefroy, qui est du reste sujet à caution, vu le texte dont il fait partie.

1. L'autre acception « *peinte à fleurs* » est moins probable.
2. Demaison, dans son glossaire, explique ainsi le mot *flori :* « *dans un sens figuré, âme triomphante, qui a obtenu la couronne et la gloire des élus* ».

II) *Par emprunt à une autre langue et par changement de signification.*

I. A) Germanique *blank* > *blanc*[1], « *brillant, luisant, blanc* ».
Blanc ayant remplacé *candidus* et *albus*, signifiera « *de couleur blanche brillante* » et « *de couleur blanche* ».

α) *au propre :*

Le latin classique, qui faisait une grande différence dans l'emploi de *albus* et de *candidus*, nous aidera à classer les exemples sous l'une ou l'autre des acceptions.

1) *Comme simple attribut :*

I) *Blanc, « de couleur blanche brillante ».*

Tanz *blancs* osbercs, tanz elmes flambius. (Roland, 1022 ; Elie de S.-G., 1620.)
E! Durendal, cum ies e clere e *blanche*.
Cuntre soleill si reluis e reflambes. (ib., 2316-17.)
Un marc de *blanc* argent en avoit fait peser. (Aiol, 1679.)
Mibriens prist sa fille par le *blance* main destre. (Cour. L., 9678.)
A ses mains qu'el ot *blances* en a traites .II. herbes. (Elie de S.-G., 1446.)
Sa *blanche* char et bele et tendre. (Enéas, 2121.)
Blanche poitrine, *blanc* lo col. (G. de Dole, 713.)
Et fetices chauces mout *blanches*. (ib., 2580.)
Dunkes sodainement estiut li bieneurous aposteles.
Pirres en une *blanche* vesture.
Tunc repente beatus Petrus apostolus in stola *candida* ..... constitit. (Dialogues Gr., III, XXIV, p. 158, 8 ; cf. ib., IV, XIII, 209, 16-18.)

II) *Blanc, « de couleur blanche ».*

Blanc est simplement opposé à *noir* dans :
Nient plus com on poroit. I. *blanc* drap en *noir* taindre. (Evang. aux f., A, 64.)

1. De *blinkan* « *briller* ».

Dis *blanches* mules fist amener Marsilies. (Roland, 89.)
Quant uns *blans* leus et dui *blanc* ors. (G. de Palerne, 4731.)
Sur palies *blancs* sïedent cil cevalier. (Roland, 110.)
A le *blanche* toualle essua Mirabiaus. (Aiol, 7164.)
La *blanche* flors vient en l'espine. (Troie, 2173.)
Et de *blanc* vin set feiz lavé. (ib., 16464.)
De cest *blanc* gastel vos revest. (Erec, 3148.)

Homme blanc, c'est un *homme ayant les cheveux blancs*:
Es vous douse homes *blans*, quenus. (Brut, 10903.)
De la terre Doon, qui est canu ferrant,
Qui est en la prison avec Garin le *blanc*. (Gaufrey, 6799-6800.)

Personnages blancs, ce sont des *personnes vêtues de blanc, moines* ou *nonnes*, et indique en même temps l'ordre auquel elles appartiennent.
Priès de mon iermitage a une abéie de *blankes* nonnains.
(Rom. du roi Flore, p. 38, l. 14.)
Dui *blanc* abbé. (Villehardouin, 22, p. 127, l. 5 d'en bas.)

Complément:

1) *Blanc*, s. m., « *couleur blanche* ».
De roge i a plus que de *blanc*. (Erec, 1152.)
Qui departoit le *blanc* del noir. (ib., 5329.)
Luist sor le *blanc* de sa poitrine. (Escoufle, 8937.)

2) *Blanc*, s. m., « *drap blanc* ».

A vestu une cote blanche
Qui n'est pas de *blanc* de Nicole. (Rusteb., Voie du P., 532-3.)

3) *Blanc*, s. m., « *cheval blanc* ».

Et Amaufrois sor le *blanc* d'Aguilée. (Gaydon, 8132.)

4) *Blanche*, s. f., « *poisson blanc* ». voir l'unique exemple dans Godefroy.

5) *Blanc*, s. m., « *sou blanc* », nom d'une monnaie valant 5 deniers.

Il a mandé un peliçon
Qui valt .XLI. sols de *blans*. (Fabl., II, p. 14, l. 4-5.)

2) *avec complément :*

comparaison :

a) *comparaison simple :*

Blanche ad la barbe *cume flur en avrill.* (Roland, 3503.)
Come neis ot *blanche* la teste. (Enéas, 4050; Fierabr., 613; R. li Biaus, 165.)
La tor est grans et haute et *blanche come nois.* (Aye d'Av., 2633.)
Blanchenue esteit chevaus genz,
E fu *tant blans com fin argenz.* (Thèbes, 6555-6.)
Petites mameletes, *blanches com flours de pré.* (Fierabr., 2039.)
Blanche char ot *comme flors espanie.* (R. de Cambr., 3661.)

b) *comparaison hyperbolique*[1] *:*

La dame, ele est *plus blanche que n'est flor d'aiglentier.* (Aiol, 6696.)
Plus aveit *blanche* la peitrine
Que flors de lis ne d'aube espine. (Troie, 5539-40.)
Ne neis ne cisnes n'est si blans,
Com il orent ventres et flans. (ib., 6225-6.)
Plus blanc que neis desus gelée. (ib., 23355.)
Car *plus blanche ert que neis ne glace.* (Enéas, 3994.)
Et li destriers et li hernois
Toz fu *plus blans que nule nois.* (Cligès, 4035-6.)
Plus ot, *que n'est la flors de lis,*
Cler et *blanc* le front et le vis. (Erec, 427-8.)
Et ot la face *assez plus blanche*
Que n'est la neif desor la branche. (Thèbes, 6079-80. Marie, Lanval, 570.)
Ki *plus* estoient *blanc l'ivoire replané.* (Fierabr., 2011.)
Plus est blance que noif, quant viet après fevrier. (ib., 5678.)
Elle est *plus blanche que nule magerie.* (Otinel, 659.)

1. Les exemples que je donne en assez grand nombre prouvent que l'ancien Français, auquel M. Brunetière vient de nouveau de faire le reproche de ne savoir ni voir ni distinguer, n'était pas aussi dépourvu de ces qualités qu'il veut bien le dire.

Plus erent *blanc* si vestement
Ke neif ki chet novelement. (Evang. de Nic., A, 961-2.)
Desous sa bouce a un menton,
Onques si bel ne vit nus hom,
Un peu fourcié, e est *plus blans*
Que li solaus en esté tans. (Beaumanoir, J. et Bl., 317-20.)
La gorge a *plus blance que lis* sous le menton.
Et li dous plois c'on dit goitron li avient si
Que li jours en plain miëdi n'est pas si blans. (Ib., Lai d'Am. 35-7.)

β) *au figuré :*

Les significations de *blanc* au figuré sont multiples. En latin déjà, *blanc* est la couleur de *bon augure,* indiquant *le bonheur, la joie, la bonté,* tout ce qui peut nous être *propice* et *favorable.*

L'on a voulu expliquer ces acceptions d'affection de *blanc* en disant qu'il était l'équivalent de la lumière ; que, de jour, l'homme n'a rien à craindre, tandis que la nuit avec ses ténèbres lui cache bien des dangers.

Ce serait alors une association d'idées qui fournirait le point de départ à l'explication de ces différents sens de *blanc.*

Je crois cependant que la raison principale de ces significations *au figuré* de *blanc* est à chercher dans le domaine *physiologique.*

La perception de *blanc* doit exercer sur nos organes de la vue une sensation agréable, qui, transmise à la partie *psychique* de notre être, donne lieu à un sentiment de *plaisir,* de *satisfaction.*

Blanc symbolise aussi la *pureté,* l'*innocence,* signification qui ne demande pas d'explication[1].

Ajoutons que dans l'emploi *au figuré* c'est plutôt de *albus* que de *candidus* que le latin fait usage.

1) *Blanc, « beau, joli ».*

Dans de certains cas d'*hyperbole,* l'on est autorisé à traduire *blanc* par « *beau* ».

1. Ici, aucun doute n'est possible : nous y voyons une pure *association d'idées.*

Moult par ot blont le chief quant fu desvolepée,
Elle est assés *plus blanche que seraine ne fée*. (Gui de Nant., 439-40.)

N'unkes ne fu plus *blanche* riens
(Il s'agit ici d'une *très belle* femme.) (Rob. de Bl., II, 228.)

2) *Blanc, « bon, doux, franc »*.

Feme est *blance* devant et deriere si point,
Par ses *blançes* paroles l'ome asouage et vint. (Evang. aux f., A, 93-4.)

Complément:

Blanche, s. f., « *parole douce* ».
Car tant de *blanches* et de naires
Lor diront, ne vous esmaiés,
Que vous en tendrés à paiés. (Rose, 11669-71.)

Il est question, dans cet exemple, de femmes qui caressent, qui flattent des hommes, et les persuadent.

3) *Blanc, « pur, innocent »*.

Il nous faut distinguer ici les cas où *blanc* est bien *couleur symbolique*, mais où la *perception matérielle* existe, de ceux où *blanc* n'a qu'une acception purement *spirituelle*.

α) *valeur de perception et de symbolisme:*

Plus erent *blanc* si vestement
Ke neif ki chet novelement. (Evang. de Nic., A, 961-2.)
E ces vestures furent *blancs*
Come neyf ki chet e lussans. (ib., C., 971-2.)

Dans ces deux exemples, il s'agit de l'ange au tombeau du Christ.

Chascuns de nus *blanc* vestement. (Evang. de Nic., A, 2051.)
Et de ma bouche issoit .I. oisels *blans*. (Mort Aym., 325.)
Un grant estoire trovoit de colons *blans*. (ib., 328.)

Aymeri a rêvé qu'un feu venant des païens le brûlait complètement; cet oiseau *blanc*, c'est son âme *innocente*; les colombes *blanches* qu'elle rencontre en s'élevant vers le ciel sont les âmes de ses chevaliers qui ont péri.

Tote estoit noire, mès un bras avoit *blanc*. (ib., 370.)

Dans le même rêve, Aymeri voit sa femme nue sous un pin, le corps tout noir, sauf un bras qui est *blanc*.

Le Juif chargé d'expliquer ce songe dit que la couleur noire signifie les peines et les chagrins qui attendent la comtesse ; le bras *blanc* indique que, restée veuve, *elle ne se remariera pas*.

Ce passage nous semble donner un précieux renseignement sur la manière dont l'auteur juge le mariage d'une veuve ; cette interprétation du rêve signifie qu'en restant veuve elle fait une action *pure*.

(De l'habit de Franchise)
La sorquanie, qui fu *blanche*,
Senefioit que *douce* et *franche*
Estoit cele qui la vestoit. (Rose, 1227-9.)

Jacobin sont venus el monde
Vestu de robe *blanche* et noire ;
Tote bontez en els abonde,
Ce puet quiconques voldra croire ;
Se par l'habit sont *net* et *monde*,
Vos savez bien, ce est la voire,
S'uns lous avoit chape roonde
Si resambleroit il provoire. (Rusteb., Descorde, 41-8.)

De cels de Premonstré me covient dire voir :
Orguels et covoitise les set bien decevoir,
Il sont par defors *blanc* et par dedenz sont noir :
S'il fussent partot blanc il feissent savoir. (ib., Vie d. m., 134-7.)

Tu es rosiers qui porte rose
Blanche et vermeille. (ib., Ave-Maria.)

En les letres *blanches* eret escrita li sancta conversations al beneit fil Deu, liquaus fut tota *blanchi*, per sa tres grant innocenti et per ses sainctes ovres. (d'Oyngt, p. 37, l. 3 et s.)

β) *signification purement symbolique :*

Leve nos cuers et refai *blans*. (Miser., CCLX, 11.)

Que li bons si tres cler seront

. . . . . .

Si seront tuit d'une jovente,
Plus beaul que n'est la flors en l'ante,
Plus blanc que noif tantost nagié. (Blois, III, P. R., 694, 699-701 ; cf. ib., 1189-96.)

De cels de Premonstré me covient dire voir :
Orguels et covoitise les set bien decevoir,
Il sont par defors blanc et par dedenz sont noir :
S'ils fussent partot *blanc* il feissent savoir. (Rusteb., Vie d. m., 134-7 ; cf. Rose, 12948-50.)

4) *Blanc*, « *portant bonheur, bienfaisant.* »

A la contesse donoit un mantel *blanc*. (Mort Aym., 378.)

Toujours dans le même rêve, Aymeri voit son fils Guibert donner un manteau *blanc* à sa mère, Herminjart. Le Juif dit que ce manteau blanc signifie un *heureux secours* que la comtesse recevra de son fils.

(De la pierre « le *Mede* » :)
Noire la claiment par figure,
Mais ele ce est verte par nature :
Cum mal fait est noire clamée,
Cum bien fait est *blanche* nomée. (Lap. de Cambr., 955-8.)

L'importance de cet exemple consiste en ce qu'il n'est pas une traduction d'un passage latin, mais bien une adjonction de l'auteur roman.

5) *Blanc*, « *heureux* ».

Blanc tourne en noir et cant en plour. (Miser., CCIX, 12.)
Dame Humilitez la cortoise

. . . . . .

A vestu une cote *blanche*
Qui n'est pas de blanc de Nicole,
Aincois vos di a brief parole
Que li dras a non *Bon-Eur*. (Rusteb., Voie du P., 529, 532-5.)

I. B) *Dérivés et Composés de Blanc :*

1) * *Blanka* + *ittu* > *blanchet.*

α) *au propre :* « *gentiment blanc* »[1].

La crigne qui fu *blanchete*. (Rom. et Past., III, 10, 11.)
Sans sanc n'a fors le flour *blanchete*. (Miser., CXCVI, 12.)
Puis est *blancete* un poi après. (Lap. de Mod., 267.)

Complément :

1) *Blanchet*, s. m., « *pièce de monnaie blanche* ». voir dans Godefroy l'unique exemple antérieur à 1400.

2) *Blanchet*, s. m., « *cheval blanc* ».

Si te sivra en destre cis *blancés* afilés. (Fierabr., 1529.)

2a) *Blanchet, nom d'un cheval blanc.*

Karles sist sur *Blanchet*, qui est roi de Paris. (Fierabr., 1702.)

β) *au figuré :* « *pur, innocent* ».

O tant sont dignes et douchetes
Les ames dont les cars *blanchetes*
Ne se daignierent emboer. (Carité, CCXVIII, 7-9.)

2) * *Blancaceu* > *blanchace* « *blanchâtre* ».

L'une est grenete, autre *blanchace*. (Lap. de Cambr., 361.)
Et l'autre est galne *blanchace*. (Ib., 371.)

3) * *Blanka* + *inu* + *aceu* > *blanchinace* « *blanchâtre* ».

voir le seul exemple dans Godefroy.

4) * *Blanka* + *idiante* > *blanchoiant*, « *blanc* ».

Aiols prist Mirabel par le main *blancoiant*. (Aiol, 8136[2].)
De sa main prist une flor *blanchoiant*. (Mort Aym., 2624.)

1. Voir dans Godefroy, *Complément*, un exemple qui semble avoir le sens de « *au teint blanc* ».
2. C'est le seul exemple donné par Godefroy.

5) **Blanka + itu > blanchi.*

α) *au propre :*

1*a*) « *rendu blanc* ».

Un oratoire en la première voute, *blanchi* de chaus. (Joinville, H. de St-L., p. 200, l. 16-17.)

1*b*) « *rendu brillant* ». voir le seul exemple donné par Godefroy, s. v.

β) *au figuré : « purifié, pardonné ».*

Te Deum Laudamus :

9 : Tei loe li *blanchi(s)t* ost des martyrs. (Ps. d'Oxf.)

Les noires berbis dolereuses,
Lasses, chetives, morineuses,
Qui ne voldrent aler la sente
Que li biaus aignelés présente,
Par quoi toutes fussent franchies,
Et lor noires toisons *blanchies*. (Rose, 21143-8.)

6) **Im + blanka + itu > emblanchi.*

α) *au propre :*

1) « *devenu blanc* ». voir Godefroy, s. v.

2) *avec une teinte de symbolisme : « vêtu de blanc. »*

Astoient veues estre assembleies d'*enblanchiz* hommes.
Albatorum hominum conventicula esse videbantur. (Dialogues Gr., IV, XXXVII, p. 246, l. 4.)

β) *au figuré : « purifié, net ».*

Laveras-mei, e sur neif serai *emblancit*.
Lava me et ero nive candidior. (Ps. d'Oxf., L, 8.)

Complément :

I) *Formations verbales dérivées de Blanc :*

1) **Blanka + ire > blanchir.*

α) « *rendre blanc* ».

Sovent pour le *blanchir* (le teint) se saine. (Fabl., II, 203, l. 10.)

β) « *devenir blanc* ».

Car dunt veist le sanc el blanc cervel rovir,
Le cervel ensement el vermeil sanc *blanchir*. (Bartsch, L. et l., 264, 15.)

2) **Im + blanka + ire > emblanchir.*

α) « *se couvrir de blanc* ». voir Godefroy, s. v.

β) « *devenir blanc* ». voir ibidem, s. v.

3) **Blanka + idiare > blanchoier.*

« *devenir blanc, être blanc, apparaître blanc* ».
(Drap) Qui plus que flors ne neis *blanchoie*. (Troie, 23372.)
Qui vit les dames *blancheier*. (Thèbes, 9846.)
Si que les denz véissiez *blanchoier*. (Otinel, 1489.)
Li mur *blanchoient* comme flor en esté. (Aym., 3621.)
Contre le tens que voi frimer
Les arbres et *blanchoier*. (G. de Dole, 2017-18.)
VII^x ans ot il bien, la barbe li *blanchie*. (Gaufrey, 1052.)

4) **Re + blanka + idiare > reblanchoier.*

α) « *rendre blanc de nouveau* ».

La dame n'a mais de mort cure,
Ains soi *reblanchoie* et rescure. (Fabl., II, 201, l. 17-18.)

β) « *redevenir blanc* ». voir Godefroy, s. v.

II) *Substantifs dérivés de Blanc :*

1) **Blanka + ore > blanchor.*

α) *au propre :* « *couleur blanche* ».

Sor la *blanchor* par grant mervoille
D'une color fresche et vermoille
Estoit sa face anluminée. (Erec, 429-31.)

β) *au figuré : « pureté, innocence ».*

D'une tente blanche :
La *blancheur* puet signifier
Purté. (Froissart, Po., III, Trés. Am., 155-6.)

2) **Blanka + itia* > *blanchece.*

« blancheur brillante ».

E del cristal ad la *blanchece.* (Lap. de Cambr., 114.)

III) *Par comparaison avec quelque chose de blanc :*

**Cristallinu* > *cristallin. « blanc comme le cristal ».*
Cristalline est sa color. (Lap. de Cambr., 1153.)

Qu'il s'agisse ici de la couleur blanche brillante, le vers 114 : « E del *cristal* ad la *blanchece* », cité plus haut, nous en fournit la preuve.

COMMENT EXPRIME-T-ON BLANC EN VIEUX FRANÇAIS ?

Pour désigner la couleur blanche le vieux français a employé les termes suivants[1] : *flori ; blanc, blanchet, blanchace, blanchinace, blanchoiant, blanchi, emblanchi ; cristallin.*

Le vieux français a ainsi abandonné la nuance latine *albus.*

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, *candidus* semble avoir complètement disparu des langues romanes[2], et *albus* n'y occuper qu'une fort infime position.

Toutes les langues romanes ont adopté, comme expression générale pour la couleur *blanche,* le germanique *blank,* qui signifiait « *brillant* », et qui, dans cette langue, n'a jamais désigné la couleur *blanche.*

Est-ce par accident que *blank* a remplacé, entre autres, une expression générale servant à exprimer l'idée de la couleur *blanche* — le terme *candidus* — qui ne signifiait originairement rien autre que « *brillant* », donc le synonyme de *blank ?*

1. Je ne cite pas *aubé*, qui n'est pas une vraie désignation de couleur.
2. Il semble ne s'être conservé qu'en Piémont (voir *Archivio Glott.*, XIV, 115).

Je ne le crois pas. Il se pourrait que *candidus* ait remplacé — la tendance générale des langues romanes à employer de préférence les expressions latines énergiques semble appuyer cette hypothèse — en latin vulgaire *albus*, et, qu'au moment des invasions germaniques, ce terme ait été la seule expression latine de la couleur blanche. En réfléchissant au chiffre considérable de termes germaniques de couleur qui ont passé au roman, on ne sera pas étonné de voir ce *blank* germanique prendre la place de son synonyme latin *candidus*; il faudra seulement admettre que la signification primitive de *candidus* n'avait pas disparu dans celle qui était plus récente, savoir « *blanc* ».

Blank est si généralement répandu dans les pays de langue romane, qu'il est à croire que sa substitution à *candidus* aura eu lieu de très bonne heure.

Blanc est, en ancien français, l'unique expression générale désignant la couleur *blanche*.

D'emploi fort restreint est *flori*. Nous avons vu qu'il ne signifiait d'abord — si l'évolution de sa signification que nous avons esquissée est heureuse — « *blanc* » que pour les *fleurs*, puis pour les *cheveux* et la *barbe* qui semblaient avoir leur *floraison*, pour un *fleuve* couvert de *voiles blanches*; son emploi général est presque nul.

Faut-il y voir un terme d'esprit plutôt savant ou plutôt populaire? Je pencherais pour le dernier. Le sentiment de la nature exprimé daus les chansons de gestes — toute fruste et gauche qu'en soit l'expression — nous autorise à y voir un rapprochement spontané, et non le résultat d'une réflexion savante.

Cristallin se montre, de forme comme d'esprit, l'opposé de *flori*. Dans le seul exemple que nous ayons pu citer, il n'est que la transposition, en habit plus ou moins roman, du mot latin.

En vieux français, comme en latin vulgaire, ce qui avait le plus frappé dans cette couleur, c'était son caractère *lumineux*, l'*abondance de clarté*. C'est ce qu'exprime la seule expression générale, *blanc*, empruntée au germanique.

Noir nous donnera le juste opposé.

II. NOIR

L'histoire des expressions employées en latin pour désigner la couleur *noire* et leur évolution est, en partie, la répétition de ce que nous avons constaté pour *Blanc*. Ici aussi, la langue distingue entre *ater*, qui désigne la couleur noire, et *niger*, qui indique bien aussi la couleur noire, mais ajoute à cette qualité générale l'idée d'un noir *brillant*.

Nigellus, diminutif de *niger*, a la même signification ; à peine indique-t-il peut-être une intensité de couleur moindre, plutôt un certain sentiment affectueux dans l'expression.

Nigrans, participe employé comme adjectif, n'a aucune différence de signification d'avec *niger*.

Ater est donc l'opposé de *albus*, comme *niger* est celui de *candidus*.

Les derniers poètes de la Rome païenne emploient toujours moins *ater*, auquel ils substituent *niger*. Cette tendance s'accentue, à mesure que nous avançons dans la latinité chrétienne.

Les langues romanes ne nous ayant conservé que *niger* comme désignation de couleur ayant force vitale, nous pourrons en tirer la déduction que ce penchant observé chez les poètes de la décadence païenne ne fait que refléter une tendance générale, qui se trouvait donc aussi en latin vulgaire, la langue du peuple.

Mais tandis que *albus* et *candidus* ont disparu de l'ancien français, *niger* est resté.

Complément :

Le latin se sert aussi pour *noir* de l'expression *pullus*, qui signifie « *de couleur sombre, noirâtre, noir* ».

En fait de verbes, nous trouvons en latin :

1) *Nigrare*, « *être noir* » ; l'emploi en est fort rare.

2) *Nigrēre*, « *être noir* », ne se rencontre que dans les plus anciens auteurs latins[1].

3) *Nigrescere*, « *devenir noir* », est la forme la plus fréquente après *niger*.

Quant aux substantifs, nous avons :

1) *Nigror*, « *couleur noire* », dans les commencements de la latinité.

2) *Nigredo*, « *couleur noire* ».

3) *Nigrities* et *nigritia*, « *couleur noire* ».

NOIR EN VIEUX FRANÇAIS

I. TRADITION LATINE

I) *Ater*.

Nous venons de dire que déjà dans la basse latinité païenne *ater* avait reculé au second plan ; on s'explique dès lors son absence en vieux français comme *terme actif*.

Albus ne s'est conservé que dans quelques *noms d'arbres*, etc. ; les vestiges de *ater* en vieux français sont encore bien plus rares ; le seul mot que j'aie trouvé et qui n'est qu'un dérivé de *ater* est

atramentum > *arrement*, « *encre* ».

Pour des exemples, voir Godefroy, s. v.

II) *Niger* > *noir*.

Noir aura naturellement et sa signification originaire de « *noir brillant* » et celle de *ater* « *noir* ».

α) *au propre :*

1) *comme simple attribut :*

Le latin classique, alors qu'il emploie encore avec une différence de signification accentuée *ater* et *niger*, — pourtant le contraste n'a jamais été aussi grand qu'entre *albus* et *candi-*

1. Blümner, *Farbenbezeichnungen*, p. 54.

dus, — pourra nous rendre le même service que pour *Blanc* ; il nous aidera à attribuer les exemples à l'une ou l'autre des deux catégories suivantes :

I) *Noir,* « *de couleur noire brillante* ».

La *neire* gent en ad en sa baillie. (Rol., 1917.)
Barbe *noire,* grenons tortiz. (Yvain, 305.)
Neir chief aveit, n'iert mie blonz. (Troie, 5228.)
(Chevaux) Ferranz et *neirs,* bien acemez. (ib., 7320 ; cf. Rose, 9457.)

Une *personne noire* est une personne ayant les *cheveux noirs :*

Li *noir* et li blont et li ros. (Erec, 2545.)

II) *Noir,* « *de couleur noire* ».

Noir est simplement opposé à *blanc* dans :
Nient plus com on poroit .I. *blanc* drap en *noir* taindre. (Ev. aux f., A, 64.)

La porpre ert *neire,* et l'ors noviax. (Troie, 7791 ; cf. Aliscans, 2739.)

Noire fu s'armeüre tote. (Cligès, 4665.)
Desor la mer séoit sor une roce *noire.* (Fierabr., 2162.)
Blanche est la flour et *noire* l'espine. (Rom. et Past,, II, 44, 2.)

Des *personnes noires* sont des personnes portant des vêtements de couleur *noire* ; cette expression s'emploie en particulier pour désigner les *moines,* les *religieuses* :

Et des *noirs* monnes u blans u gris. (Mousket, 5488.)

Des *draps noirs,* sans autre détail, signifient « *vêtements de moines* ».

De *noirs* dras te déliverrai. (Brut, 6663.)

2) *avec complément :*

a) *comparaison simple.*

Issi est *neirs cum peiz qui est demise.* (Roland, 1635.)
Et l'autre *noire come choe*[1]. (Erec, 5326.)

1. *Zeitschr. für roman. Phil.,* XVI, p. 520.

Et les cos *noirs comme une more*. (ib., 6797.)
Ma suer germainne, *noire est com arement*. (Huon de B., 6521 ; Gaufr., 5959.)
Noirs est comme diables et comme poi(n)s boulie. (Fierabr., 4659.)
Dras ot *ners conme corneille*. (Rom. et Past., III, 10, 9.)

b) *comparaison hyperbolique*.

(Armure) *Plus noire que more meüre*. (Cligès, 4664.)
Quant voient le larron *plus noir d'une pevrée*. (Fierabr., 3085.)
Qui *plus est neir que mure de murer*. (Otinel, 927.)
Ki *plus est noirs ke aremens triblés*. (Aliscans, 4396.)
Les cars ont *noires plus ke n'est pois bolie*. (Ib., 5094.)
Aélis, le roi de Marroc,
Ki *plus ert noirs de monne à froc*. (Mousket, 5004-5.)

3) *au figuré :*

De même que sous d'autres rapports, *noir* se montre ici, dans son emploi au figuré, le juste contraire de *blanc*.

Sa perception éveille un sentiment de *déplaisir*. Tandis que j'ai refusé aux associations d'idées une grande part dans l'histoire des significations de *blanc*, je crois qu'elles jouent un rôle plus important dans celle de *noir*.

La sensation de peur que l'on éprouve la nuit, dans l'obscurité, est plus vive ; on la ressent plus fortement que celle de satisfaction que procure la lumière.

Ce qui est *propre*, devient *noir* en se *salissant* ; la *blancheur* est en vieux français un des côtés principaux de la *beauté féminine* : la *laideur* sera *noire* ; *noires* seront les ténèbres du péché et tout ce qui se rattache à lui.

Les expressions latines ont connu, elles aussi, l'emploi au figuré ; pour la couleur *noire* c'est peut-être le cas plus que pour aucune autre. Il semble que sur ce terrain aussi, *niger* et *ater* avaient certaines différences de significations[1] : *ater* exprimait la *hideur*, l'*horrible* et le repoussant ; *niger* désignait plutôt le *terrible*, le *triste* et le *méchant*.

1. Blümner, *l. c.*, p. 68.

1) *Noir, « hideux, laid, épouvantable ».*

Mult noir astoient li homme ki moi meneirent.
Tetri valde erant homines qui me ducebant. (Dialogues Gr., I, XII, p. 51, l. 5.)
Cil meismes anciens anemis apparissoit... *tresnoirs.*
Idem antiquus hostis *taeterrimus* apparebat. (ib., II, VIII, p. 73, l. 4.)
Es *tresnoirs* lius.
In locis *taeterrimis.* (ib., IV, XXXVII, 246, 16.)
Vit *noirs* et *tresnoirs* espirs.
Vidit *taetros* et *nigerrimos* spiritos. (ib., IV, XL, 252, 10.)
S'amie, qui n'est mie *noire.* (Fabl., III, 97, 3. l. d'en bas.)

2) *Noir, « méchant ».*

De la pierre « le Mède » :
Neire est la piere en sa culur,
Mult a gran force e gran vigúr.
Bien est neire a cels k'ele ocit :
De *neire* mort les descunfít. (Lap. de Marb., 719-22.)

3) *Noir, « coupable, pécheur, noir de péchés, dans l'obscurité du péché ».*

α) *valeur de perception et de symbolisme :*

Prestre, tu ies li mireours
Por mirer les fous pekeours ;
Et se tu ies *noirs* et oscurs. (Carité, LX, 1-3.)

β) *signification purement spirituelle et figurée :*

De la clarted ki est devant lui sunt alumez cil ki furent *noir* cume charbun.
Prae fulgore in conspectu eius, succensi sunt carbones ignis. (Rois, II, XXII, 13.)
De cels de Premonstré me covient dire voire.
Orguels et covoitise les set bien decevoir,
Il sont par dehors blanc et par dedenz sont *noir.* (Rusteb., Vie d. m., 134-6.)

4) *Noir*, « *portant malheur, malfaisant.* »

Neire est la piere en sa culur,
Mult a gran force e gran vigúr.
Bien est *neire* a cels k'ele ocit :
De neire mort les descunfít. (Lap. de Marb., 719-22.)
Noire la claiment par figure,
Mais ele est verte par nature :
Cum mal fait est *noire* clamée,
Cum bien fait est blanche nomée. (Lap. de Cambr., 955-8.)

5) *Noir*, « *triste, malheureux, fâché, en deuil.* »

Tost l'aureient turné e mis del blanc en *noir*. (Rou, 2766.)
Tels est or tuz haitiez ki aura le cuer *neir*. (ib., 3461.)
Tel envie unt de lui, qu'il nel poent amer,
Volentiers li fereient le blanc el *neir* muer. (Chron. asc., 92-3.)
Kalles voit l'enfant mort, moult en a le cuer *noir*. (Gui de Nant., 216.)
Se pouz vengier ton fiz don tu as le cor *noir*. (Floov., 1075. G. de Pal., 2743.)
Mes cuers qui mout est tains et *noirs*. (Escoufle, 3524; ib., 7530.)
Sages hom a le cuer mout *noir*. (Miser., CCLXXII, 5. cf. Gayd., 450; Doon, 1937.)
De ce me sers tart, tempre et soir,
Dont j'ai le coer mat, pale et *noir*. (Froiss., P. I, Par. d'Am., 135-6. ib., II, 5. lay am., 80-2.)

Complément :

1) *Nigellus*, diminutif de *niger*, ne s'est pas conservé en vieux français comme terme de couleur ; seul le neutre, *nigellum*, nous est resté avec une signification technique spécialisée : *neel*, « *dessin ou émail noir sur un fond d'or ou d'argent* ». Cette acception se trouve déjà en latin.

(Tombeau) Fait a esmals et a *neel*. (Enéas, 2136.)
Li aigles d'or est a *neel*. (Thèbes, 2947.)

2) *Nigellatus*[1], dérivé de *nigellum*, « *orné de nielles* ».

(Un fourreau d'épée) Et entaillié et *neelé*. (Enéas, 4510.)
Deus fermeillez d'or *neelez*. (Erec, 1615.)

Conclusions :

Niger > *noir* est la seule désignation du latin classique restée active en vieux français ; il a repris les fonctions de *ater* et signifie donc « *noir brillant* » et « *noir* ».

Au figuré, *noir* a les différentes significations de « *horrible, laid* » ; de « *méchant* » ; de « *coupable, pécheur* » ; de « *malfaisant* » et de « *triste, fâché, en deuil* ».

II. CRÉATION ROMANE

I) *Basée sur la tradition.*

I. *Par dérivation*[2].

1) **Nigrittu* > *noiret*, « *un peu noir, gentiment noir* ».
Car auques *noirete* devient. (Lap. de Mod., 266.)
Et dist au fil dame *Noirette*. (Froiss., P. II ; Past., IV, 41.)
Un *sol noiret*, monnaie valant un quart de moins que le tournois. voir Godefroy, s. v.
Puis, *noiret* seul indique la monnaie elle-même. voir Godefroy, s. v.

2) **Nigraceu* > *nerace, noirace*, « *noirâtre* ».

Coulor a de cristal *noirace*. (Lap. chrét., 625.)

3) **Pullittatu* > *poleté*, « *noirâtre, d'un vilain noir* ».

De *pullus*, « *foncé, noirâtre* » ; Ducange mentionne l'expression *pannus pullatus*.

D'un drap de Flandres *poleté*. (Escoufle, 3585.)

1. Terme qui figure déjà dans les écrits de *Saint-Paulin de Nole* (Ve siecle) (Ep. 5, n. 21). Voir Forcellini, s. v.
2. *Nigrata* > *noirée*, « *sorte d'étoffe* », sans aucune désignation de couleur. voir dans Godefroy, s. v., le seul exemple, d'ailleurs fort douteux.

Nigrare, nigratus sont latins, mais l'emploi du participe *nigrata* comme substantif, comme terme technique ayant perdu toute signification de couleur, serait *roman*.

4) **Nigrescitu* > *nerci, noirci.*

Ce qui avait le plus frappé dans *noir,* c'était *le manque de couleur vive, l'absence de clarté*; c'est pourquoi *nerci* devient synonyme de *pâli, pâle.* Toutefois, il faut admettre que l'on exprimait par ce terme, comme par les autres de la même famille, la partie plutôt *sombre* que *blanche* de la *pâleur.*

α) *au propre :*

1) « *noir* ».

a) « *rendu noir* ».

Li sebelins n'ert pas *noircis,*
Ançois ert naïs et kenus. (Escoufle, 5784-5.)
Et avoit durement son viaire *noirchi.* (Hugues Capet, 2463.)

b) « *devenu noir* ».

Ta blanchors est tote *nercie.* (Enéas, 6191.)
Leur hauberc sont de sueur tous *noircis.* (Aliscans, 4917.)

2) « *sombre, pâle* ».

De la longe prison a la color *noirchie.* (Aiol, 9669.)
Ja ert alkes *nerciz* et pers. (Enéas, 6383.)

β) *au figuré :*

1) « *coupable, pécheur* ».

Et li lierres ens en la place,
Qui de traïson ot la face
Blanche dehors, dedens *nercie.* (Rose, 12948-50.)
Nerciz, appellation qualifiant les *diables* :
Molt aura bien de lui merci
Sathans et li autre *nerci.* (Rusteb.[1], Théoph., 194-5.)

2) « *triste, fâché* ».

Gile la suer Karlon, ot moult le cuer *noirci.* (Gui de Bourg., 3245. Beaum., Manek., 3836. cf. ib., Jeh. et Bl., 1319.)
Berniers l'entent; s'a la coulor *noircie.* (Raoul de Cambr., 1883.)

1. Godefroy ne connait pas d'autre exemple.

5) **Nigrescidiatu* > *nercoié*, « *rendu noir* ».

Voir un exemple dans Godefroy, s. v. *nerçoier*.

6) **Nigritu* > *neri*, « *devenu noir* ».

Quant Bernart vit le queroné
Qu'en avoit si mal atorné,
Et il vit la chiere *nerie*
De l'iaue qui l'avoit nercie. (Fabl., VI, 246, 13-10 d'en bas.)

Complément:

I) *Formations verbales dérivées de Niger.*

1) **Nigrescire* > *nercir*.

α) *au propre:*

1) « *noircir* ».

a) « *rendre noir* ».

Quant li ber l'entendi, le color a *noirchie*. (Bartsch., l. et litt., 346, 21.)

b) « *devenir noir* ».

Ele art et brulë et *nercist*. (Enéas, 2123. cf. Aliscans, 3159.)
Li ciel *noirci*, li mer troubla. (Brut., 2526.)

2) « *pâlir* ».

Ele *nerci*, si se pasma. (Enéas, 1324.)
Teindre, *nercir*, color changier. (Ib., 8456.)

β) *au figuré:*

1) « *enlaidir, rendre laid* ».

Sen don *noirchist* ki le detrie. (Miser., LIII, 9.)

2) « *s'attrister* ».

Le cuer de griés souspirs *noirci*. (Beaum., Salu d'Am., 689.)

2) **Nigrire* > *nerir*, « *devenir noir; pâlir* ».

Que la color qu'ele ot vermeille
Teinst et *nerist* n'est pas merveille. (Troie, 15279-80.)

3) **Nigridiare* > *neroier*, « *apparaître noir* ».

Et vit la coe *neroier*. (Fabl., V, 385; B v. 548.)

Il s'agit de la « couenne » d'un jambon qui apparaît *noire* du milieu d'un fumier.

4) **Nigrescidiare* > *nerçoier*, « *apparaître noir* ».

La coanne vit *nerçoier*. (Fabl., V, 233, l. 17.)

II) *Substantifs dérivés de Niger.*

1) *Noirceur.*

Formée de *noircir*.

au propre et au figuré :

« *couleur noire ; tristesse* ».

Noire est, et s'i sont unes branches
Que nature i mist qui sont blanches.
Icele petite *noirceur*
Senefie le grand tristeur
Qu'avoir devons por nos pechiés. (Lap. chrét., 1059-63.)

2) **Nigritate* > *nerté*.

α) *au propre :*

« *noirceur, obscurité* », voir Godefroy, s. v.

β) *au figuré :*

I) « *ténèbres des péchés* ».

En *nerté* gesion leenz. (Evang. de Nic., B, 951.)

II) « *tristesse* », voir Godefroy, s. v.

3) **Nigritione* > *nerçon*, *noirçon*, « *obscurité, ténèbres* ». voir le seul exemple donné par Godefroy, s. v.

II. NON BASÉE SUR LA TRADITION

1. — *Par étymologie populaire.*

Le mot *norrois*, dérivation de *nord*, est très fréquent en

vieux français pour indiquer la provenance de différentes choses ; il est un attribut fort usité du *cheval*.

Quant à la forme *noirois*, qu'on rencontre quelquefois, je crois y voir que le peuple a cherché à rattacher ce mot à *noir*[1].

Et puis il sont monté sur les destriez *noirois*. (Hugues Capet, 2635.) voir un second exemple dans Godefroy, s. v.

II. — *Par changement de signification.*

1) *Mauru* > *mor*.

En latin classique, ce mot signifie « *habitant de la Maurétanie* ». L'exemple tiré de *Plaute, Poen.*, que Forcellini donne de *morulus* « *a moro pro mauro, hoc est niger* », n'est guère utile, la leçon en étant contestée.

Il est plus admissible que l'évolution du sens « *brun ou noir comme un Maure, de teint brun, noir ; brun, noir* » appartient au roman.

Le vieux français n'emploie cette expression que pour désigner des *personnes* et des *chevaux noirs*.

Un vilain qui ressanbloit *mor*. (Yvain, 288.)

Homme *mor* sont venut.

Mauri homines venerunt. (Dial. Grég., IV, XIX, 219, 2-3.) Il s'agit de *diables noirs*.

Il le conseille à un sien *mor*. (Fabl., VI, 111, l. 7.)

Je ne crois pas que mor ait ici, comme l'indique le Glossaire, le sens de « *domestique noir* », mais celui généralisé de « *domestique* ». voir dans Godefroy, s. v., l'unique exemple où *mor* est attribut de *cheval*.

2) **Maurellu* > *morel*, « *brun foncé, noir* ».

Le vieux français ne se sert de cette expression que pour

1. Je ne puis croire qu'on ait à y voir une simple faute de graphie ou de lecture ; ce mot, dont l'origine, *nord*, n'était pas frappante, a dû bientôt devenir assez peu clair pour l'ancien Français.

Rappelons-nous que cette expression vient du temps où les habitants du Nord étaient en fréquents rapports avec la France, ce qui nous ramène à une époque antérieure aux monuments qui nous sont conservés.

désigner la *robe du cheval*; des noms comme *Morel* et *Moreau* nous prouvent qu'il en a aussi fait usage pour un *homme au teint noir*.

Grâce à cet emploi restreint de *morel*, la langue a pu, sans avoir à craindre des malentendus, qualifier simplement de cette appellation un cheval de cette couleur ou bien même en faire *un nom de cheval*.

De mon palefroi *morel*. (Rom. et Past., II, 22, 41. cf. Fabl. I, 93, l. 4-5.)
Le *morel* laisse courre, ki sous lui va bruiant. (Fierabr., 5712. Gaydon, 5438.)

Que ce cheval fût *absolument noir*, nous en avons la preuve dans le vers 5674, qui dit de lui :

Si estoit *trestous noirs com meure de morier*.
Et ce que je dit de *morele*,
Et de fauvel et de fauvele,
Et de liart et de *morel*. (Rose, 15020-22.)
Estouls de Langres fu armez sor *Morel*. (Gaydon, 5190. Beaum., J. et Bl., 4581.)

3) *Maurellittu* > *morelet*.

C'est le diminutif de *morel*; il n'est pas nécessaire que *morelet* exprime une intensité moindre de couleur que *morel*; nous pouvons y voir une façon affectueuse de s'exprimer.

Voir Godefroy, s. v., l'unique exemple.

4) **Maurn* + *kin, kint* > *morekin*, « *brun foncé, noir* ».

De même que les adjectifs précédents, servant à désigner la *robe foncée ou noire du cheval*, ou bien le *cheval de cette couleur*. Voir les deux exemples de Godefroy, tirés tous deux de la *Geste de Liège* de *Jeh. des Preis*.

5) **Moratu* > *moré*.

De *morum*, « *la mûre* », le roman a formé un adjectif **moratu*, **morata*, conservé en vieux français dans *moré*, *morée*, avec la signification de « *noir* ».

Moré est surtout l'attribut d'*étoffes foncées* (cf. Godefroy), et d'un *vin* (cf. claré, Rom., IX, 4, n. 2), dans la composition

duquel il se peut qu'à l'origine des mûres entrassent. Dans ces deux attributions, on le rencontre aussi comme *substantif*.

Dans un exemple, *moré* est l'attribut de *teint*, peut-être dû à une influence du radical *mor* = *mauru*.

L'on pourrait objecter que ces formes peuvent tout aussi bien être dérivées de *maurus* que de *morum*; cela est vrai quant à la forme, mais non quant au sens.

Nous savons de *maurus*, **mauvellus*, etc., que l'emploi s'en est restreint à la *couleur du teint de l'homme* et *à celle de la robe de certains chevaux*; comme **moratus* est employé pour d'autres choses, je crois plus juste de le rattacher à *morum*.

Et plain .I. pot de vin *moré*
Et li autre de fort vin blanc. voir Godefroy, s. v.
N'i fist pas soupes en *moré*. (Mousket, 31244.)
Les vins. . . . . .
Et maint vout font il coulourey
Qui ainz estoit pale ou *morey*. (Clef d'Am., 231-2.)
S'elle a vestu robe *moree*. (ib., 1553.)

III. — *Par emprunt à une autre langue et par changement de signification.*

Soboli[1] > *sable*.

Ce mot d'origine slave, désignant la fourrure qui porte aujourd'hui le nom de *zibeline*, a fourni au *blason* son terme pour la couleur *noire*.

On sait qu'anciennement les boucliers étaient recouverts de fourrures de couleurs diverses et c'est de là que le vocable *sable* est arrivé à désigner en langage héraldique la *couleur noire*.

A l'origine, *sable* désigne tout simplement cette fourrure qui, chose assez remarquable, semble avoir été *blanche*, au naturel, ou *grise*, ce qui est prouvé par l'exemple suivant :

Li sebelins n'ert pas *noircis*,
Ançois ert *naïs* et *kenus*. (Escoufle, 5784-5.)

Ainsi, on avait donc l'habitude de teindre le *sable* en *noir*;

A sables *noirs*, soef flerans. (G. de Dole, 239.)
Et ciz *sables noir comme meure*. (Ib., 1850.)

1. Voir Miklosich : *Etymol. Worterbuch der slav. Sprachen*, p. 312.

Grâce à cette coutume, *sable* prit peu à peu la signification de « *fourrure noire* » ; tandis que l'on peut hésiter sur l'interprétation à donner à des exemples comme

A mantiaus gris, orlez de *sables*. (Erec, 2342 ; Fierabr., 2035 ; G. de Nant., 298.),

tous les passages, où des *armes* sont *blasonnées*, ne laissent aucun doute sur la signification à attribuer à ce vocable.

Disons toutefois qu'au XIIIe et au XIVe siècle, il n'a pas encore complètement évincé celui de *noir* du domaine du blason ; plus tard (je ne saurais établir la date exacte) c'eût été une erreur des plus grandes de se servir en *blasonnant* du vocable *noir*. Sans fixer exactement le moment où *sable* est devenu l'unique expression en termes d'armoiries pour *noir*, nous croyons que ce fut au XVe ou au commencement du XVIe siècle.

« Connissiés-le vous ? » — Sire, oïl,
Quar il porte, ce n'est pas fable,
L'escu d'or à l'aigle de *sable*,
Et les bannieres autreteus. (Mousket, 22034-7.)
Car je ne sai armes si acesmans,
K'armes qui sont d'or qui est reluisans,
A .I. lyon de *sable* qu'est rampans. (Enf. Og., 2541-3.)

Par contre :

Portoit l'escu d'or à .I. *noir* serpent. (Ib., 2656.)
Puis s'en vint à le banière son frère, qui estoit d'or a un lyon de *sable* couronnet et endentet de gueules. (Froiss., Chron., IV, 120,1-3.)
Et s'armoit li dis messires Henris de *noir* à cinq aniaus d'argent. (Ib., V, 220, 12-13.)

COMMENT EXPRIME-T-ON NOIR EN VIEUX FRANÇAIS ?

Les expressions dont le vieux français se sert pour exprimer la couleur *noire* sont :

noir, noiret, noirace ; poleté : nerci, nercoié, neri ; noirois ; mor, morel, morelet, morekin ; moré ; sable.

Le roman a laissé tomber *ater*, auquel déjà le latin antérieur à l'ère chrétienne préférait *niger*, pour sa plus grande énergie.

Niger, avec ses dérivés, est en ancien français l'unique

expression générale ; sa signification spéciale en latin « *noir brillant* », s'est élargie en celle de « *noir* ».

Avec *mor, morel, morelet* et *morekin,* le vieux français a créé la nuance de « *brun, noir comme un Maure* » ; l'usage en est restreint à la désignation de la *peau de l'homme* et de la *robe* de certains *chevaux.*

Cet emploi limité prouve que l'on avait gardé conscience de l'origine de ces termes, dont le caractère est éminemment *populaire.*

Nous avons dit qu'il était préférable d'y voir un terme roman plutôt que d'admettre cette évolution d'acception pour le latin. Nous sommes porté à croire, en voyant l'introduction de ces adjectifs dans les langues romanes, que l'origine de ces termes est à rechercher dans le latin vulgaire relativement récent de l'Espagne, d'où ils se seraient introduits en France et en Italie, toujours dans une acception restreinte.

De *morum, fruit noir,* la langue a tiré *moré,* signifiant « *noir comme la mûre* », qu'elle attribue à des *étoffes foncées,* à des *liquides,* au *teint.*

L'homme crée souvent des termes de couleur en comparant un objet avec un autre dont la couleur lui est *bien connue* ; il est à croire que l'origine de l'expression « *noir comme une mûre* », expression propre au vieux français, est due à un habitant de la campagne.

Avec le terme *sable,* le vieux français a procuré au *blason* une expression indiquant « *de couleur noire comme la zibeline* ».

Seul, le français possède un mot dérivant du slave *sobolí* que Miklosich[1] rapproche du turc *samur* ; avec la fourrure de ce nom, le commerce en aura apporté la désignation en France. Son importation est antérieure à celle du russe *sobolinyj,* français *zibeline.*

Nous voyons qu'avec *maurus* et ses dérivés, le roman a adopté comme désignation de la couleur *noire* des expressions signifiant « *brun, foncé comme un Maure* ».

De leur côté, *noirci, noircir,* etc., peuvent avoir l'acception de « *assombri, pâle* » ; « *s'assombrir, pâlir* ».

Ce qui avait le plus frappé dans la couleur *noire,* c'était son *caractère sombre, l'absence de clarté.*

1. *l. c.* Toutes les autres formes romanes proviennent du russe *sobolinyj.*

III. COULEURS NEUTRES

α) *Gris.*

Le *gris* est un composé des deux couleurs *noire* et *blanche* ; selon que l'une ou l'autre domine, *gris* se rapprochera plus de *blanc* ou plus de *noir*.

L'expression la plus usitée en latin est *canus*. L'étymologie de ce vocable qui, par *casnus*, nous ramène à la racine *kàs* « *briller* », nous indique que sa signification est « *gris tirant fortement sur le blanc* ».

Nous voyons que *canus* a la même origine que *candidus* et, dans bien des cas, les deux expressions s'emploient indifféremment.

Le IIe ou le IIIe siècle de l'ère chrétienne nous donne *canutus* comme traduction de πολιός (*Gloss. Philox.*)[1].

Presque généralement, *canus* sert à désigner les cheveux *gris blancs* de la vieillesse ; puis, seul il signifie « *aux cheveux gris blancs* » ; enfin, par un élargissement naturel du sens, il équivaut à « *vieux* ».

Incanus, « *grisonnant* », et *praecanus*, « *prématurément gris* », sont les composés de *canus*.

Complément :

Une seconde expression dont le latin fait emploi pour rendre expression gris est *ravus*[2], « *gris sombre, gris* ».

Enfin la troisième et dernière expression est *caesius*[2], « *gris bleu* », servant à désigner cette couleur particulière des yeux qui n'est ni *grise* ni *bleue*.

1. Voir au sujet du *Glossaire de Philoxène :*
Krummacher, *Geschichte der byzant. Litt.*, vol. IX de J. Müller : *Handbuch der class. Altert. Wiss.*

2. *ravus* se trouve en italien ; *caesius*, peut-être en provençal et, comme mot savant, en italien.

De toutes ces expressions, seuls les dérivés et les composés de *canus* occupent une place importante en roman et en particulier en vieux français.

En fait de verbes servant à désigner la couleur grise, nous avons *canēre*, « *être gris* », *canescere* et *incanescere*, « *devenir gris* ».

Quant aux substantifs, le latin connaît *canitudo* et *canities*, dans le sens de « *cheveux blancs, haute vieillesse* »; ces expressions semblent cependant être propres au vieux latin. (Plaute, etc.)[1].

Conclusions :

Le latin exprime *gris* par des termes signifiant

1) « *brillant* ».
2) « *gris sombre* ».
3) « *gris bleu* ».

GRIS EN VIEUX FRANÇAIS

I. TRADITION LATINE

Canutu > *chenu*.

La signification de *chenu* est restée la même, quant à l'idée de la *clarté* et du *brillant*; l'emploi simultané et presque synonyme de *chenu* et de *blanc* le prouve.

Par contre, son usage en vieux français s'est restreint; il ne s'adapte plus qu'aux *cheveux*, à la *barbe*, aux *poils*, et, au figuré, à l'*âge*.

Ce qui était seulement une tendance en latin se transforme en règle absolue en *roman*.

1) *Chenu*, « *gris brillant* ».

E Blancandrins i vint al *canud* poil. (Rol., 503.)
Fiers est li reis à la barbe *canue*. (ib., 3654; Cour. L., 5206; Gaufr., 1492; G. de Pal., 2583.)
Ses crins, qu'il ot blans et *chenuz*. (Enéas, 6253.)

1. Blümner, *l. c.*, p. 72.

2) *Chenu,* « *aux cheveux, aux poils gris* ».

De Carlemagne qui est *canuz* e blancs. (Rol., 551 ; Cour. L., 819, 5224 ; Troie, 29208 ; Gaufr., 6799.)
Fieus Julien au conte, a le *chenue* teste. (Elie de Saint-G., 388.)
(Sibylle) Tote *chenue,* eschevelee. (Enéas, 2268.)
Li sebelins n'ert pas noircis,
Ançois ert naïs et *kenus.* (Escoufle, 5784-5.)

3) *Chenu,* « *vieux* ».

Ce cas ne présente plus une notion directe de couleur, car « *être vieux* » et « *avoir les cheveux blancs* » sont deux choses distinctes, l'une pouvant exister sans l'autre.
C. chevalier l'esgardent jovene et *kenu.* (Cour. L., 3031.)
Et tuit li juene et li *chenu.* (Erec, 569 ; ib., 2373, 4872, 6862.)

Conclusion :

Nous voyons que le vieux français n'a repris qu'une des expressions latines et encore avec une signification fort restreinte.

II. CRÉATION ROMANE

I. — *Par dérivation :*

1) **Incanitu* > *enchani.*

α) « *couvert de cheveux blancs, blanchi* ».

Jo sui mult envieilliz et *enchaniz*[1]. (Rois, I, XII, 3.)

β) « *vieilli* ».

Ne li jovnesne li *enchani.* (Fragment de la Vie de Saint-Th., f. I, recto, 4.)

Complément :

I. — *Formations verbales :*

1) **Canīre* > *chanir,* « *se couvrir de cheveux blancs, vieillir* ».

Si est .I. livre ou ce list hon
Qu'en meins de terme *chanist* hon. (Fabl., VI, 37, l. 6-5 d'en bas.)

1. Seul exemple donné par Godefroy.

2) **Canutīre > chanuir, « devenir gris ».*

Les cheveus *canuir* et la barbe mesler[1]. (Doon de M., 7419.)

3) **Adcanutire > achanuir, « se couvrir de cheveux gris, se rendre gris ».*

Et Kallon et les siens, le roy de Parisis,
Qui se fet viel semblant et s'est *achanuis*[1]. (Doon de M., 8494-5.)

4) **Canutare > chanuer, « rendre gris ».*

Segnors, chen dist le roy, or vous voeil quemander
Qu'aussi comme j'ai fet mes chevex *canuer*
Faites les vos aussi, et les barbes fremer[1]. (Doon de M., 8000-2.)

II. — *Substantifs.*

1) *(Comas) Canas > chanes*[2], *« cheveux gris ».*

Et se vous di que elle astoit toute blanche de *chaimnes*. (Merlin, II, 246, l. 4.)

(Cela est dit de la tête d'une vieille femme).
Car quant vostre Rose iert flestrie,
Et les *chanes* vous assaudront,
Certainement li don faudront. (Rose, 15490-2.)

2) **Canitia > chanesce, chenesce, « cheveux gris, cheveux blancs ».*

Voir le seul exemple, antérieur au xve siècle, que Godefroy connaisse.

3) **Canura > chenure.*

Au sing. et au plur. : « *cheveux gris* ». voir Godefroy, s. v.

4) **Canītiura > chenissure, « cheveux gris, cheveux blancs ».*

Et estoient tout li homme viel et anchiien et tout blanc de *kenissure*. (Merlin, I, 180, l. 4.)

1. Seul exemple donné par Godefroy.
2. L'emploi au pluriel est plus fréquent que celui au singulier. Le latin dit *cani* (sc. *capilli*), et non *canae* (sc. *comae*).

5) **Canescitura > chenisture, « cheveux gris ».*

Et la blonde cheveleüre
Enlaidie par *canisture*. (Clef d'Am., 2151-2.)
Mes fame ochit sa *canisture*
Par herbes ou par autre *cure*. (ib., 2413-4.)

II. NON BASÉE SUR LA TRADITION

I) *Par changement de signification :*

1) *Ferru + ing > *ferringu > ferrant, « appartenant au fer »*; puis : *« de la couleur du fer, gris de fer ».*

Le vieux français, dans sa tendance à remplacer, par d'autres suffixes plus répandus, le rare *-ing*, a choisi pour **ferrenc* la même solution que pour *flamenc : -andus, -anda.*

L'emploi de *ferrant* est restreint ; le vieux français ne s'en sert que pour désigner la *robe du cheval*, et pour les *cheveux* ou *poils de barbes grisonnants* ; c'est pourquoi *le ferrant* tout court signifie « *le cheval ferrant* »[1] ; c'est pourquoi aussi que *Ferrant* devient *nom propre de chevaux*[2].

1) *Ferrant, « gris de fer »*, du cheval, de la mule.

Armé sor un cheval *ferrant*. (Erec, 1122.)
Richart ist de la vile sur sun cheval *ferrant*. (Rou, 3246.)
E gaignier destriers, blans e vairs e *ferranz*. (ib., 3359 ; Escoufle, 306.)
Sist el cheval *ferrant* escur. (Thèbes, 6604.)
Et l'amirés fait Bauçant enseler,
C'est .ı. cevax *ferrans* et pumelé. (Huon de B., 6475-6.)
Voir Godefroy, s. v., un exemple de *mule ferrande*.

1*a*) *Ferrant, « cheval gris de fer ».*

Et sist sor *ferrant* de Navarre. (Thèbes, 4438.)

1. Ducange, *ferrandus : color in equis sic appellatus*, en restreint encore plus l'emploi.

2. Je ne partage pas l'opinion de Godefroy lorsqu'il dit que le terme *ferrant* peut s'appliquer « *au cheval en général* » : même dans les cas où une couleur est ajoutée à ce terme, cela ne fait qu'indiquer une nuance plus ou moins accentuée de la robe *grise* : mais *un ferrant* est toujours *un cheval gris*. Godefroy ne fait que répéter ce que Boehmer a dit (*Romanische Studien*, I, p. 258), conclusion (à mon avis) erronée, se basant sur une différence d'orthographe. Or, l'on sait pertinemment qu'en vieux français *rr* pour *r* et vice versa ne prouvent rien.

1*b*) *Ferrant,* nom propre d'un cheval gris de fer.

Bien fu ramés sor *Ferrant* de Paris. (R. de Cambr., 2079; Mousket, 7082.)

2) *Ferrant,* « *gris, grisonnant* ».

Lubiens de Baudas a la barbe *ferande*. (Elie de Saint-G., 1490.)
Voiiés quel homme, comme a le poil *ferrant*. (Huon de B., 2939; Otin., 1783; R. de Cambr., 2492.)
Karlon enmerrai prins par les grenons *ferrans*. (Fierabr., 5723.)

2*a*) *Ferrant,* surnom ajouté à celui d'une personne ayant la barbe ou les cheveux grisonnants.

Le duc Oel de Nantes et Raoul le *Ferrant*. (Fierabr., 4589.)

3) *Ferrant,* « *vieux* ».

Tuit se croisent ileuc, li jeune et li *ferrant*. (Doon de M., 7329; Pampel., 2958.)

Mes Avarisce a enchanté
Si les chenuz et les *ferranz*[1]. (Rusteb., Voie du P., 634-5.)

2) **Ferrandīnu* > *ferrandin,* « *gris de fer* ».

Comme nom d'un cheval gris, voir les deux exemples de Godefroy, pris tous deux dans le *Roman d'Alexandre*.

3) **Cinerosu* > *cendreus,* « *riche en cendres, rempli de cendres* », ici : « *couleur de cendres, cendré* ».

Gaglatride ha colour de cendre,
Mais por ce n'est sa valor mendre.
Si toute est sa colour *cendrouse*
Sa force est grant et vertuose. (Lap. de Berne, 1055-8.)

1. Si l'étymologie adoptée pour *auferrant* (savoir l'arabe « *al-faras* ») est juste, ce qui est probable, nous admettrons que *ferrant* a exercé sur lui une certaine influence, au moins graphique.

Par contre, j'hésiterais à aller jusqu'à penser que *auferrant* a subi par cela même un changement plus ou moins prononcé dans sa signification[1]. Les exemples que nous avons pour *auferrant* ne nous en donnent pas le droit.

1. Körting à l'article 371 *al-faras* fait une confusion générale.

Boehmer, de son côté (*Rom. Stud.*, I, p. 258), se trompe en croyant qu'on ait vu dans *alferrant* un *alb-ferrant* et qu'on ait dit pour cette raison *auferrant* ; pensons à *Aufrique, aumaçor, aumiral,* etc.

Ce passage semble en même temps attribuer à *cendreux* une légère teinte de signification figurée, de symbolisme ; par ces lignes, on pourrait croire que *gris* avait d'ordinaire une influence *fâcheuse*.

4) * *Cinerissa* > *cendresse*.

Adj. fém., « *cendré* ». voir l'exemple unique donné par Godefroy.

5) * *Byseus* (au lieu de *bysseus*) > *bis*.

Dérivé de *byssus*, « *coton* ». La signification aurait passé de « *de la couleur du coton* » à « *gris coton, gris sombre, gris brun* ».

Bis, « *gris sombre, gris brun* ».

Les roches *bises*, li destreit merveillus. (Rol. 815.)
En une cambre en entre de marbre *bis*. (Aiol, 2145.)

Bis devient *epitheton ornans* de « *marbre* » :

Troie, 416 ; ib., 10350 ; Thèbes, 2992.
Et li getent chavates et caillans *bis*. (Aiol, 2766 ; Erec, 1601.)
Grant cop li vait doner sor l'escu *bis*. (Aiol, 633 ; ib., 1569 ; Huon de B., 1734.)

Dans ces deux derniers passages d'Aiol, où il s'agit des vieilles armes du père d'Aiol, l'idée de « *gris brun* » l'ajoute à celle de « *sale, laid* »[1].

Ont chosi d'Angorie les murs d'araine *bis*. (Gui de Bourg., 3226.)
Macaires ot la siste, qui le poil avoit *bis*. (Fierabr., 5583.)

Une personne *bise*, c'est une personne :

1) *au teint gris sombre :*

Il n'a sous chiel puchele, tant soit blanche ne *bise*. (G. de Nant., 547.)
Cis mos abati blans et *bis*. (Mousket, 21906.)

1. L'étymologie *bombycius* a cela de tentant que plusieurs formations tirées du même radical (Körting, n° 1276) ont subi l'*aphérèse* ; néanmoins, je ne l'admettrais pas pour les deux raisons suivantes :
1) *bycius* ne peut donner, selon les lois de la phonétique, ni *bigio*, ni *bis*.
2) entre la signification « *de soie* » qu'aurait eue à l'origine * *bombycius* et celle qu'on veut lui donner *ad hoc* « *ayant la couleur de la soie sombre* », il existe un vide difficile à combler.

2) *portant des vêtements de couleur gris sombre*[1] :

Mout a moines esboelés
De noirs et de blans et de *bis*. (Carité, CXXI, 8-9.)

Complément :

La *bise*, « *le vent du nord* », a longtemps été rattachée à *bis*, et, je le crois, avec raison. Körting (n° 1190) la fait venir de l'allemand *bîsa*.

S'il est exact de regarder la *bise* comme venant de *bis*, sa signification ne pourra nous étonner ; la *bise*, c'est le vent qui amène les nuages assombrissant le ciel et faisant tourbillonner la poussière. Quant à expliquer le féminin, le langage populaire aurait employé l'expression *tempesta* plus énergique que celle de *ventus*.

C'est ainsi que Virgile (Géorg., III, 278), nomme le vent *Auster nigerrimus*.

Qui por garder les cors de *bise*. (Rusteb., Compl. d'o.-m. ; Rose, 6678.)[2].

6) **Byseittu* > *biset*[3], « *gris brun* ».

Voir dans Godefroy le seul exemple antérieur au XVe siècle.

7) **Bysiellu* > *bisel*[4], « *gris brun* ».

On n'a pas trouvé, jusqu'à présent, cette forme comme *adjectif*, mais elle a sûrement existé.

8) *Misculatu* > *mellé*, « *gris* ».

Expression affectée aux cheveux et à la barbe.

1. Ducange : *bisus* « *cinericius* ».
bisētus « *panni species, a colore cinericio sic dicta* ».
2. *Bise*, s. f., « *miche de pain bis* ». voir l'unique exemple donné par Godefroy.
3. 1) *Biset*, s. m., « *drap gris* ».
Une gonele de *biset* li donna. (Aliscans, 3904.)
2) *Bisette*, s. f., « *dentelle* ». (Ducange : « *Bisetus, aliud vero sonat biscte, ubi limbum denticulatum intelligo, vulgo Dentelle* ».) voir Godefroy, Complément, s. v.
3) *Bisette*, s. f., « *jeune fille brune* ». voir l'unique exemple donné par Godefroy.
4. 1) *Bisel*, s. m., « *couleur grise* ». voir l'exemple unique donné par Godefroy, s. v.
2) *Bisel* (*pain*), s, « .m .*miche de pain bis* ». Godefroy n'en donne également qu'un seul exemple.

Misculatu signifie originairement « *mêlé* » ; puis « *de différentes couleurs* ».

Pour la *barbe* et les *cheveux*, se développe la signification spéciale de « *gris* », grâce au mélange particulier de couleurs qu'offrent les cheveux *sombres* mêlés de *blancs*.

Mellé devient ainsi le synonyme de *ferrand*.

Contrairement à Godefroy, je restreindrais donc la signification de « *gris* » aux *cheveux* et aux *poils*.

α) *Mellé*, « *gris* ».

Charlon de France a la barbe *mellée*. (Aym. de N., 1391 ; ib., 1618 ; Hugues Capet, 5541.)

Li rois si avoit les crinz *meslees*. (Tote List., ms. Lee, p. 44, l. 9 d'en bas. cf. Lyriopé, 1713.)

β) *Mellé*, « *couvert de cheveux gris* ».

Girars, Humbaut à la teste *meslée*. (Gaydon, 6919.)
Maniere estoit ceste appellée,
Qui ne fu tainte ne *mellée*.
(D'une dame.) (Froiss., P., II, Temple, 261-2.)

9) *Gris* + *mêlé* > *grimelé*, « *gris* ».

C'est ainsi, et non en la rattachant à *grivelé*, *griolé*, que je proposerais d'expliquer cette forme, pour laquelle Godefroy ne connaît non plus qu'un exemple.

Une geline *grimelée*. (Fabl., IV, 301, v. 486.)

Cette couleur devait être de mauvais augure, puisque la vue de cette poule fait rebrousser chemin au prêtre.

II) *Par emprunt à une autre langue et par changement de signification.*

1) Germanique *Grîs* > *gris*, « *gris* ».

Ce mot germanique — tiré du même radical que *grau* et signifiant déjà en vieux haut allemand « *gris* » seulement quant aux *cheveux gris*, quant à la *vieillesse* —, le roman s'en empara, en généralisa la signification, en fit son expression ordinaire pour ce mélange de *noir* et de *blanc* que l'on appelle *gris*.

1) *Gris*, « *de couleur grise* », par rapport aux cheveux, aux poils.

Ainceis avras la barbe *grise*. (Thèbes, 3580.)
E complie ta venjance sour le vieus *barbe-grise*. (Pampel., 2364.)

1*a*) *Gris*, « *couvert de cheveux gris* ».

Rois Sinagons et Escaimans li *gris*. (Aliscans, 5245.)

1*b*) *Gris*, « *vieux* ».

As jovenciaus et as vios *gris*. (Mousket, 24198.)
Je ay prisse la tour eo palès segnoris,
Qu'il me dona, oiant li jounes e li *gris*. (Pampelune, 253-4.)

2) *Gris*, « *de couleur grise, gris* ».

Une pelice nere et *grise*. (Troie, 1805; Thèbes, 794.)
De dras de soie veire ou *grise*. (Erec, 1575.)
Vestuz se fu d'un burel *gris*. (Fabl., V, 52, l. 6.)
En leu de Naimon de Baviere
Tient li rois une gent dobliere
Vestuz de robe blanche et *grise*. (Rusteb., Compl. de Const., 142-4.)

3) *Gris*, « *de fourrure grise* ».

Au lieu de dire « *fourrure grise* », le vieux français a réduit cette expression à celle plus simple de « *gris* »; l'adjectif masculin passant ainsi de substantif devint synonyme de « *fourrure grise; robe, vêtement de fourrure grise* ».

Assés portent avoir et vair et *gris*. (Aiol, 606; Troie, 1130; Erec, 1343.)

Cette simplification d'expression qui ne pouvait donner lieu à aucun malentendu est probablement due aux pelletiers; il en aura été de même des drapiers pour lesquels du *gris* représentait du *drap gris*.

Ne vesti (car biau ne li fu)
Dras de couleur, ne vair ne *gris*;
Ses robes estoient de *gris*. (Beaum., Man., 5330-2.)[1].

1. Cet exemple nous prouve: 1) que *gris*, s. m., « *fourrure grise* », avait perdu une bonne partie de sa signification de *couleur* pour devenir un terme spécial; 2) que le *drap gris* était le symbole de la *simplicité* et du *deuil*.

Partant du substantif *le gris*, avec la signification de « *la fourrure grise* », l'on a repris *gris* comme adjectif dans le sens de « *de fourrure grise* »[1].

L'adjectif *gris* peut également signifier « *de drap gris* », mais cet emploi est infiniment plus rare.

On ne peut guère se rendre compte s'il s'agit de l'une ou de l'autre des significations qu'à l'aide du contexte ; réuni à *vair*, quand il est question de *vêtements somptueux*, *gris* sera toujours de « *fourrure grise* ».

N'avés pelichon vair, *gris* ne hermine. (Aiol, 2473 ; Thèbes, 794 ; Escoufle, 4101.)
A mantiaus *gris*, orlez de sable. (Erec, 2342 ; Thèbes, 8444 ; Gaydon, 595.)
La pene n'iert *grise* ne vaire. (G. de Dole, 5338.)
robes vaires et *grises*. (Villeh., p. 277, § 132, 5. l. de la fin.)

2) *Dérivés de Gris :*

1) **Grisittu* > *griset*[2], « *un peu gris, gris* ».

Desfuble chape *grisete*. (Rom. et Past., III, I, 27.)

2) **Grisellu* > *grisel*[3] α:) « *gris* ». voir le seul exemple donné par Godefroy.

β) *nom propre d'un cheval gris.*

Et s'ai souvent, d'un bastoncel,
Fait un cheval nommé *Grisel*. (Froiss., P. I, Espin., 213-14 ; ib., II, Débat, 31.)

3) **Grisellittu* > *griselet*, « *gentiment gris, gris* ». voir l'unique exemple donné par Godefroy, s. v.

4) **Grisile* > *grisle, grille, grile*, « *gris* ».

Tote ot vaire l'espalle destre
Et bien fu *grisle* la senestre. (Enéas, 4055-6.)
Et chevaucha un cheval *grisle*. (Thèbes, 6599.)

1. Même dans cette nouvelle acception, *gris* est encore terme de couleur.
2. *Griset*, s. m., « *drap de couleur grise* ».
3. *Grisel*, s. m., « *drap de couleur grise* ».
Voir pour ces deux remarques les exemples uniques donnés par Godefroy, s. v.

5) **Grisardu > grisart.*

α) « *grisâtre* ». voir dans Godefroy, s. v., le seul exemple qui soit antérieur au XVe siècle.

β) « *cheval grisâtre* ». voir dans Godefroy, s. v., un exemple du XIVe siècle.

6) **Grisanu > grisan, grisain,* « *gris, grisâtre* ».

Godefroy le traduit à tort, à notre avis, par « *grec, d'origine grecque* » ; rien ne nous empêche d'y voir un dérivé de *gris* et en voici la raison : En vieux français, tous les noms d'étoffe indiquant une provenance étrangère désignent des tissus par cela même précieux ; des étoffes venant de Bagdad, d'Asie ou de Grèce, se vendaient à des prix très élevés ; or, *grisan,* comme substantif masculin, désigne une grossière et mauvaise étoffe en gros drap, exactement la même chose que du (drap) *gris.*

Es ledes chapes de *grisan.* (G. de Dole, 429.)[1].

3) *Composés de Gris.*

Gris + mêlé > grimelé, « *gris* ».

Voir à la page 42.

COMPLÉMENT AUX DÉSIGNATIONS DE GRIS.

J'ai longtemps hésité à faire figurer les expressions qui suivent à côté de celles que je viens de citer. Après mûre réflexion, j'ai préféré leur donner place dans un *Complément,* où elles figurent bien encore parmi les expressions pour *gris,* mais pas au même titre que les précédentes.

La caractéristique qui distingue ces termes, que nous allons étudier, consiste en ce qu'ils expriment encore moins la pure et simple idée de *gris* ; les uns contiennent l'indication presque aussi forte d'une autre couleur, d'autres mêlent, de l'une ou de l'autre manière, à la notion de *gris* une nuance étrangère.

1. Voir Godefroy, s. v., un second exemple.

1) **Ligardu > liart*[1], « *couleur de lie, grisâtre* ».

La lie pouvant être de couleur fort différente, *liard* a aussi une signification assez flottante. L'emploi de ce vocable est limité à la désignation d'une couleur de la *robe du cheval*.

1) *Liart :* « *gris clair, gris jaune, gris foncé, gris noir,* etc. ».

Ducange[2], et Littré après lui, font de *liard* un *synonyme* de *pommelé*, opinion que je me refuse à accepter, aucun exemple ne s'y prêtant. Ce serait du reste une nuance de la couleur *grise* étrangère à la couleur habituelle de la *lie*[3].

Sor un destrier *liart* monta. (Enéas, 9198; Aym., 4141; Gaufrey, 4058.)

1*a*) *Liart,* s. m., « *cheval de couleur liarde* ».

Le *liart* ros en destre en meine. (Thèbes, 4478; Gaydon, 5126.)

1*b*) *Liart,* nom propre d'un cheval *liard*.

Cil prent Ferrant et cil Moriel,
Et cil Vairon et cil Soriel
Et cil *Liart* et cil Baucant. (Mousket, 7082-4; Beaum., J. et Bl., 4580.)

2) **Pommellatu > pomelé,* « *pommelé, gris pommelé* »; se dit de chevaux[4].

Ce mot, qui ne signifiait originairement que « *couvert de*

1. J'indique cette étymologie, parce que, bien que peu persuadante, elle est généralement acceptée. Admettant la qualification d'une couleur d'après une *lie* quelconque, il va de soi qu'on prenne pour base la lie du *vin* ; or, ce n'est que le vin rouge qui peut fournir cette couleur; de même aujourd'hui *couleur de lie* veut dire autant que « *violet rouge, bordeaux* ». Comment en tirer une désignation pour *gris* ?

2. *Liardus, color equi, gris pommelé nostris.*

3. Une raison, entre autres, qui me pousse à ne pas voir dans *liart* un équivalent de *pommelé*, est que nous trouvons souvent *ferrant* et *pommelé* réunis ; par exemple : C'est .I. chevax *ferrans* et *pumelé*. (Huon de B., 6476; Escoufle, 7163; Mousket, 7848.)

Par contre, nous ne rencontrons jamais *ferrant* et *liart* ainsi employés.

Il est évident que, bien que négative, cette raison n'existe pas moins.

L'énumération, en provençal, de couleurs de chevaux (Rom., XXIII, 352) distingue *ferrant pomellat* de *negre lyart*.

4. Le vieux français ne s'en sert que pour désigner la robe des chevaux; Brunet Latin, *Trésor*, p. 248, l'emploie pour des *loups* : voir Littré, s. v. Nous voyons que le seul exemple où *pommelé* est attribué à un être autre qu'un cheval, appartient à un étranger.

dessins d'une autre couleur en forme de petites pommes[1] », a gagné, comme désignation de la robe du cheval, le sens restreint de « *gris, gris pommelé* ».

Ferranz et bais et *pomelez*. (Troie, 6227.)
C'est .I. cevax ferrans et *pumelé*. (Huon de B., 6476 ; Escoufle, 7163.)
Orendroit monterai en bauchant *pumelé*. (Fierabr., 465 ; Aliscans, 3516.)
Et le pere a chevax à chascun .I. donné,
Et furent tuit ferrant et par lieus *pommelé*. (Doon de M., 11401-2.)

COMMENT EXPRIME-T-ON GRIS EN VIEUX FRANÇAIS ?

Le vieux français exprime la couleur *grise* par : *chenu, enchani ; ferrant, ferrandin ; cendreus, cendresse ; bis* et ses dérivés ; *mélé, grimelé ; gris*, ses dérivés et ses composés ; *liart, pommelé*.

Nous avons déjà dit que de toutes les expressions latines, ce ne sont que les dérivés et les composés de *canus* qui se sont conservés en vieux français ; mais même ceux-ci ont subi une restriction, leur emploi se limitant à la désignation des *cheveux*.

Avec *ferrant* et *ferrandin*, on a créé la nuance « *gris de fer* » ; couleur qui n'a trait qu'à la *robe* du *cheval*, de la *mule*, etc., et aux *barbes* et *cheveux grisonnants*.

Cendreus, féminin *cendresse*, signifient « *couleur de cendres* » ; ces expressions très rares paraissent plutôt, en dépit de leur forme populaire, être d'origine *savante*.

Avec *bis* et ses dérivés, désignant la couleur du *coton*, le vieux français forme une nouvelle expression pour *gris*, qui, vu son origine, insiste sur le côté *brun* de la couleur *grise*.

Ces différents termes que je viens de citer expriment tous la comparaison avec un objet *gris* quelconque ; *mélé* et *grimelé* nous montrent une manière nouvelle d'exprimer la couleur en question ; désignant une *barbe*, des *cheveux* « *poivre et sel* », *mélé* indique ce *mélange* de cheveux de *couleur foncée* et de cheveux *blancs*.

1. Ducange : **pomelatus, a Gallico pommelé, dicitur de equo scutulato.*

Sauf *cendreus* et *bis*, toutes les expressions que nous venons de passer en revue ne servent qu'à désigner la couleur des *cheveux*.

Le germanique *gris* nous fournira l'expression générale, signifiant « *gris* » dans toutes les nuances.

Liart, cette expression, dont l'emploi est encore restreint à la désignation de la *robe* du *cheval*, semble être un emprunt fait au celtique ; il exprime le côté *trouble*, pour ainsi dire *sale*, de *gris*.

Pommelé, aussi une désignation du *cheval*, sert à désigner les dessins *blancs* particuliers en forme de *petites pommes* sur la *robe grise* d'un *cheval*.

Le vieux français renonce donc en bonne partie à la nuance latine *canus*, puisqu'il la restreint aux *cheveux*.

Les autres nuances qu'il a créées et que nous venons de citer, présentent de grandes divergences avec le latin.

Canus signifie au fond « *brillant, gris blanc* » : la plupart des nouveaux termes : *ferrant, cendreus, bis, liart*, font beaucoup plus valoir la partie *sombre* de *gris* ; ils mettent au premier plan sa relation avec *noir, obscur*.

Loin d'admettre que l'ancien Français ait perçu la couleur *grise* d'une façon *physiologique* différente du Latin, nous constaterons qu'il a été frappé du caractère *sombre* de *gris*, tandis que le Latin y a relevé le côté *brillant*, se rapprochant de *Blanc*.

La couleur *grise* était, en sa qualité de couleur *neutre*, une des plus difficiles à traduire. Déjà nous voyons dans le latin classique un penchant à limiter l'attribution de *canus* ; les autres expressions latines étant tout à fait insignifiantes, le vieux français s'est vu dans la nécessité de se pourvoir à nouveau.

Il a pris pour expression générale *gris*, mais, comprenant fort bien que, presque pour chaque objet de cette couleur, cette dernière présentait un caractère particulier, il s'est muni d'un choix assez grand d'expressions créées par *comparaisons*.

EXPRESSIONS DÉSIGNANT PLUTÔT UN MÉLANGE DE COULEURS, UNE BIGARRURE, QUE DES COULEURS ISOLÉES.

Les expressions énumérées dans notre *Complément* désignaient plutôt un mélange de couleurs qu'une couleur seule ;

nous les ferons suivre de celles qui expriment seulement une pluralité de couleurs.

1) *Variu* > *vair.*

Cette expression, employée comme terme de couleur, est susceptible de différentes significations.

1) *Vair,* « *de différentes couleurs, multicolore* ».

α) *au propre :*

Le gai apel nostre aversaire
Et ses engiens se plume *vaire* ;
Sathans est vairs com *vaire* plume. (Carité, CLXXIX, 1-3.)

β) *au figuré :*

« variable, changeant, faux ».
Sathans est *vairs* com vaire plume. (ib., vers 3.)

1*a*) Qnand en parlant d'*épées* ou de *heaumes,* on dit qu'ils sont *vairs,* on entend par là les *reflets* de toutes les couleurs de l'acier poli.

Puis fremerent es ciés les *vers* elmes brunis. (Aiol, 4710; Gui de Nant., 979.)
Les escus *vers* et les elmes luisant. (Huon, 1101.)
Mainte (lance) bandee et mainte *vaire*. (Erec, 2146.)

1*b*) Appliqué à un *cheval, vair* signifie « *tacheté* » ; il prend facilement le sens de « *gris pommelé* », ces deux couleurs — *gris* avec *dessins noirs* ou *blancs* — se trouvant le plus fréquemment réunies sur la robe d'un cheval.

Et sist desor un *vair* destrier. (Enéas, 6915 ; Mort Aym., 1795.)
Mon palefroi *ver* anselez. (Erec, 1410; ib., 2623.)

Complément :

Vair, s. m., « *cheval vair* ».

Et sa femme est el *ver* montée. (Erec, 2307 ; ib., 3192.)
Et fu moult bien armés sur le *vair* estelé. (Fierabr., 4334.)

1*c*) Dit des *yeux, vair* signifie « *gris bleu* ».

Voir au chapitre sur *Bleu,* page 96.

2) *Vair,* « *de fourrure vaire* ».

Employé comme substantif masculin, *vair* désigne la fourrure de l'écureuil du nord, qui est *grise* et *bleue*[1].

Le *vair* est opposé généralement au *gris.*

Assés portent avoir et *vair* et gris. (Aiol, 606; Troie, 26782; Enéas, 450.)

Cele robe de menu *ver.* (Fabl., Pl. Bourse, p. 98, l. 7.)

Partant du substantif *vair,* « *fourrure vaire* », l'on a, comme pour *gris,* repris l'adjectif dans le sens de « *de fourrure vaire* ».

Et un mantel sanz harigot,
Ver, d'escarlate, au col li met. (Yvain, 5428-9; Cour. L., 2456; Thèbes, 881.)

N'avés pelichon *vair,* gris ne hermine. (Cour. L., 2473; Troie, 10985.)

2) * *Vair* + *ittu* > *vairet,* « *gris et noir, pommelé* ». se dit d'un cheval. voir Godefroy, s. v.

Vairet, s. m., « *cheval vairet* ».

Et li *vairès* d'Espagne me fust chi aprestés. (Elie de St-G., 1622.)

3) * *Vair* + *atu* > *vairé,* « *fait avec du vair* ». voir un exemple dans Godefroy, s. v. *vairier.*

4) *Variatu* > *vairié,* « *de différentes couleurs, tacheté* ».

Si soller furent d'un peisson
de cent colors menu *vairié.* (Enéas, 4026-7.)

Et le tierz (chevians) fu trestoz *veiriez.* (Erec, 2912.)

En terme de *blason, vairié* indique une partie de l'écu chargée de *vair:*

Car les armes de Moriaumés sont *vairiet* contre *vairiet.* (Froiss., Chron., II, 60, l. 26-27.) voir un autre exemple dans Godefroy, s. v.

5) * *Vairitu* > *vairi,* terme de blason, signifiant « *portant de vair* ». voir un exemple dans Godefroy, s. v.

1 C'est l'explication de Littré; Schultz, *Höf. Leben,* I, 357, y voit autre chose.

6) * *Vairellatu* > *vairelé*, « *tacheté, bariolé* ».

Voir deux exemples dans Godefroy, s. v.

7) * *Vairone* > *vairon*, « *de différentes couleurs, tacheté* ».

Vairon, s. m., « *cheval tacheté* ».

Vairon n'a pas encore la signification restreinte moderne; un *vairon* signifie autant que *un cheval vair*. Ducange cite *vair* et *vairon* comme couleur de cheval, sans faire de distinction.

Sor le *vairon* qui grans saus li porprent. (Gaydon, 7249.)
A tant es vous Gaufrey sus le *veron* isnel. (Gaufrey, 4370.)

Vairon est le nom propre d'un cheval *vairon:*

E monta seur *Veiron* qui li fu amenés. (G. de Nant., 415; G. de Dole, 2740; Gaydon, 2977; Mousket, 7083.)

8) * *Vaironnatu* > *vaironné*.

α) « *tacheté de blanc et de noir; pie.* » se dit d'un cheval. voir l'exemple unique dans Godefroy, s. v.

β) en termes de blason: « *de vair* ». voir le seul exemple dans Godefroy, s. v.

9) * *Pigellatu* > *pielé, piolé*, « *tacheté comme la pie* ».

Participe passé, faisant fonction d'adjectif, du verbe *pieler, pioler*, de * *pīgellare* [1], « *donner les couleurs de la pie, bigarrer* ».

α) *au propre:*

Or oiez com li avint mal:
En mi sa voie a encontrée
Une geline *pielée*,
Qui pasturoit en la charrière;
A poi ne s'en retorne arriere,
Por ce qu'il i entendoit sort. (Fabl., IV, 182, l. 14-19.)
Trop par estoit la terre cointe,
Qu'ele ere *piolée* et pointe
De flors de diverses colors. (Rose, 1415-17; ib., 16979-80.)

1. * *Pīgellare* > *pieler, pioler*.
« *tacheter comme la pie, bigarrer* ». L'*e* devant *l* s'est changé en *o*.
Comment li solaus les *piole*. (Rose, 18961; ib., 19466.)

β) *au figuré:*

Wai l'ome ki suit double trache,
Ki le laine au lin entrelache.
Ki fait se vie *pielée,*
De bien, de mal entremeslee. (Miser., LXVIII, 4-7.)

10) * *Grivellatu* > *grivelé.*

« *couleur de grive, mêlé de gris et de blanc* ».
Un *moine grivelé,* c'est un moine « *vêtu de drap grivelé* » :
Lors serai moines blans ou noirs,
Grivelés, bruns, ou bis ou beges.
voir Ducange, s. v. *bigera.*

Dans *Jehan et Blonde,* de Beaumanoir, le comte de Gloucester confond, dans son fameux français, *grivelé* et *piolé,* et en fait *griolé:* Et mon palefroi *griolé.* (3133.)

11) * *Guttatu* > *goté.*

« *tacheté de dessins en forme de gouttes* ».
D'une porpre inde a or *gotee.* (Troie, 1219.)
Ainz ert d'un jaspe vert *goté.* (ib., 22967.)
Menuëment a or *goté.* (Enéas, 1472.)

12) * *Vir(i)olatu* > *virolé.*

« *qui a des bandes de poils d'une autre couleur* ».
(D'un cheval) Et par les piés fu devant *virolés.* (Alisc., 8028.)

13) *Misculatu* > *mellé.*

« *de couleurs mêlées, de différentes couleurs* ».
S'elle a vestu robe moree
Ou blanche ou verte ou asuree
Ou *mellee* ou jaune ou vermeille. (Clef d'Am., 1553-5.)

Complément:

Meslé, s. m., « *lainage de couleurs mêlées* ». voir Godefroy, s. v.

14) *Balteu* > *balz* + *ing* > *baucenc* > *baucent*[1].

Comme le dit M. G. Paris, *balteanus* doit avoir remplacé

1. *Romania,* XXIV (1895), p. 586-8 ; annotation de M. G. Paris.

son suffixe *-anus* par *-ing* ; cette forme ne nous est pas conservée comme désignation de la robe du cheval ; par contre, dans une autre acception : Tout vassal de la puissante maison des Baux, près Arles, portait le nom de *baussenc*[1] ; il ne me semble pas impossible que la substitution du suffixe germanique *-ing* au suffixe latin *-anum* ait été provoquée par cette forme méridionale, que l'importance de cette maison provençale avait sûrement fait connaître dans la France septentrionale.

Je relève ce que M. G. Paris dit (*l. c.*), à savoir que *bauçan* se trouve souvent uni à *gascon*. Or, en vieux français, des termes de ce genre ne signifient parfois que *méridional*[2].

Quant à la signification de *bauçan*, originairement elle aura été « *porteur d'une ceinture de couleurs différentes.* »

Nous voyons qu'au fond *bauçan* n'exprime aucune couleur.

Je serais tenté — et les exemples m'y autorisent — d'admettre que cette expression, premièrement restreinte, s'appliquait à la *jambe d'un cheval d'une couleur, avec une bande de poils blancs* (cf. l'it. *balzano ; Rom.*, XXIII, 352 : « *pel saur baussan de* .IIII. *pes...* »).

Car ce n'est que de la *jambe* du cheval qu'il peut être question et non d'autres parties de son corps, lorsqu'on parle de *ceinture* de poils différents ; puis le sens s'est élargi à « *rayé, tacheté de blanc* ». C'est dans ce sens que nous trouvons *bauçan* en vieux français.

1) *Bauçan,* « *tacheté de blanc* », en parlant d'un cheval.

Sor chevaus bes, sors et *bauçanz*. (Erec, 2344 ; Rou., 3293 ; Mort Aym., 709 ; G. de Pal., 6206.)
Et tant destrier *bauchant* et pomelés. (Aliscans, 3516.)

2) *Bauçan,* s. m., « *cheval bauçan* ».

L'en li ameine le *balcent* en la place. (Cour. L., 409.)
Et vient au *bauchant* sor, par l'estrier est montés. (Fierabr., 661.)
L'un saut el brun *baucent* et l'autre el barbari. (Aye, 2768.)
Chi en vient .I. deseur .I. noir *bauchant*. (Aliscans, 5454.)

1. *Notice historique sur la Ville des Baux*, par Jules Canonge, note finale. Avignon, Aubanel frères, 1890.
2. Les Baux possédant la Camargue, réputée pour ses chevaux, il n'était que naturel de rapprocher *bauçan* et *baucenc*.

3) *Bauçan,* nom propre d'un *cheval bauçan,* d'un *mulet bauçan.*

Et l'amirés fait *Bauçant* enseler,
C'est .I. cevax ferrans et pumelé, (Huon, 6475-6; Aliscans, 657.)
(D'un mulet) Ahi, fait il, *baucent, baucent.* (Escoufle, 6286.)

C'est à tort, il me semble, que M. P. Meyer a écrit *bauçan* avec une minuscule, car il s'agit d'un nom propre[1].

β) PÂLE

L'expression latine habituelle est *pallidus* (ou bien *pallens*). Elle ne représente pas, en première ligne, une couleur, mais un degré plus ou moins fort de *clarté*[2].

Outre cette acception, *pallidus* peut avoir une signification spéciale et restreinte, « *jaunâtre, jaune pâle* ».

Enfin des objets faiblement *verts* sont désignés par *pallidus.*

A côté de *pallidus,* nous trouvons aussi *lividus,* qui signifie originairement « *pâle*[3] », mais dont l'emploi, en latin classique, avec le sens de « *bleu* », est de beaucoup le plus fréquent.

Albus est aussi employé comme désignation pour *pâle* ; nous avons vu qu'il signifiait « *blanc mat* ». Cela touchait à *pâle.*

Complément :

En fait de *formations verbales,* le latin connaît

a) *pallēre,* « *être pâle* »; *pallescere, expallescere, impallescere,* « *pâlir* ».

b) *albēre, albescere,* « *être, devenir blanc pâle* ».

Comme *substantif,* nous signalerons *pallor.*

Le latin se sert de *pâle* comme couleur symbolisant la *peur,* d'où *pallor* signifiant souvent « *peur* ».

1. Opinion de M. Densusianu, au sujet de ces significations : « *Le mot doit avoir été employé primitivement pour désigner un cheval noir tacheté de blanc, et, plus tard, par un élargissement de la sphère du sens, on appliqua ce terme à tout cheval dont les poils étaient de deux couleurs différentes* ». (Rom., XXIV, 587.)
2. Blümner, *l. c.*, p. 81.
3. Blümner, *l. c.*, p. 148, note 2.

Conclusion :

Nous voyons que *pâle* est rendu en latin par des expressions signifiant « *pâle, blanc, pâle-bleuâtre* ».

Pallidus avec ses dérivés et ses composés se retrouve en vieux français, tandis que *albus* et *lividus* ont disparu.

PÂLE EN VIEUX FRANÇAIS

I. TRADITION LATINE

1) *Pallidu* > *pale.*

α) *au propre :*

« *pâle, de couleur pâle* ».

Teinz fu e pers, desculurez e *pales.* (Roland, 1979 ; Troie, 3498.)

Eschevelee et tote *pale.* (Enéas, 6263 ; Cligès, 5460 ; Conon, X, 2, 2.)

Toz li devint *pales* et blans
Li vis con se ele fust morte. (Erec, 3720-1.)

β) *au figuré :*

1) *Pâle*, tout en étant attribué à des personnes ou des créatures qui pouvaient avoir cette teinte, perd une grande partie de sa valeur de perception pour devenir la couleur symbolique de la *fausseté*, de l'*hypocrisie*, du *manque de courage moral.*

Chière ot de traïtour et couleur de pendu. (Doon, 9451.)

(*Papelardie*) S'avoit la color *pale* et morte. (Rose, 433.)

(*Astenance-Contrainte*) De belle taille la devis,
Mes un poi fu *pale* de vis ;
El resembloit, la pute lisse,
Le cheval de l'Apocalipse,
Qui sénefie la gent male
D'ypocrisie tainte et *pale* ;
Car ce cheval sor soi ne porte
Nule color, fors *pale* et morte. (ib., 1302-9.)

2) Comme en latin, *pâle* peut exprimer la *peur* ; dans l'exemple suivant, où il s'agit de la Mort, *pâle* n'a plus gardé son idée

de *couleur*, pour passer à la signification de « *effrayée, terrifiée* ».

De poor devint *pale* et tristre. (Evang. de Nic., B, 1493.)

Autrement, de quelle couleur aurait été la Mort auparavant?

2) *Discoloratu* > *descoloré*[1].

C'est le contraire de *coloré*, « *rose et blanc* », en parlant du visage.

Descoloré peut donc simplement signifier que le visage n'est plus *rose* comme dans

Le vis ot noir et tot *descouloré* (Aliscans, 3216),

où il est question de Rainouard, qui est *noir* de *charbon*.

Mais comme d'ordinaire, lorsqu'on pâlit, le visage perd ses couleurs, la signification la plus fréquente de *décoloré* est « *pâle* ».

Tant que tuit sont *descoloré*. (Cligès, 280.)

Il est estains et pailes et tous *descoulourés*. (Fierabr., 3399; Gaydon, 1819; ib., 1892.)

Complément :

Pallore > *paleur*.

« *couleur pâle, teint pâle* ».

α) *au propre :*

E les derrainetes del dos de li en *pallor* d'or. (Psaut. d'Oxf., LXVII, 14.)

β) *au figuré :*

Pâleur sert à exprimer la *faiblesse morale* dans

Remire toi, hom sans colour :
Il te convient rencolorer ;
Car Dieus desdaigne te *palour*. (Miser., CCLV, 8-10.)

II. CRÉATION ROMANE

I. BASÉE SUR LA TRADITION

Par dérivation et composition :

1) **Pallittu* > *palet*.

« *un peu pâle, gracieusement pâle* ».

Et elle fu un pou *pailette*. (Rom. et Past., I, p. 44, v. 47.)

1. *discoloratus :* Zeno, 1, *Tract.*, 16, 3.

2) **Pallītu > pali.*

« *devenu pâle, pâle* ».

Participe passé du verbe *palir,* faisant fonction d'adjectif.

Tant avés perdu sanc, le chiere avés *palie.* (Elie de Saint-G., 1306; Enéas, 2268.)

Le vis en ot *pali* et teint. (Troie, 17336.)

Com il en ert *paliz* et teint. (Enéas, 9193; Cligès, 4355.)

3) **Impallītu > empali.*

« *devenu, rendu pâle; pâle* ».

Participe passé du verbe *empalir,* employé comme adjectif.

Enpalie et descolorée. (Enéas, 8234.)

4) **Expallītu > espali.*

« *devenu, rendu pâle; pâle* ».

Participe passé de *espalir,* servant d'adjectif.

Voir l'exemple unique dans Godefroy, s. v.

5) **Discolorītu > descolori.*

« *ayant perdu ses couleurs vives; pâle* ».

Participe passé de *descolorir,* servant d'adjectif.

Molt le vi nu et povre, *descolori.* (Aiol, 1567.)

Complément:

I) *Formations verbales.*

1) **Pallire > palir.*

α) *au propre:*

« *devenir pâle* ».

Sovent li fet *palir* la face. (Troie, 14940; G. de Dole, 4830.)

Que si vos voi *palir* et engroissier. (G. de Dole, 2245.)

Peut-être avec le sens de « *s'effrayer* » dans l'exemple suivant:

Que l'an n'an tressaille et *palisse.* (Cligès, 3872.)

β) *au figuré:*

La pâleur caractérisant en général les personnes d'un tem-

pérament faible, *pâle* devient synonyme de « *faible, affaibli* »; aussi *pâlir*, dans l'exemple suivant, me semble-t-il ne pouvoir avoir que le sens de « *s'affaiblir, diminuer* ».

Ne s'en puet pas *palir* ne taindre
L'aigue qui li descent des ex. (Escoufle, 4818-9.)

Il s'agit de bons soins prodigués par un jeune homme à Aélis, toute désolée, bons soins qui ne peuvent *ralentir* ni *faire cesser* ses larmes.

2) **Expallire* > *espalir*.

« *devenir pâle* ».

Muer color et *espalir*. (Enéas, 7926.)

3) **Impallire* > *empalir*.

« *rendre pâle ; devenir pâle* ». voir Godefroy, s. v.

4) **Excolorire* > *escolorir*.

« *perdre ses couleurs, pâlir* ».

En partie avec cette signification, et en partie déjà avec l'acception au figuré de « *avoir peur* », nous trouvons ce verbe dans

Meie est venjance ; e je reguerredurrai à els en tens, que *escularst* li piez d'icels. (Psaut. d'Oxf., Cantic. M., 51.)

5) **Discolorire* > *descolorir*.

« *perdre ses couleurs, pâlir* ». voir Godefroy, s. v.

II. *Substantifs*.

1) **Impallītiamentu* > *empalissement*.

α) *au propre :*

« *action de pâlir* ».

Voir un exemple dans Godefroy, s. v.

β) *au figuré :*

Au figuré, ce mot signifie « *épeurement, terreur* ».
L'eure que il nasquirent vous di chertainement
Que le soleil rougi en *empalissement*,
Et mua sa fachon et son trescourement. (Doon, 6883-5.)
(A l'occasion de la naissance de futurs grands guerriers.)

2) * *Pallittate* > *paleté.*

« *pâleur* ».

Voir l'unique exemple donné par Godefroy, s. v.

3) *Palissor.*

« *pâleur* ». voir Godefroy, s. v.

II. NON BASÉE SUR LA TRADITION

I) *Par changement de signification.*

1) * *Persu* > *pers*[1]

Nous avons dit que la pâleur était fort différente, selon que l'obscurité ou la lumière y domine la partie noire ou la partie blanche ; c'est pour en qualifier le côté sombre que nous trouvons *pers* parmi les termes servant à exprimer cet état (cf. Dante, Convivio, IV, 20.)

α) *au propre :*

« *violet, bleu foncé, de couleur bleue ; livide, pâle* ».

De maltalent ot le vis *pers.* (Enéas, 1792.)

N'avoit mie la face *perse,*
Ains ert bele et de gent ator. (Escoufle, 1156-7.)

Est en la garderobe entrez
Ou s'amie gisoit enverse
El lit, descolourée et *perse.* (Chast. de Vergi, 862-4.)

β) *au propre et au figuré :*

Corps *pers, physiquement* et *moralement pâle, sans énergie :*

Tu norris un cors flaistre et *pers.* (Miser., XX, 8.)

2) * *Persitu* > *persi.*

« *devenu livide, pâle* ».

Participe passé du verbe *persir,* employé comme adjectif.

Tuit sont *persi* et freit et pale. (Troie, 16304.)
Et ta colors tote *persie.* (Enéas, 6192.)

1. Cf. p. 91.

3) *Tinctu* > *teint.*

« *ayant perdu ses couleurs ; pâle* ».

Cil sont *taint* et pers comme glise. (Escoufle, 2498.)
Tant la bati qu'ele en fu perse et *tainte*. (Rom. et Past., I, 9, 15.)

4) *Vanu* > *vain.*

« *vain de couleurs, c'est-à-dire privé de couleurs, pâle*[1] ».

Dans le Roman de Troie, 16417, l'auteur dit d'Andromaque, qui est près de mourir de désespoir :

Sovent est verte, et pale, et *vaine*.
Il entra el palaiz toz *vains*. (Thèbes, 1805.)

5) *Noiri, nerci*, etc.

J'ai traité de ces expressions au chapitre sur *Noir* ; voir aux pages 26-7.

6) **Exmarmoratu* > *esmarbré.*

« *blanc comme le marbre, pâle* ».

Il me semble que cette signification correspond plus à l'esprit du vieux français que celle proposée par Godefroy, « *froid comme marbre, glacé de terreur*[2] ».

Tuit esbahi et *esmarbré*. (G. de Dole, 4602.)

7) *Mortu* > *mort.*

« *de couleur morte ; pâle* ».

Comme *pâle*, avec une teinte de symbolisme :

S'avoit la color pale et *morte*. (Rose, 433 ; ib., 1309.)

II. *Par emprunt à une autre langue et par changement de signification.*

1) **Blemitu* > *blesmi.*

« *pâle, livide* ».

Participe passé faisant fonction d'adjectif, du verbe *blemir*,

1. C'est ainsi que je comprends *vain* dans certains passages ; Godefroy cite les mêmes exemples, mais n'admet pas cette signification. Tout dépend de ce que la pensée ajoute à ce vocable, qui, au fond, signifie « *vide de, privé de* ».
2. Pour *esmarbre* avec la même signification, voir Godefroy, s. v.

dérivé de *bleme,* qui vient du scandinave *blâmi,* « *couleur bleue foncée* ».

Il n'y a pas lieu de mettre en doute cette étymologie; l'*s* que l'on rencontre souvent dans les mots appartenant à cette famille, comme *blesmir,* n'est pas d'origine primitive[1]. *Blemir* aboutit dans l'évolution de sa signification à « *blesser* »; *blesser* et *blemir* devenant ainsi synonymes, on a cru voir dans *blemir* la racine *bles*; et c'est de là que provient l'*s*.

Et si est rox et la char a *blesmie.* (Aym., 2475.)

2) **Imblamitu* > *emblami.*

« *rendu ou devenu livide, pâle* ».

Le destrier broiche, de grant ire *emblamis.* (R. de Cambr., 2532.)

Complément:

Formation verbale.

**Blemire* > *blesmir.*

« *pâlir* ».

Voir Godefroy, Complément, s. v.

COMMENT EXPRIME-T-ON PÂLE EN VIEUX FRANÇAIS?

Pour exprimer la *pâleur,* le vieux français se sert des termes suivants: *pâle, descoloré, palet, pali, empali, espali, descolori; pers, persi; teint, vain, neri, nerci etc.; esmarbré, mort; blemi, emblami.*

Il a donc gardé la nuance générale *pâle* et pris des mots exprimant l'*absence de couleurs: descoloré, descolori; vain, mort;*

des expressions signifiant originairement ou habituellement « *bleu* »: *pers, persi, blemi, emblami ;*

des expressions signifiant « *noir* »: *neri, nerci.*

Il a créé avec *esmarbré* la nuance « *pâle comme le marbre* ».

Si nous comparons ces résultats avec le latin, nous voyons que l'ancien Français, plus que le Latin, a vu dans la pâleur l'*absence de couleurs vives, de clarté.*

1. Voir Littré, s. v. *blême*; M. Thomas repousse cette étymologie.

Dans son esprit, la pâleur présente beaucoup plus d'affinité avec le *noir* qu'avec le *blanc*.

γ) BRUN, SOMBRE[1]

Le latin se sert des expressions suivantes : *fuscus*, « *brun foncé, noirâtre* ».

furvus, « *brun foncé, noir, sombre* ».

De *fuscus* proviennent les dérivés *fuscare* et *infuscare*, « *rendre sombre* ».

BRUN, SOMBRE, EN VIEUX FRANÇAIS

I. TRADITION LATINE

Les désignations latines ont complètement disparu. Si *fuscus* et **furvius* ne s'étaient pas conservés dans d'autres langues romanes, on serait en droit de dire que ces expressions, n'étant pas liées à une couleur fixe, n'avaient pu se maintenir.

II. CRÉATION ROMANE.

I. BASÉE SUR LA TRADITION

Les expressions latines ne nous ont point laissé de dérivés.

II. NON BASÉE SUR LA TRADITION

I) *Par changement de signification.*

1) **Būru* > *bure*[2].

« *rouge feu, sombre* ».

Chapes a aige et cotes *bures*. (Escoufle, 3583.)
Sa chapete *bure*. (Rom. et Past., II, 19, 12.)

1. Il ne s'agit que des expressions se rapportant à des couleurs, non de termes généraux comme *sombre, obscur, ténébreux*.
2. Le latin connaît :
1) *bŭrra* > *bourre*, qui n'a jamais été un nom de couleur.
2) *bŭrrus* (πυρρός), « *rouge feu* », auquel, pour les formes romanes, il faut substituer un type **būrus*.
Voir pour la signification de ce mot, comme terme de couleur dans les autres langues romanes, Körting (nº 1422).
Le *Dict. Gén.* semble confondre *bourre* et *bure*, s. f., qui n'est que l'adjectif substantifié au XVIe siècle.

2) **Būreu > buire.*

« *brun foncé* ».

Voir deux exemples dans Godefroy, s. v.

3) **Būrione > buiron.*

« *brun foncé* ».

Voir l'unique exemple donné par Godefroy.

Complément :

**Būrellu > burel,* s. m., « *bure* ».

Al camberlenc por cest *burel.* (Escoufle, 4729.)

II) *Par emprunt à une autre langue et par changement de signification.*

1) Germanique *Brûn > brun.*

« *brun, brun foncé, sombre* ».

Venant de *brinnen, brûn* signifie et « *brûlant, brillant* », et « *brûlé, sombre* ».

α) *au propre :*

1) « *brun* ».

S'aseoit as fenestres sor un *brun* paille. (Cour. L., 1985.)
Bruns chevaliers ert de visage. (Troie, 5345.)
La chière ot *brune,* et le chief sor. (ib., 20970.)

Brun : « *aux cheveux bruns, au teint brun* ».

Gualdins li *bruns* les conduit, li marchis. (Cour. L., 1490; G. de Nant., 2510; Aliscans, 5.)

Je sui *brune,*
S'avrai *brun* ami aussi. (Rom. et Past., I, 20, 5-6.)
Tuent paiens et fors et *bruns.* (Mousket, 7115.)
El ne fu oscure ne *brune,*
Ains fu clere comme la lune. (Rose, 999-1000.)

Brun : nom propre d'un *cheval brun :*

A tant brocent *Bruns* et Bauçans. (Mousket, 7144.)

Complément :

Brun, s. m., « *drap brun* ». voir l'exemple unique dans Godefroy, s. v.

2) « *sombre*[1] ».

Dedevant lui ad une pierre *brune*. (Rol., 2300 ; Cour. L., 5202 ; Thèbes, 3092 ; cf. Aye, 1286 ; Aym., 3590.)

Orites ha forme reonde
Et colour neire ; en li habunde
Beautez, se tot ha color *brune*. (Lap. de B., 1073-5.)
Sormonte li solaus la lune,
Qui trop est plus troble et plus *brune*. (Rose, 12753-4.)
Qu'au l'onbre d'une nue *brune*. (Erec, 5001.)

Et retournèrent sans damage, car point ne furent poursievi, pour tant qu'il faisoit *brun* et tart. (Froiss., Chron., II, p. 11, l. 18-20 ; ib., III, 185, l. 3-4 ; ib., VIII, 69, l. 26-7.)

β) *au figuré :*

1) « *sombre, triste* ».

Mais je ne sui pas si enfrun,
Si dur ne si mal gracieux,
Que par mon parler face *brun*
Ce qui est pur, cler et joieux. (Froiss., P. III, Trés. Am., p. 154, X, 21-4.)

2) « *noir, sombre, méchant* ».

Ki envers sen proisme a rancune,
Dieus voit se conscienche *brune*. (Miser., LXV, 7-8.)

3) « *aveuglant, privant de clairvoyance* » :

Bon Eur de sa chape *brune*
A mainte personne osnubli
Pour mettre Raison en oubli. (Froiss., P. III, Trés. Am., p. 222, XII, 23-5.)

1. La langue moderne a un peu modifié le caractère de la signification de *brun* ; par contre l'italien moderne s'est montré, à ce sujet, plus conservateur. *Vestir bruno* signifie « *porter le deuil* ». Voir Petrocchi : *bruno*.

2) **Brunittu* > *brunet.*

« *brun, sombre* ».

Sorciz *brunez* et large entr'ueil. (Fabl., II, 95, l. 11 ; Beaum., Man., 1586.)

Huit aunes d'un camelin pris,
Brunet et gros, de povre pris. (Rusteb., Dit d'Ypocr., 227-8.)

Brunet : « *aux cheveux bruns* » ; « *au teint brun* » :
La jonete fu *brunete*. (Rom. et Past., I, 20, 3.)

Complément :

α) *Brunet,* s. m., « *homme brun* » :

Voir au Complément de Godefroy un exemple unique.

β) *Brunette,* s. f., « *femme brune* » :

La dameisele ot non Lunete
Et fu une avenanz *brunete*. (Yvain, 2415-16 ; Rom. et Past., I, 43, 6.)

γ) *Brunet,* s. m., « *drap brun* ».

Voir un exemple dans Godefroy, Complément, s. v.

δ) *Brunette,* s. f., « *étoffe fine* ».

Originairement, ce vocable aura désigné une étoffe *brune* fine, puis un drap fin et enfin un drap quelconque.

Et grant cote de *brunete*. (Rom. et Past., II, 3, 20.)
Et je vos donrai mantel
De *brunete* taint en noir. (ib., II, 64, 42-3.)

De la cote serai devins :

Nueve est, de *brunète* sanguine. (Fabl., II, p. 14, 8-9.)

3) **Brunellu* > *brunel.*

« *brun ; au teint brun* ».

Voir dans Godefroy, s. v., un seul exemple pour l'*adjectif.*

Brunel : nom propre d'un *bœuf brun :*

J'ai de Brunel .L. saus. (Fabl., V, p. 53, l. 2 d'en bas, var.)

4) **Brunariu* > *brunier.*

« *de couleur brune, sombre* ».

Voir dans Godefroy, s. v., l'exemple unique.

5) **Imbrunitu* > *embruni.*

« *assombri* ».

Mes ier soir Maoçeris, quand fu *enbruni.* (Pampel., 2290.)

Complément:

I. *Formations verbales dérivées de Brun.*

1) **Brunidiare* > *brunoier.*

« *être sombre ; paraître sombre* ».

Si voi ceste forest devant nos *brunoier.* (Aiol, 6591.)

2) **Imbrunire* > *embrunir.*

« *brunir, assombrir* ».

A l'ost Zarlle seroit avant qu'il se *enbrunist.* (Pampel., 3731 [1].)

3) **Imbrunare* > *embruner.*

v. r., « *s'assombrir* ».

Al matin pluet, li jors s'embrune [1]. (Thèbes, 7402.)

II. *Substantifs.*

1) **Brunore* > *brunor.*

« *couleur sombre ; obscurité de la nuit* ». voir Godefroy, s. v.

2) (*Hora*) **Brunata* > *brunee,* « *crépuscule* ». voir Godefroy, s. v., un exemple unique.

Appendice:

L'ancien Français connaissait déjà le procédé qui consiste à polir le métal au moyen de certaines substances pour prévenir la *rouille* et le rendre *brillant,* opération qui, très

1. Voir dans Godefroy, s. v., un exemple du verbe *actif.*

probablement, n'était pas aussi compliquée qu'elle l'est aujourd'hui. Tout ce que nous apprennent les monuments littéraires, c'est que ce polissage donnait à l'acier (et à tout autre métal) une nuance *brune* en même temps que *brillante*. Souvent la notion de « *brun* » semble disparaître, pour ne laisser subsister que celle de « *brillant* ».

1) *Brun*, « *brillant, poli* ».

Dreites cez hanstes, luisent cil espiet *brun*. (Rol., 1043.)
Tient Halteclere, dunt li aciers fut *bruns*. (ib., 1953.)
D'auberc et de *brun* elme et d'espee d'achier. (Cour. L., 4639; Erec, 619.)
L'espée au poing, dont *brun* sont li coutel. (Gaydon, 9404; cf. Gaufrey, 5489.)

Brun, s. m., « *le brillant, le poli* ».

Des elmes vit lo *brun* et la clarté. (Mort Aym., 3527.)

2) **Brunitu* > *bruni*.

« *poli, fourbi* ».

Et un elme d'achier, n'est pas *brunis*. (Cour. L., 2246; Huon, 668; Fierabr., 4894; Aye, 1101; Floov., 1891.)
A lor tranchant coutiaus d'achier *bruni*. (Cour. L., 4084.)
D'or *bruniz* ert sis escuz toz. (Troie, 7787; Gaydon, 5884.)
Et d'une hache dont l'acier fu *bruniz*. (Mort Aym., 3820.)
Il tint le brant dont l'aciers est *burnis*. (Gaydon, 5084.)
Maint bran d'acier qui estoit mal *brunis*,
Car de sanc ert chascuns tains et noircis. (Enf. Ogier, 1267-8.)

3) **Bruniscente* > *brunissant*.

« *brillant* ».

Franceis i fierent des espiez *brunissanz*. (Rol., 1621.)

4) **Brunante* > *brunant*.

« *brillant, poli* ».

Et ai brandi la hante de son espié *brunant*. (Floovant, 2076.)

5) **Brunidiante* > *brunoiant.*

« *brillant, poli* ».

Puis a tret Durandal, a l'achier *burniant.* (Doon, 8638.)

Complément :

I. *Formations verbales dérivées de Brun dans cette acception.*

1) **Brunire* > *brunir.*

« *rendre brillant, polir* ».

Halbers roler, espiez *brunir.* (Rou, 261.)

2) **Brunidiare* > *brunoier.*

« *briller, luire* ».

Et li quens Hauteclere, dont li aciers *burnie.* (Fierabras, 1006.)
Encor tint son coutel, où l'achier *burnia.* (Doon, 1656.)

II. *Substantifs.*

**Brunore* > *brunor.*

« *lueur* ».

Devers Espaigne vei venir tel *brunur.* (Roland, 1021.)
Il s'agit de l'armée maure, dont on voit briller les armes.

COMMENT EXPRIME-T-ON BRUN, SOMBRE, EN VIEUX FRANÇAIS?

Les expressions dont le vieux français se sert pour exprimer *Brun, Sombre,* sont les suivantes : *bure, buire, buiron ; brun, brunet, brunel, brunier, embruni.*

Les expressions latines ont donc complètement disparu. Le mot *burrus,* qui se rencontre plutôt fréquemment dans le latin archaïque, doit s'être conservé dans le latin vulgaire et y avoir tenu une place importante ; il est fort probable que la langue littéraire latine des origines aura un instant tenté, mais sans succès, d'introduire dans son vocabulaire ce mot, propre au populaire.

On le retrouve dans presque tous les pays de langue romane

En ancien français, sa signification a passé du « *rouge feu* » à « *rouge foncé, sombre* ».

Le terme emprunté au germanique, *brun*, signifie, lui aussi, originairement « *couleur de feu, brûlé* » ; évidemment, le passage de « *brûlé* » à « *brun foncé, sombre* » se fait plus facilement que celui de « *rouge feu* » à « *sombre* ». Ce parallélisme des deux significations de *burrus* et de *brun* et leur évolution pourraient amener à penser que *burrus* avait aussi, en latin, la double acception de « *rouge feu* » et de « *rougi, bruni par le feu* ».

En résumé, nous voyons que les termes employés par l'ancien français pour désigner *Brun, Sombre,* se rattachent, plus ou moins directement, à *Rouge.*

IV. JAUNE

Flavus est la désignation la plus usitée en latin pour exprimer la couleur jaune ; sa racine est la même que celle de *fulgeo*, grec φλέγω, dont la signification est « *briller, luir, flamber* ».

A *flavus* se rattache *flavens* dont la signification est « *jaune brillant* ».

Flavus étant toujours employé pour désigner les *cheveux blonds*, nous pouvons ajouter à cette première acception « *jaune brillant* » une seconde, « *blond* ».

Fulvus a la même origine que *flavus*, mais il exprime une teinte de jaune plus sombre ; les latinistes rapprochent les deux voyelles de ces deux termes de leurs significations, disant que la forme avec voyelle claire signifie « *jaune clair* », celle avec voyelle sombre « *jaune sombre* [1] ».

A côté de ces expressions principales, le latin s'en est créé un assez grand nombre par la comparaison avec des objets d'une teinte jaune quelconque.

Ainsi *aureus*, « *jaune d'or* », *superauratus* et *deauratus*, « *doré* » ; *cereus*, « *jaune comme la cire* » ; *croceus*, « *jaune safran* ».

Enfin *galbus* et *galbinus* signifient « *jaune vert* », mais ces expressions sont extrêmement rares dans la littérature que nous a léguée l'antiquité latine ; elles auront sûrement été propres au latin populaire, car nous les retrouverons remplissant dans le vieux français un rôle d'une grande importance.

Complément :

En fait de verbes, le latin connaît *flavescere*, « *devenir jaune* », et *flavēre*, « *être jaune* ».

Quant aux substantifs, nous n'aurons guère à citer que *fulvor*, « *couleur jaune* ».

1. Blümner, *l. c.* : p. 106.

Conclusion :

Nous voyons que le latin exprime *jaune* principalement par les deux expressions *flavus,* signifiant « *brillant, jaune clair* », et *fulvus,* signifiant « *brillant, jaune sombre* ».

Aucune des expressions principales du latin ne persiste en vieux français ; c'est au contraire un terme tout à fait secondaire en latin, *galbinus,* qui occupe le premier plan.

JAUNE EN VIEUX FRANÇAIS

I. TRADITION LATINE

1) *Galbus* > *gaus, jaus.*

« *jaune* ».

Cette forme ne se trouvant que dans le Roman de la Rose, Godefroy se contente d'y voir un abus de la rime, pour *jaune* ; explication qui offre toujours une échappatoire facile devant une difficulté.

Dans *galbus,* devenu *gaus, jaus,* l'on a regardé l'*s* finale comme faisant partie intégrante du mot ; on en a formé le féminin par l'adjonction d'un *e.*

Du bout des dois le morsel touche
Qu'el devra moillier en la sauce,
Soit vert, ou cameline ou *jauce.* (Rose, II, 14355-7.)

2) *Galbinu* > *jaune.*

« *jaune* ».

Jaune est l'expression générale indiquant la couleur qui nous occupe[1].

α) *au propre :*

1) *comme simple attribut :*

De marbre blanc, inde, safrin,
Jalne, vermeil, vert et porprin. (Troie, 3051-2 ; ib., 12914-5.)

1. Il semble que le vieux français ne l'emploie jamais pour désigner, entre autres, la couleur des *cheveux* ; je n'y ai trouvé qu'une exception :
Sy cheviel ly estoient plus *gaune* que laiton. (Capet, 4241.)

Gausne samble molt de color,
Et si est molt de grant valor.
L'autre est plus clers et s'en est plus. (Lap. de Mod., 416-8; Lap. chr., 166-7.)

Blanche la cue, e la crignete *jalne*,
Petite oreille, la teste tute falve. (Rol., 1655-6.)

La porpre fu mout bien ovree
A croisetes totes diverses,
Indes et vermoilles et perses,
Blanches et verz, bloes et *jaunes*. (Erec, 1618-21.)

Et derière d'un cendal *jaune*. (Thèbes, 5283; Escoufle, 3012.)

Flors i ot blanches et vermeilles,
De trop *jaunes* en i ot merveilles. (Rose, 1413-14.)

2) *avec complément :*

comparaison :

a) comparaison simple :

Et s'eut de la crois priès d'une ausne,
Tot ausi *comme cipriés gausne*. (Mousket, 30871-2.)

b) comparaison hyperbolique :

Plus devint *jalne que n'est cire*[1]. (Troie, 16442.)

Complément :

Jaune, s. m., « *couleur jaune* ».

Sor l'escu, qui fu tainz de *jaune*. (Erec, 3613; Dole, 4480-2.)

3) *Aureu* > *orie*[2].

« *couleur d'or, doré* ».

Criselectre est une piere;
D'*orie* color est sa lumière. (Lap. de Cambr., 1323-4.)

1. Nous trouvons déjà dans le Roman de la Rose la locution « *avoir le bec trop jaune* », c'est-à-dire « *être trop jeune, trop inexpérimenté* ». (allusion aux jeunes oiseaux.)

Car vous *avés trop le bec jaune*. (Rose, 13755.)

2. *Aureolu* > *oriol, orieul,* « *couleur d'or, doré* ».

Le vieux français n'a conservé cet adjectif que dans le nom du *loriot*; l'expression moderne, empruntée au Midi, a été formée par dissimilation des deux *l* de *loriol*.

voir Godefroy, s. v.

4) *Deauratu* > *doré*[1].

α) *au propre :*

« *couleur d'or, doré* ».

Crine avoit *doree*. (Rom. et Past., III, 43, 15.)

β) *au figuré :*

« *précieux, magnifique* ».

Du haubert de la Foi :
Deus, con riches cil haubers est !
Les mailles sont totes *dorees*
Et d'aumosnes enluminees. (Blois, III, P. R., 1348-50.)

Pythagoras redit néis,
Se tu son livre onques véis
Que l'en apelle Vers *dorés*
Por les diz du livre honorés. (Rose, 5746-9 ; ib., 20964-5 ; cf. Froiss., P. I, Espin., 2675-6.)

5) *Superauratu* > *sororé*.

« *doré* ».

α) *au propre :*

(Une aiguille) Tote de cuivre *sororée*. (Enéas, 6432.)

β) *au figuré :*

De même que *doré, sororé* perd complètement sa valeur de perception « *coloré d'or* » ; l'or étant très précieux, ce qui est *doré,* au sens abstrait, est d'une grande valeur.

Les Grecs (Homère, Pindare) ont, peut-être plus encore que Rome, employé cette comparaison avec l'or.

Car qui par mon droit non m'apele,
Color d'amors me renovele.
Et l'une meitiez l'autre dore
De doreüre clere et sore ;
Qu'autretant dit Soredamors
Come *sororee* d'Amors.
Mout m'a donc Amors enorée,
Quant il de lui m'a *sororée*. (Cligès, 975-82.)

1. *Deauratu* a passé par la forme contractée **dauratu*.
De pareilles contractions se rencontrent fréquemment chez Plaute et chez Térence et nous autorisent à placer ici *doré*.

Complément :

Le vieux français a hérité du latin le verbe

Deaurare > **daurare* > *dorer.*
« *donner la couleur de l'or* ».

Si que sa crigne blonde et sore
Son biau samit inde *li dore.* (Dole, 4711-12.)

II. CRÉATION ROMANE

I. BASÉE SUR LA TRADITION

Par dérivation :

1) **Galbinittu* > *jaunet.*

« *un peu jaune ; gracieusement jaune* ».

La queue merveilleuse, rouge, *gauneite* et neire. (Doon, 1493.)

2) **Galbinaceu* > *jaunace.*

« *jaunâtre* ».

L'autre est un petit *galnace.* (Lap. de Cambr., 736.)

Complément :

I. *Formations verbales.*

1) **Galbinidiare* > *jaunoier.*

« *devenir, paraître jaune* ».

Et de tels i a qui *jannoient.* (Lap. chr., 427.)

2) **Galbinire* > *jaunir.*

« *devenir jaune, être jaune* ».

Et la pesance et les ennuis
Qu'el soffroit de jors et de nuis,
L'avoient moult fete *jaunir,*
Et megre et pale devenir. (Rose, 299-302.)

II. *Substantifs.*

1) **Galbinitia* > *jaunece.*

« *couleur jaune, teint jaune* ».

Voir Godefroy, s. v., un seul exemple.

1*a*) **Galbinitia* > *jaunice*[1].

« *jaunisse* ».

Mès bien paroit à sa color
Qu'ele avoit au cuer grant dolor,
Et sembloit avoir la *jaunice*. (Rose, 293-5.)

2) **Galbinore* > *jaunor.*

« *jaunisse* ».

Voir l'exemple unique donné par Godefroy, s. v.

3) **Aurīnu* > *orin.*

« *couleur d'or, doré* ».

(Une lueur) Veismes *orine* et mirable. (Ev. Nic., A, 1411.)
Et tele ou a vaines *aurines*. (Lap. chr., 500.)

4) **Auriellu* > *oriel*[2].

« *couleur d'or, doré* ».

A un fil d'or i font *orieuls* croiz. (Dole, 1159.)
Et en l'orfrois les *oriex* crois lever. (ib., 1163[3].)

II. NON BASÉE SUR LA TRADITION

I) *Termes d'origine latine et créés par changement de signification et par dérivation.*

1) *Alburnu* > *auburn.*

« *jaune, fauve doré* ».

En latin, cette expression désigne une blancheur faible;

1. Faut-il voir dans *jauniz*, s. m., figurant dans Godefroy (Ms. Bodl. Digby 86, f° 26 r°) un représentant de * *galbinities* ou bien seulement une mauvaise leçon pour *jaunice?*
2. *Oriel*, s. m., « *loriot* », voir Godefroy, s. v.
3. Godefroy n'en connaît pas d'autres exemples.

alburnum, s. n. (Plin., 16, 72, 2.), est le nom donné à la partie de bois blanchâtre qu'on rencontre immédiatement après l'écorce dans un tronc d'arbre.

En vieux français, cette expression a passé à *jaune* et sert à désigner un jaune fauve tout particulier aux cheveux.

L'anglais a gardé cette expression et, de nos jours, nous la trouvons aussi quelquefois en français, comme un des emprunts nombreux faits à la langue d'Outre-Manche (*auburn*).

(Achille) Chevox aveit lons et *aubornes*. (Troie, 5141.)

2) **Alburnaceu* > *aubornaz*.

« *fauve doré* ».

Chief cresp et blont et *aubornaz*,
Et ot lonc vis brun et tretiz. (Troie, 5478-9.)
A un chief cresp et *aubornaz*. (Dole, 1425.)

II. *Par emprunt à une autre langue et par dérivation :*

1) **Blavu* > *blau*[1].

« *jaune brillant, jaune* ».

Li quens Bauduins al vis *blau*
Ot Flandres et s'avoit Hainnau. (Mousket, 19740-1.)
Blons fu et s'ot visage *blau*. (ib., 27687.)

2) **Blaviu* > **blauju* > *bloi*[2].

« *jaune brillant, jaune* ».

L'étymologie *blaud*, adoptée par Körting (n° 1247), doit être repoussée, car — sans parler des difficultés phonétiques — la signification « *faible de couleurs* » est en complet désaccord avec celle que nous indiquent clairement les textes du vieux français.

Au contraire, *bloi* étant propre au gallo-roman, l'hypothèse de M. Schuchardt semble fort plausible. Grâce à sa ressem-

1. Voir *Zeitschrift für romanische Philologie*, XVIII, 433.
Comme *flavus* est l'attribut de la moisson (Cérès), **blavus* semble avoir fourni un terme pour *blé* ; ladin *blava*, ancien français *blave*, *blavec*, etc. Voir Godefroy, s. v. Ce serait sans doute un terme *patois*.
2. Voir *Zeitschrift für romanische Philologie*, XVIII, 433.

blance, de forme et de signification, avec *flavus*[1], le **blâvo* celtique possédait une grande facilité de conservation.

Bloi est spécialement une désignation pour une couleur de cheveux.

α) au propre :

1) *comme simple attribut :*

Sur un perrun de marbre *bloi* se culchet. (Rol., 12; Troie, 12914-15.)

El cors li met tute l'enseigne *bloie*. (Rol., 1578; Gaydon, 5242; cf. Escoufle, 8842.)

Chevox avoient lons et *blois*. (Troie, 5091.)

Sa *bloie* crine de defors. (Enéas, 6931; Ducs Norm., 295; Aym., 2376; Dole, 694.)

Moult par a *bloi* chil poil luisant comme cristal. (Gui de N., 221.)

Bloi, « *ayant les cheveux d'un jaune brillant* ».

Por tant blanche vos vei et *bloie*. (Enéas, 7091.)

Une gent ot charnue et *bloie*. (Thèbes, 8782; Escoufle, 6132-3; R. de Cambr., 6811.)

S'elle est *bloie,* fay la creable,

Qu'elle est a Dyane semblable. (Clef d'Am., 1913-14.)

Bloi, s. m., « *personne ayant les cheveux d'un jaune brillant* ».

Ne li trenchast daou bust, voiant noires et *blois*. (Pampel., 3545.)

2) *avec complément :*

comparaison hyperbolique :

Plus esteit bele et *bloie* et blanche

Que flor de lis ne neis sur branche. (Troie, 5229-30.)

1. Il faut dans tous les cas renoncer aux significations multiples données par Godefroy, s. v., à *bloi*. En particulier, *bloi* n'a jamais signifié « *bleu, bleu foncé* », qu'il s'agisse de la *Grande-Bretagne* ou d'*étoffes*. Mais il semble que l'on ait quelquefois confondu *bloi* et *bleu*, ce qui explique l'existence des passages que ce lexicographe cite à tort s. v. *bloi* et qui appartiennent à *bleu*.

Complément :

Bloi, s. m., « *couleur jaune brillant* ».

Dous culurs á, mais ke un poi

Teint a cristal e teint a *bloi*. (Marbode, 593-4.)

3) *Blond.*

« *de couleur jaune claire* ».

Du radical de *blenden* « *aveugler* ». La signification est donc originairement « *éblouissant, aveuglant*[1] ».

En vieux français, à peu d'exceptions près, *blond* ne sert qu'à désigner une certaine teinte jaune des cheveux, qui tirait, je crois, un peu plus vers le jaune vif que ne le faisait *bloi*.

De même que chez les Latins, les cheveux blonds jouissaient d'une grande faveur en France, et ce n'est pas aller trop loin que de dire de la beauté d'une femme qu'elle n'était pas complète, si une opulente chevelure blonde ne la rehaussait.

Comme *flavus*[2], *blond* peut, accompagnant *cheveux*, signifier « *de couleur jaune* », ou bien, seul, « *aux cheveux blonds* » ; enfin, *blond* peut être le nom de personnes blondes.

1) *Blond*, « *de couleur jaune* ».

Chevels ot *blons*, recercelez. (Troie, 5313 ; Thèbes, 6073 ; Dole, 1125.)

De celi qui a *blonde* et sore

La bele treche sor la crine. (Escoufle, 3144-5. cf. Dole, 3698.)

1. L'étymologie de M. Nigra, *Rom.*, XXVI. 555, qui tire *blond* de *albundus*, devenu, par métathèse, *ablundus*, soulève bien des objections. Il existait d'autres dérivés de *albus* qui n'ont pas subi la métathèse et qui devaient l'empêcher de se produire dans un mot appartenant à *albus*. — Comme *blond* se trouve presque partout en roman, il faudrait que la métathèse se fût produite de très bonne heure ; Forcellini ignore *albundus* ; d'autre part, il est impossible d'y voir une formation tardive, car le suffixe *-undus* n'a laissé aucune forme récente en roman. — Glottologiquement, l'on aurait plutôt changé *ablundus* en *albundus* que *albundus* en *ablundus*.

2. Blümner, *l. c.*, p. 108.

1*a*) *Blond,* « *aux cheveux blonds* ».

Puis prent la teste de Jurfaleu le *blund.* (Rol., 1904; Aye, 237.)

Dame si bele ne si *blonde.* (Troie, 5102.)
Li gros, li *blonz* Neptolemus. (ib., 11249.)
Del roi Marc et d'Iseut la *blonde.* (Cligès, 5; Fierabr., 2179.)
Mout remire son chief le *blont.* (Erec, 1491; Rose, 857.)

1*b*) *Blond,* s. m., « *personne ayant les cheveux blonds*[1] ».

Li noir et *li blont* et li ros. (Erec, 2545.)
Et le chief trestuit rere et li noir et *li blont.* (Aye, 1850.)

4) *Dérivés et Composés de blond.*

1) **Blonditta* > *blondet.*

α) *au propre:*

1) « *un peu blond, gracieusement blond* ».

Cele saisi par les cheveus
Qu'ele avoit mout *blondès* et sors. (Fabl., V, p. 137, l. 5-4 d'en bas.)
Blondetes paupieres, biau nes. (Beaum., Man., 1577.)

1*a*) « *aux cheveux blonds* ».

Cors out grailet et chief *blondet.* (Rom. et Past., I, 29, 16.)

β) *au figuré:*

Blondet devient tellement synonyme de « *beau, joli, agréable* », que l'expression *faire blondete chiere à quelqu'un* prend la signification de « *bien recevoir* ».

Contre lui vient dame Ysabel,

Qui moult li *fet blondete chiere.* (Fabl., IV, 182[2].)

1. *Blond,* attribué *non* à des *cheveux:*
Ou de *soie blonde* borriaus. (Rose, 14236.)
Pues monta sour un *blond* e amblant *palefrois.* (Prise de Pamp., 5818.)
Pour d'autres exemples, voir Godefroy, s. v., au *Complément.*
2. Godefroy ne connaît pas d'autre exemple.

II) * *Blondellu* > *blondel.*

« *couvert de jolis cheveux blonds* ».

Les euz verz, le chief *blondel.* (Rom. et Past., II, 69, 4[1].)

Nous trouvons *blondel* employé comme *nom propre :*

Messires Guillaumes *Blondiaus.* (Froiss., Chron., II, p. 16, l. 1-2.)

III) * *Blondellittu* > *blondelet.*

« *un peu blond, blond* ». voir Godefroy, *Complément,* s. v., un exemple.

IV) * *Superblondu* > *sorblond.*

« *très blond* ».

C'est ainsi que je voudrais expliquer cette forme, plutôt que d'y voir un composé fait de *saur* et de *blond.* La formation de *sor* + *un adjectif quelconque* est fréquente en vieux français. voir un exemple dans Godefroy, s. v.

V) * *Blondidiante* > *blondoiant.*

« *blond* ».

Et voit ses biaus crins *blondoians.* (Rose, 22131.)

Complément :

I. *Formations verbales.*

1) * *Blondire* > *blondir.*

α) *au propre :*

v. a., « *faire paraître, rendre blond* ». voir Godefroy, s. v.

v. n., « *se faire devenir blond* ». voir un exemple dans Godefroy, s. v.

β) *au figuré :*

Ainsi que je l'ai déjà dit pour *blondet,* « *être blond* » devient peu à peu presque le synonyme de « *être joli, être beau* »; ainsi, « *se blondir* » perd sa signification exprimant une couleur, pour passer à l'acception générale de « *se rendre beau, s'embellir, se parer* ».

Voir un exemple dans Godefroy, s. v.

1. Godefroy ne connaît pas d'autre exemple.

2) **Blondidiare* > *blondoier.*

« *être blond, avoir des reflets blonds* ».

Voir deux exemples dans Godefroy, Complément, s. v.

5) Germanique *Saur* > *sor.*

« *séché; jaune d'or* ».

La pensée se porterait volontiers sur la feuille sèche, qui revêt en même temps une certaine couleur « *jaune d'or* », et, de là, on arriverait aisément à la signification de *sor* en vieux français. Mais l'ancienne signification de « *sec* » a subsisté à côté de la nouvelle, ainsi dans le verbe *sorer* (voir Godefroy, s. v.); au seul emploi dans lequel *saur* a été conservé en français moderne — *hareng saur*[1] — il ne signifie pas « *jaune* », mais « *sec* ».

Les nuances de signification de *saur* sont nombreuses; tantôt il désigne un *beau jaune d'or*, tantôt un *jaune pâle* et *laid*.

Comme couleur de cheveux, *saur* est souvent synonyme de *blond*; il semble pourtant indiquer un jaune plus vif et plus brillant.

α) *au propre:*

1) *comme attribut simple:*

Sor, « *jaune brillant* ».

Li algalifes sist sur un ceval *sor*. (Rol., 1943; Erec, 2344.)
Chevels recercelez et *sors*. (Troie, 1254; Thèbes, 8445; Erec. 424-5.)

De celi qui a blonde et *sore*
La bele treche sor la crine. (Escoufle, 3144-5; Dole, 1199-1200.)

Adont me vint avisions
De celi que iai a fame ore
Qui me samble ore et pale et *sore*
Quele estoit donc blanche et vermeille. (Adam, Jeu Ad., leçon Pb., 68-71.)

Dans ce dernier exemple, *sor* exprime clairement un *vilain* jaune.

1. Uns grans herens *sors*. (Beaum., II, Fatr., 4, v. I.)

Sor, « aux cheveux saurs ».

An mon non est la colors d'or;
Car li meillor sont li plus *sor*. (Cligès, 969-70.)
Li *sors* G. fu molt de grant aïr. (R. de Cambr., 319.)

En parlant d'un *oiseau de proie, sor* indique, outre la couleur, qu'il n'a *qu'un an,* n'ayant pas encore mué.

Terciaus, ostors muez et *sors*. (Erec, 354; cf. Gaydon, 3846.)

Complément:

Sor, s. m., « *cheval jaune* ».

La veissiez tant *sor* et tant bauchant. (Cour. L., 3199.)

6) *Dérivés de Saur.*

I) **Saurittu* > *sorel*[1].

« *légèrement saur; jaune d'or* ».

(Chevex) Avoit *sorez* et blons. (Dole, 4569; Rom. et Past., II, 121, 11.)

Sorel, s. m., « *cheval de couleur saure* ».

Et à Naynmon .I. *sorel* avenant. (Gaydon, 10299.)

II) **Saurellu* > *sorel.*

« *un peu saur; jaune d'or* ».

Li cuens Gerins siet el ceval *sorel*. (Rol., 1379.)

Sorel, nom de cheval:

Cil prent Ferrant et cil Moriel,
Et cil Vairon et cil *Soriel*. (Mousket, 7082-3.)

Sor désignant la couleur jaune d'or, *Sorel* est employé, dans un passage de la vie de Saint Thomas, par Garnier, comme *personnification de l'or*. voir Godefroy, s. v.

III) **Saurinu* > *sorin,* nom d'un *bœuf* de cette couleur.

J'oi de *Sorin* .XIX. saus. (Fabl., V, p. 53, l. 2 d'en bas.)

1. Voir, pour la signification moderne, la note s. v. *sor*.

Complément :

Formations verbales dérivées de Sor.

1) **Sauridiare* > *soroier*[1].

« *être de couleur jaune d'or ; avoir des reflets dorés* ».

Voir Godefroy, s. v. *sorer*, un seul exemple.

2) **Saurare* > *sorer*.

Ne se trouve qu'avec la signification originaire de « *sécher, fumer* », sans notion de couleur. voir Godefroy, s. v.

7) Germanique *Falu* > *fauve*[2].

« *jaune brun ; jaune foncé* ».

Le germanique *falu* (anglo-saxon *fealwe*, vieux haut allemand *falu*) n'a pas la signification des mots allemands modernes *fahl, falb*, — « *jaune pâle, pâle* » —, mais « *jaune* ».

Fal n'est sûrement qu'une autre forme de la racine que nous avons en latin dans *flavus, fulvus, fulgere*.

La signification de *fauve* correspond exactement à celle de *fulvus*, désignant un « *jaune brun et brillant* », tirant sur le « *rouge feu* ».

Fauve ne s'emploie presque jamais que pour désigner la couleur de la robe de certains animaux ; d'où l'expression *un fauve*.

α) *au propre :*

Blanche la cue e la crignete jalne,
Petite oreille, la teste tute *falve*. (Rol., 1655-6.)
Sor un *fauve* destrier comé. (Cligès, 4770.)
Et Aye chevaucha le jor .I. *fauve* mul. (Aye, 55.)
Pyrites a *falve* culur. (Lap. Marb., 909.)

Fauve, s. m., « *cheval fauve* ».

La ou Cligès point sor le *fauve*. (Cligès, 4771.)

β) *au figuré :*

Fauve est la couleur symbolique de l'*hypocrisie* et de la

1. Godefroy y voit l'imparfait de *sorer*.
2. *Fauve*, refait d'après le féminin, au lieu de **fauf*.

tromperie; le latin n'a point de couleur pour peindre ces deux vices; c'est donc une création propre au vieux français.

Le *renard*, dont la robe est fauve, a toujours été l'emblème de la fausseté et de la dissimulation. En prononçant ce mot, l'esprit se reporte involontairement à celui de *faux*; au sujet des dérivés de *fauve*, nous verrons ce rapprochement de pensées.

Et cil qui ont *fauve* la face. (Rusteb., De M. Guill., 92.)

Au vers 86 de cette poésie, les mêmes hypocrites sont appelés *Faux-Semblanz*.

« *Anesse fauve* » vient à signifier « *hypocrisie, fausseté* ».

Voir Godefroy, s. v., deux exemples appartenant à *Renard*.

Nous verrons plus loin que *chevauchier Fauvain* signifiait « *tromper* », au fond « *avoir la Fausseté pour monture* ». On pourrait penser que si dans l'expression *ânesse fauve* on se servait du mot *ânesse* au lieu de celui de *cheval*, c'était pour indiquer un mépris plus prononcé, mais comme les deux exemples de Godefroy disent « *savoir de fauve ânesse* » et non « *chevauchier fauve ânesse* », cette locution semble remonter à un conte.

8) *Dérivés de Fauve.*

I) **Falbellu* > *fauvel*, « *jaune brun, fauve* ».

Et Morans sist sor un destrier *fauvel*. (Gaydon, 5191.)

Fauvel, s. m., « *cheval fauve* »[1].

Del *fauvel* mort le trébucha. (Thèbes, 4534; Aye, 409, 1316.)

Tout le cours à morel vendroit,
Voire a *fauvel* ou a liart. (Rose, 1513-14.)

Fauvel, nom d'un cheval *fauve*.

Et cil autres *Fauviel* amainne. (Mousket, 7086.)

II) **Falbellittu* > *fauvelet*, « *de couleur légèrement fauve* ».

A pié descent del *fauvelet* corcier. (R. de Cambr., 1543.)

1. Pour *fauvel*, s. m., « *animal de couleur fauve symbolisant la fausseté* », voir Godefroy, s. v.

III) **Falbīnu* > *fauvin*[1].

Ce dérivé ne se trouve employé qu'au figuré et comme substantif:

1) *fauvin,* s. m., « *trompeur, traître* ».

Mais vous avez au roy fait .I. jeu de *fauvin.* (Hugues Capet, 6096.)

2) *Fauvin, Fauvain,* nom d'un cheval personnifiant la *tromperie:*

Car encontre me fille volt chevauchier *Fauvain.* (Hugues Capet, 982.)

IV) **Falbellīnu* > *fauvelin.*

De même que *fauvin, fauvelin* ne se trouve employé qu'au figuré, avec la signification de « *hypocrite, trompeur* ».

Voir dans Godefroy, s. v., deux exemples tirés de *Fauvel.*

Complément:

I) *Formations verbales dérivées de Fauve.*

1) **Falbidiare* > *fauvoier,* « *tromper* ».

Et dist Gautiers: Ne te doi *fauvoier.* (R. de Cambr., 5423.)

2) **Falbellare* > *fauveler,* « *tromper, agir en hypocrite* ».

Voir dans Godefroy, s. v., l'exemple unique appartenant à *Fauvel.*

II. *Substantif.*

**Falbīna* > *fauvine,* s. f., « *tromperie, traîtrise* ».

Qui jadis me vault faire ouvraige de *fauvine.* (Hugues Capet, 1758.)

III. *Termes d'origine latine ou étrangère et créés par une comparaison.*

1) **Citrīnu* > *citrin,* « *couleur citron, jaune citron* ».

L'une est granate, altre *citrine.* (Lap. Marb., 343.)
La *citrine* trait a palúr. (ib., 365.)

1. L'idée de la *couleur* étant toujours présente, je ne le mets pas en note.

Jacincte sont de trois manieres;
Mais li granat et li *citrin*,
Sont assés meillor et plus fin. (Lap. de Berne, 572-4.)

2) **Castaneu* > *chatain*, « *couleur châtain, blond foncé* ».

Castaneus existe déjà en latin, mais sans désigner la couleur.

Vos les me metrez trois jors dormir en bon vin blanc; se vos n'avez blanc, si prenez vermeil; se vos n'avez vermeil, prenez *chastain*; se vos n'avez *chastain*, prenez de la bele yaue clere. (Rusteb., Erberie, p. 119, l. 27-30.)

3) **Tiliu* > *teil*, « *couleur de l'écorce du tilleul, jaune tille* ».

Cette expression s'emploie pour désigner la robe du cheval.

Mout aveit avenant pareil
En lui et en son cheval *teil*. (Thèbes, 5669-70.)

4) **Zâferanatu* > *safrené*[1], « *teint couleur safran, safrané* ».

Vestu d'un chainsse deslié,
D'une guimple bien *safrenée*. (Fabl., I, p. 289, l. 6-5 d'en bas.)

5) **Zâferanaceu* > *safrenace*, « *jaune safran* ».

Voir dans Godefroy, s. v., l'exemple unique.

COMMENT EXPRIME-T-ON JAUNE EN ANCIEN FRANÇAIS?

Les expressions dont le vieux français se sert pour exprimer la couleur *jaune* sont les suivantes: *jaus, jaune; orie, doré, sororé; jaunet, jaunace; orin, oriel; auburn, aubornaz; blau, bloi; blond, blondet, blondel, blondelet, sorblond, blondoiant; sor, soret, sorel, sorin; fauve, fauvel, fauvelet; citrin, châtain, teil, safrené, safrenace.*

L'ancien français ignorait absolument les deux termes généraux du latin, *flavus* et *fulvus*; en revanche nous trouvons, occupant la première place, et élevé au rang de terme général servant pour ainsi dire à qualifier tout objet possédant la couleur dont il est question, le vocable *galbinus*, qui, dans son apparition dans le latin classique, ne désignait même pas le *jaune pur*, mais le *jaune verdâtre*.

L'ancien français lui donne des dérivés, *jaunet, jaunace*.

1. Ducange: **Saffranare, gall. safraner, croco respergere.*

La nuance « *jaune d'or* » est représentée par un nombre considérable d'expressions qui nous permettent de constater les étapes parcourues par la notion « *jaune d'or* » depuis les jours de splendeur de Rome. Il n'était que naturel qu'au milieu de toutes les richesses, de tous les trésors de l'empire romain, l'admiration pour la beauté de l'or, pour son éclat, semblât assez banale.

Il n'en fut plus de même après les invasions, alors que la fortune, le luxe semblaient avoir sombré pour toujours dans cet effroyable cataclysme que fut la chute de Rome.

Obligés à mener une vie dure et simple, conséquence de la domination de leurs nouveaux maîtres, l'admiration des anciens citoyens de l'empire dut se contenter de peu ; aussi la simple vue de l'or ou d'un objet fabriqué avec ce métal éveillait-elle dans leur esprit un sentiment de plaisir ; c'est ce qui, pour les habitants de la Gaule, semble se refléter dans ce penchant prononcé à dire, d'une manière ou d'une autre, que quelque chose a la *couleur de l'or*.

Auburn et *aubornaz* créent une nouvelle manière d'exprimer jaune dans le sens de « *blanchâtre, blanc jaune, jaune brillant* ».

Blau et *bloi* nous fournissent la contribution du celtique ; la connaissance de cette langue ne permet pas encore de dire si le radical *blàvo,* chose peu vraisemblable, y désignait un *jaune* particulier ; *flavus,* n'étant pas une expression vraiment populaire, ne trouvait nulle part ailleurs, dans le latin vulgaire des pays romans, d'asile durable; il soutint du moins le mot celtique qui resta finalement le maître du terrain.

Blond exprime la couleur *jaune* par un de ses traits caractéristiques, savoir par le *brillant,* l'*éblouissant* de sa coloration. Il nous fournit la nuance « *jaune éblouissant, jaune vif* ».

Nombre de choses prennent, en se desséchant, une teinte jaunâtre; c'est ce qu'exprime le germanique *saur* avec ses dérivés.

Fauve (avec ses dérivés), emprunté au germanique *falu,* qui ne signifie que « *jaune* » tout court, prend en ancien français la nuance particulière de « *jaune rouge, jaune roux* ».

L'emploi de toutes les expressions que nous venons d'étudier en dernier lieu, telles que *auburn, aubornaz, blau, bloi, blond, sor* et *fauve,* est limité à la désignation de la couleur des *cheveux,* des *poils,* du *teint*.

Le chiffre des termes empruntés au germanique pour désigner la couleur jaune est particulièrement considérable ; les cheveux *blonds,* que désignent presque toutes ces expressions, étaient propres aux gens du Nord, aux conquérants germains ; tandis que dans le latin vulgaire de la Gaule l'expression indigène *galbinus* formait le terme général de la couleur *jaune,* on emprunta aux Germains diverses expressions de couleur dont on limita l'attribution aux seuls cheveux *blonds,* qui, eux aussi, sont l'apanage des populations germaniques.

Mais ce qui pourrait encore plus nous étonner que les nombreux emprunts faits au germanique, c'est le nombre considérable d'expressions qui ne font presque exclusivement qu'indiquer la *couleur des cheveux,* en passant du *jaune* le plus clair et le plus doux au *jaune* le plus foncé et le plus violent. Cette recherche extrême de la langue, son désir de pouvoir exprimer toutes les plus fines nuances, nous montre quel rôle jouaient alors les cheveux *blonds.*

Enfin la langue se procure d'autres termes, aussi d'un emploi très restreint, par comparaison avec des choses *jaunes : jaune citron, jaune châtain, jaune tille, jaune safran.*

Citrin semble ne désigner que la couleur *jaune citron* de certaines *pierres précieuses* ; son emploi, comme sa forme, sont savant.

Pour toute la période qui nous occupe, *chatain,* « *couleur châtain, blond foncé* », ne se trouve guère qu'une fois comme attribut d'une sorte de *vin* opposée au vin blanc et au vin rouge.

L'expression *teil,* « *jaune tille* », qui se dit de la *robe du cheval,* est franchement populaire et évidemment empruntée au vocabulaire *campagnard.*

Safrené et *safrenace,* qui, dans les exemples connus, désignent la couleur d'un *vêtement* et d'une *figure humaine,* signifient « *jaune safran* » ; ces expressions sont certainement empruntées aux *teinturiers.* La signification *technique* « *teint au safran* » s'est élargie en « *couleur safran* ».

Le mot latin *crocus,* « *safran* », ne s'est conservé qu'en italien[1] ; le vieux français doit ce terme au commerce avec l'Orient, par l'intermédiaire de l'Italie.

1. Salvioni : *Postille italiane al Vocabolario Latino-Romanzo.* Milan, 1897.

V. BLEU

L'expression la plus répandue en latin pour désigner cette couleur est *caeruleus* (ou *caerulus*), qui, probablement à l'origine, est celle attribuée à la désignation du *lapis lazuli*, dont on tirait une teinture bleue[1].

Caeruleus désigne un *bleu intense*, se rapprochant souvent du *noir*.

Il est l'attribut constant du ciel (méridional, naturellement), de la mer, et correspond à notre *azur, azuré*, seulement ce dernier exprime un bleu plus *clair*.

De même origine que *caeruleus* est *caesius*, qui ne se dit que des yeux dans le sens de « *gris bleu, bleu brillant* ».

Glaucus, emprunté au grec et très rare en prose, signifie « *gris bleu, vert bleu* ».

Parmi les nombreux termes tirés de noms d'objets bleus, je me contenterai de citer *pavonaceus*, « *couleur plumage de paon* », et *violaceus*, « *violet* ».

Enfin, deux noms de pays, dont on tirait de certaines couleurs bleues, ont fourni des expressions à *Bleu : persicus* et *indicus*.

Ces différentes expressions latines peuvent se retrouver, isolément, dans le domaine des langues romanes ; mais aucune n'y occupe une place importante ; le français en particulier n'a guère conservé que *pavonaceus*.

1. Blümner, p. 136.

BLEU EN VIEUX FRANÇAIS

I. TRADITION LATINE

Pavonaceu > *paonaz*[1], « *bleu violet comme la couleur des plumes de paon* ».

Et m'afubla un chier mantel
Ver d'escarlate *peonace*. (Yvain, 232-3.)
Si sist sor .I. destrier, ains ne fu véus tés.
Oiés comment il fu et fais et figurés :
L'un costé avoit blanc plus que n'est flors en pré,
[Et l'autre avoit plus roge que charbon alumé],
Le keue *paonace*, le bu en haut levé. (Fierabras, 4104-8.)

Complément :

Paonace, s. f., « *étoffe précieuse* », terme équivalant peut-être à « *écarlate* ». voir dans Godefroy, s. v., un seul exemple.

II. CRÉATION ROMANE

I. *Basée sur la tradition.*

1) *Par dérivation :*

1) **Pavonatu* > *paoné*, « *bleu foncé couleur plumes de paon* ».

Voir dans Godefroy, s. v., deux exemples.

2) **Pavonaceatu* > *paonacé*, « *bleu foncé couleur plumes de paon* ».

Voir dans Ducange un exemple sub voce *pavonatilis*.

3) **Persu* > *pers*, « *bleu foncé* ».

Le latin classique se sert de la formation *persicus*. De même que *lividus* en latin, *pers* désigne souvent, en vieux français, les

1. A l'exception de deux passages (*Fierabras*, 4108, et *Roman d'Alexandre*), où il qualifie des chevaux fort extraordinaires, ce vocable ne se rencontre qu'accompagné *d'escarlate* ; le vers de *Fierabras* semblerait désigner plutôt *la fière attitude* que la *couleur*, tandis que, dans la description du cheval *Bucéphale*, dans le *Roman d'Alexandre* (voir Godefroy, sub voce), il semble n'être qu'une simple expression de *couleur*.

taches bleues résultant de coups portés sur les membres ou produites par le frottement d'objets durs.

Et des pons redonent teus cos
Sor les naseus et sor les cos
Et sor les fronz et sor les joes
Que totes sont *perses* et bloes
La ou li sans quace desoz. (Yvain, 6125-9; Troie, 11577; Escoufle, 5106-7; 5182-3; Fabl., V, 63, l. 5-3 d'en bas.)

La porpre fu mout bien ovree
A croisetes totes diverses,
Indes et vermoilles et *perses,*
Blanches et verz, bloes et jaunes. (Erec, 1618-21; ib., 5230; Mousket, 17407.)

De fins marbres vermeils et blois,
Jalnes et *pers,* menu goté. (Troie, 12914-5; ib., 25159.)

Vit les armes d'argent et d'or,
Vert et *piers,* noir, blanc et vermeil. (Mousket, 6859-60.)

D'erbes, de flors indes et *perses.* (Rose, 63.)

Et le vin *pers* et le vin blanc. (Fabl., IV, p. 141, l. 3.)

Nous avons déjà étudié *pers* dans le chapitre sur *Pâle,* mais dans cette acception de « *pâle* »; je disais alors qu'il exprimait le côté sombre de la pâleur. Les exemples que j'ai recueillis, de même que ceux cités par Godefroy, ne me semblent pas justifier le sentiment de ce lexicographe sur la signification de ce vocable en tant qu'expression signifiant « tantôt bleu foncé et tirant sur le noir, avec des reflets verts », tantôt « *bleu azuré* ».

Le latin *persicus color* s'applique à une couleur composée avec une teinture venue de Perse et qui était d'un *bleu foncé.* Le roman a perdu *caeruleus,* qui signifiait « *bleu foncé* » en général, et l'a remplacé par *Pers,* dont la signification a été élargie, tout en restant dans la même nuance.

Complément :

1) *Pers,* s. m., « *couleur bleue foncée* ».

Huimès devendra li jeus lais,
Quar sire Hains sa fame ateint
Si grant cop que trestout li taint
Le cuir, sor le sorcil, en *pers.* (Fabl., I, p. 103, l. 5-2 d'en bas; Lap. de Mod., 529-32.)

2) *Pers*, s. m., « *drap bleu foncé* ».

De bons *pers* et de bone laine
De Bruges et de Saint Omer. (Fabl., III, p. 91, l. 8-9.)
Bonne robe de bons *pers* d'Ypre. (ib., 94, l. 9.)

D'après la note du baron de Reiffenberg sur les vers 13256-8 de la *Chronique de Philippe Mousket*, ces draps bleus étaient une spécialité de la ville d'Ypres, dans la Flandre occidentale.

Ce qui prouve à quel point la couleur bleue de ces draps était foncée, c'est que — toujours d'après la note de Reiffenberg — aux termes d'une ordonnance du 13 septembre 1533, rendue par les magistrats de Paris, on employait des draps *pers* comme tentures dans les cérémonies funèbres.

Preuve nouvelle de l'affinité de *pers* avec *caeruleus*, attribut fréquent de la nuit et des enfers[1].

4) * *Persellu* > *persel*.

« *bleu foncé* ».

Ce dérivé de *pers* ne se trouve que dans un substantif de genre féminin, la *perselle*, nom du « *bluet* ». Comme la saxifrage, que Godefroy indique comme autre signification possible, est plus *rose* que *bleue*, il me semble qu'on peut certainement y voir le nom du *bluet*.

La flour de lys est belle, et la *perselle*. (Froiss., P. I, Paradys, 1629.)

Et mis un chapelet joli
De *perselles* et de pavos. (ib., II, Past. VII, 55-6.)

Complément :

I. *Formation verbale.*

* *Persidiare* > *persoier*, « *être bleu foncé* ».

Tant li debat sa char qu'ele *persoie*. (Rom. et Past., I, n° 60, 25.)

Godefroy n'admet pas cette signification, mais y voit un dérivé de *percer*[2].

1. Blümner, p. 142.
2. Il n'est pas impossible que les exemples cités par Godefroy se

II. *Substantif.*

* *Persor* + * *Persura* > *perseur*, s. f., « *couleur bleue, tache bleue* ».

Voir deux exemples dans Godefroy, s. v.

5) *Indu* > *inde*[1].

« *bleu foncé* »; couleur tirée de l'*indigotier*.

α) *au propre :*

D'une porpre *inde* a or gotée. (Troie, 1219; Thèbes, 3807. cf. Dole, 4342.)
En .I. bliaut *ynde* gouté. (Fabl., V, p. 252, l. 8 d'en bas.)
Lors prent li airs son mantel *inde*,
Qu'il vest trop volentiers en Inde. (Rose, 18948-9.)
De marbre blanc, *inde*, safrin. (Troie, 3051; ib., 23159.)
Vermauz et *indes* fu li branz. (Thèbes, 6535.)
De floretes *indes* et blanches. (Dole, 271.)
Ne fleur *inde*, jaune ne blanche. (Rose, 896.)

β) *au figuré :*

Car les dous que sont deforaines
De glace sont et de neif pleines,
Et orent *inde* la color,
Car auques tornent a freidor. (Thèbes, 3991-4.)

Il s'agit de la tente du roi Adraste; on y voit représenté en peinture le monde entier avec les cinq zones; les deux zones couvertes de glaces et de neiges sont *indes*, car, dit le vers, elles sont froides.

Inde symbolise ainsi le froid, souvenir de la couleur bleue de la glace.

6) * *Indittu* > *indet*, « *légèrement inde; bleu foncé* ».

Voir un exemple dans Godefroy, s. v.

rapportent à deux verbes tout à fait différents, l'un venant de *percer*, l'autre de *pers*.

1. En latin, *indicus color; indus* ne sert pas à désigner la couleur.

Complément :

Formation verbale.

**Indidiare* > *indoier*, « *être, paraître bleu foncé* ».

Li quens i met son sel, et voit
Desor sa destre mamelette
Indoier cele violete.
(Note de Reiffenberg à Mousket, 13256-8[1].)

Cet exemple montre que, dans de certaines locutions, le vieux français ne fait guère de différence entre *bleu foncé* et *violet*, car *inde* ne signifie pas « *violet* », mais « *bleu foncé* », quoiqu'en dise M. F. Michel, Roman de la Violette, p. 34, note 4. (cf. l'allemand « *das Veilchen blaut* ».)

7) **Violittu* > *violet*[2], « *couleur de la violette ; violet* ».

D'une escarlate *violete*. (Dole, 4334.)
Asure, vermeil ou burnete,
Vert, jaune, blanc ou *violete*,
Mellé ou coulour d'autre guise. (Clef d'Am., 2341-3.)

Violet comme adjectif de couleur est plus rare que les autres termes tels que *pers, inde*, et plus rare aussi que dans ses différents emplois comme substantif.

Complément :

Violet employé comme substantif.

1) *Violet*, s. m., « *drap violet* ». voir Godefroy, s. v.

2) *Violete*, s. f., « *étoffe violette* ».
Tant parement, tant riche ator
Peüssiez lai veoir le jor.
Car acarlate ne *violete*
Ne fust prisiee une porrette. (Blois, I, Beaud., 527-30.)

1. Godefroy n'en connait pas d'autre exemple.
2. **Violatu* > *violat*.
Cet adjectif ne s'est conservé en vieux français que dans cette forme méridionale ; comme substantif masculin, il désigne, d'après Godefroy, un « *sirop fait avec des violettes* » ; comme adjectif, il signifie « *fait, parfumé avec des violettes* ». Voir Godefroy, s. v.

3) *Violete,* s. f., « *la violette* ».

Li noviaus tens et mais et *violete.* (Coucy, IX, 1; Lap. Marb., 383; Joufrois, 1940.)

La violette signifie autant que « *la crême et la fleur* » dans les mots que Charlemagne adresse à Olivier :

Vous estiés rose et *violaite*
De tous les chevaliers, par dette. (Mousket, 8764-5.)

8) **Violatinu* > *violatin,* « *violet* ». voir Godefroy, s. v., un exemple.

II. *Par composition.*

**Super* + *indu* > *sorinde.*

« *couleur d'un bleu foncé intense* ».

Voir Godefroy, s. v., un exemple.

C'est ainsi que j'aimerais traduire ce mot, auquel Godefroy ajoute un point d'interrogation[1].

II. *Non basée sur la tradition.*

I. *Par changement de signification.*

1) *Variu* > *vair,* « *gris bleu* ».

Vair dans cette acception est un attribut des *yeux* ; il désigne des yeux non pas d'un *bleu foncé,* mais d'un *bleu d'acier*[2]. Preuve en est la comparaison fréquente avec l'œil de l'épervier. En opposition avec le latin, où cette couleur d'yeux passait plutôt pour laide[3], le vieux français la cite comme une beauté.

En même temps que la couleur, *vair* désigne le *brillant* de l'œil, comme le faisaient *caesius* et γλαυκῶπις.

1. Souvent on fait rimer *inde* avec *Yude.*
2. Je ne m'arrête pas à discuter les nombreuses opinions émises sur la signification de ce mot. Voir Schultz, « *Höf. Leben* », I, 214, n. ; Loubier, « *Das Ideal männl. Schönh.* », Thèse de Halle, 1890, p. 76 et suiv. ; Voigt, « *Das Ideal der Schönh.* », Thèse de Strasbourg, 1891, p. 44, etc.
3. Blümner, p. 157.

α) au propre :

a) comme simple attribut :

Vairs out les oils e mult fier lu visage. (Rol., 304.)
Les ielz ot *vers,* onc n'ama ire. (Troie, 5157 ; ib., 5517, 17527.)
Les ueuz out *vairs* et amoros. (Thèbes, 965.)

b) avec complément :

1) *comparaison simple :*

Les ex *vairs* en la teste *comme faucons muë.* (Fierabras, 1824 ; Gaufrey, 1489.)
Les iex ot *vairs come cristal.* (Fabl., I, p. 238, l. 11.)

2) *comparaison hyperbolique :*

Plus avoit *vairs* les ieuz *que uns faucons muez.* (Parise la D., 1157.)
Les yex ot *plus vairs c'uns faucons.* (Rose, 533. Blois, II, 231.)

2) **Vairittu > vairet.*

« *légèrement, joliment gris bleu* ». voir un exemple dans Godefroy, s. v.

II. *Par emprunt à une autre langue et par dérivation.*

1) *Bleu.*

D'ordinaire, on admet, comme étymologie de *bleu,* le germanique *blaw* ; ce mot seul ne semble cependant pas expliquer toutes les formes que l'on trouve en ancien français ; peut-être vaut-il mieux voir aussi ici, à côté des représentants de *blaw,* des traces d'un type latin **blavus,* devenu en latin *blaus* (Lindsay, *Latin lang.,* p. 52) ; cf. p. 76 et 77.

Le vieux français en a fait une désignation allant de *bleu clair* à *bleu foncé.*

α) *au propre*[1] :

Et des pons redonent teus cos
Sor les naseus et sor les cos
Et sor les fronz et sor les joes
Que totes sont perses et *bloes*. (Yvain, 6125-8.)
Li giron *bleu* et vert furent et inde. (Aiol, 2016.)
La porpre fu mout bien ovree
A croisetes totes diverses,
Indes et vermoilles et perses
Blanches et verz, *bloes* et jaunes. (Erec, 1618-21.)
Au pur ciel de color resamble,
Bleus est et clers, par çou le samble. (Lap. de Mod., 105-6.)
N'est nient oscurs, n'est nient tos clers :
Ces deux colors fait ensi pers,
Porprine color aparelle ;
Cele piere est *bleue* et vermelle. (ib., 529-32.)
Li poisson qui tiénent le tréf
Sunt de color vermeil et *blef*. (Thèbes, 4060-1.)

β) *au figuré* :

Bleu est la couleur de la *loyauté* dans

Je porte la couronne *bleue*,
La couronne de *loyauté*. (Froiss., P., III, Cour de May, 164-5.)

Complément :

1) *Bleu*, s. m., « *couleur bleue* ».

Tote la char li revertist en *blef*. (Mort Aym., 174[2].)

2) *Bleu*, s. m., « *drap bleu* ».

(Quant) Li vallès a tant gaaingné
Et assamblé et esparnié
Qu'il a une cote en son dos,
De *bleu*, de rouge ou d'estainfort. (Fabl., II, p. 157, l. 3-6.)

1. L'on aurait donc originairement les formes suivantes :
Latin **blavus* : nom. *blos, bleve* ; acc. *blef, bleve*. Germanique *blaw* : *blau*, fém. (**blava*) *bleve*, avec masc. refait *blef* ; fém. analogique *blaue* ; dans *blǫ* de *blau o* parait s'être fermé : *blǫ, blou, bleu*. voir pour des exemples de toutes ces formes Godefroy, s. v.
2. C'est le seul exemple de Godefroy pour cette signification.

2) **Blau + ittu > blouet*, « *joliment bleu* ». voir Godefroy, s. v.

3) Arabe *Lazvardi > azur*.

« *couleur lapis-lazuli ; bleu clair* ».

Godefroy ne fait pas mention d'*azur* comme adjectif ; il doit pourtant avoir existé en vieux français ; dans les exemples qui suivent, il n'y a, sauf erreur, rien qui nous oblige à y voir un substantif.

L'italien a fait d'*azur* un terme général pour *bleu* ; en vieux français ce vocable ne désigne que la nuance *claire* de la couleur qui nous occupe.

En faisant cet emprunt à l'arabe, le roman s'est dédommagé de la perte qu'il a subie par la disparition de *caeruleus*, qui signifiait, comme nous l'avons vu, « *bleu lapis-lazuli* ».

(Marbre) *Azur*, ne teint, ne vermillon. (Troie, 3059.)

Asure, vermeil ou burnete,
Vert, jaune, blanc ou violete,
Mellé ou coulour d'autre guise. (Clef d'Am., 2341-3.)

Complément :

Beaucoup plus fréquent est l'emploi de *azur* comme substantif, qui est seul resté dans la langue moderne.

1) *Azur*, s. m., « *couleur azurée* ».

(Armes peintes) Ne de sinople, ne d'*azur*. (Troie, 7717 ; cf. Thèbes, 4556.)

O le marbre de cent colors
Sont peinturé defors li mur
Senz vermeillon et senz *azur*. (Enéas, 430-2.)

Comme « *bleu pâle* », *azur* peut revêtir des nuances différentes, allant vers le *vert* ou vers le *gris*.

Un pilier de marbre
Qui toz fu poinz de flor de *vert azur*. (Mort Aym., 637.)

2) *Azur*, s. m., « *émail azuré* ».

Lors le fiert, comme chil qui moult fu aïré,
Du bon branc esmoulu sus son hiaume gemé ;
Pierres, *azur* et flours en a tout esgruné. (Doon, 4431-3.)
A son col pend .ı. escu d'*asur bis*. (Huon, 1734 ; Gui de B., 2460.)

Li escu sunt perchié et l'*asur* en desment. (Doon, 6866.)

4) **Azuratu* > *azuré*, « *couleur d'azur* ».

S'elle a vestu robe moree
Ou blanche ou verte ou *asuree*. (Clef d'Am., 1553-4.)

5) **Azurīnu* > *azuriu*, « *azuré* ».

Voir dans Godefroy, s. v., un exemple unique.

6) **Blemitu* > *blesmi*[1], « *rendu ou devenu bleu* ». (à la suite de coups.)

Pour l'étymologie, voir le chapitre sur *Pâle*, pages 60 et 61.
Et chascuns fu dedans le cors *blemis*. (R. de Cambr., 7020; ib., 7801.)

(A la suite de grands coups d'épée.)

Comme *blemi*, correspondant à *lividus*, se disait de taches bleues résultant de coups, son sens peut s'élargir en « *blessé* » tout court, sans que l'idée de la couleur subsiste.

Et de l'escu doré si trez bien se couvri
Que onques pour eus tous ne fu u cors *blesmi*. (Gaufrey, 6395-6.)

Ici, il ne peut exister aucun doute, car on ne frappe pas Bérard de Mont-Didier, mais on lui lance des dards.

Blemi dans cette acception élargie peut enfin être employé au figuré dans le sens de « *offensé, blessé* ».

Voir Godefroy, s. v., un exemple.

Complément :

I. *Formation verbale.*

**Blemare* > *blesmer.*

« *rendre bleu en frappant, blesser* ».

Li adnes al prudumme estut deled le cors e li léuns après, e nient ne l'tuchad, ne del cors puis tant ne quant ne *blesmad*. Invenit cadaver eius proiectum in via, et asinum et leonem stantes iuxta cadaver : non comedit leo de cadavere, nec *laesit* asinum[2]. (Rois, III, XIII, 24, 28.)

1. Je donne l'*s* à *blesmi*, etc., et non aux formes hypothétiques latines, puisque *s* ne doit sa présence ici qu'à une confusion appartenant au vieux français.
2. C'est le seul exemple donné par Godefroy.

II. *Substantifs.*

1) **Blemura* > *blesmure*, « *tache bleue, tache* ».

α) *au propre :*

Mais nuls ne fud si bels en tute Israel cume fud Absalon, kar del pied jesque en amunt ne fud en sun cors nule *blesmure* ne nule mesfaçun.

Porro sicut Absalom, vir non erat pulcher in omni Israel, et decorus nimis ; a vestigio pedis usque ad verticem non erat in eo ulla *macula*[1]. (Rois, II, XIV, 25 = 2, moitié de la parenthèse!)

β) *au figuré :*

« *tache, souillure morale* ». voir Godefroy, s. v.

2) **Blemītiamentu* > *blesmissement.*

α) *au propre :*

« *tache bleue, blessure bleue, blessure* ».

Voir dans Godefroy, s. v., deux exemples appartenant tous deux à Marie de France.

β) *au figuré :*

« *infraction* ». voir Godefroy, s. v.

Conclusion :

Le vieux français a en général perdu les termes latins ; il ne les a pas autant remplacés par des expressions latines, en changeant leurs significations, qu'en empruntant à d'autres langues leurs désignations.

COMMENT EXPRIME-T-ON BLEU EN ANCIEN FRANÇAIS ?

Les expressions dont le vieux français se sert pour exprimer la couleur *bleue* sont : *paonaz, paoné, paonacé ; pers ; inde, indet ; violet, violatin ; sorinde ; vair, vairet ; bleu, blonet ; azur, azuré, azurin ; blemi.*

Nous avons déjà dit que de toutes les expressions latines aucune ne survit, sauf *paonaz*, dans un emploi d'ailleurs fort

1. C'est le seul exemple de Godefroy pour l'emploi au propre.

restreint, qui pourrait même rendre douteuse sa qualité de désignation de couleur en ancien français.

Pers désigne au fond une couleur bleue foncée obtenue par une teinture venant de Perse. L'acception de *persus (pro persicus)* se sera élargie en latin vulgaire, avant la chute de l'empire, en celle de « *bleu foncé* », ce qui est plus admissible que de voir dans *pers* une expression due aux relations avec l'Orient et formée seulement après les invasions.

La même remarque s'applique à *inde*.

Violet et *violatin* expriment la nuance « *couleur de la violette* ».

Vair et *vairet*, expressions affectées particulièrement aux yeux, sont d'usage fort *restreint*, en tant que désignation de la couleur *bleue*, qu'elles ne désignent qu'indirectement, car elles ne signifient, de par elles-mêmes, que « *de couleur variée* ».

Bleu, emprunté au germanique et en même temps au celtique, est la seule expression générale, sans nuance particulière, que possède le vieux français.

Le roman avait laissé tomber le latin *caeruleus* ; l'ancien français le retrouve par un emprunt fait à l'arabe, qui lui procure les termes *azur, azuré, azurin*.

Blemi enfin a la signification spéciale de « *bleu résultant de coups* ».

Le vieux français n'avait hérité du latin que de quelques expressions spéciales. Il lui fallut donc remédier lui-même à cette pauvreté, et nous devons constater qu'il l'a fait d'une façon fort objective, se bornant à emprunter à d'autres langues les termes dont il avait besoin ; il n'a guère procédé à ces intéressants changements de signification de mots français qui nous montrent une langue à la recherche de termes propres à exprimer une *idée*, une *notion*,

VI. ROUGE

Les expressions les plus répandues en latin pour exprimer la couleur *rouge* sont *ruber* et tous ses dérivés et composés, tels que *rubeus, rubidus, rubicundus, rubellus, rubellulus; subruber, rubens.*

Abstraction faite de légères différences de signification entre elles, toutes ces expressions désignent, dans l'acception la plus large du mot, la *couleur rouge.*

Rufus a déjà la signification plus restreinte de « *rouge feu, rouge tirant sur le jaune* ». La nuance de cheveux qu'il exprimait passait pour laide[1].

Russus, russeus, russulus et *russeolus* signifient « *rouge chair, rouge pâle* ».

Rutilus (avec *rutilare*) désigne le *rouge vif* et *brillant.* Déjà dans la poésie classique, ce vocable perd à l'occasion l'idée de *rouge* pour ne plus signifier que « *brillant*[2] ». Et dans la latinité chrétienne, cette tendance s'accentue jusqu'à lui enlever toute signification de *rouge.*

Coloratus, ne signifiant que « *coloré* », prend, dans son emploi pour la désignation des chairs, le sens de « *rosé* ».

Le latin a tiré de noms de teintures quelques expressions pour *rouge.*

Ainsi *purpureus,* qui, tout en exprimant des couleurs différentes, est le plus fréquent dans l'acception de « *rouge violet* », puis de « *rouge* » tout court. De même *ostrīnus.*

Poenicens signifie « *rouge écarlate, rouge* »; à mesure que l'on approche de la fin du paganisme, il se fait plus rare.

Coccinus et *coccineus* ont la même signification.

1. Blümner, *l. c.*, p. 176.
2. Le contraire, soit *rutilus* perdant toute idée de *brillant*, pour ne signifier plus que « *rouge* », est beaucoup plus fréquent dans la bonne latinité. Blümner, p. 183.

Le latin a aussi pris un certain nombre de termes dans la *comparaison* avec des objets ou des choses rouges.

Sanguineus, sanguinolentus et *sanguilentus* expriment la nuance « *rouge sang* » ; *flammeus, igneus* celle de « *rouge feu* » ; enfin *roseus* signifie « *couleur de rose, rose* » ; *miniatus* « *rouge cinabre* ».

Spadix et *badius* sont au fond d'origine technique et signifient « *rouge brun* ».

Complément :

I. *Formations verbales.*

A *ruber* se rattachent *rubēre, rubescere, erubescere, inrubēre, rubefacere, rubicare, rubricare.*

A *rufus : rufēre, rufare, rufescere.*

A *rutilus* : *rutilare.*

A *purpureus : purpurare.*

II. *Substantifs.*

A *ruber* appartiennent *rubor, rubēdo, rubia, rubrīca.*

Purpureus se rattache à *purpura.*

Vermiculus, « *écarlate, rouge de la cochenille* ». (Vulg.)

ROUGE EN VIEUX FRANÇAIS

I. TRADITION LATINE

1) *Rubeu* > *rouge,* « *de couleur rouge* ».

Il est typique que *rubeus,* qui est extrêmement rare dans la poésie latine, et, comparé à *ruber,* rare aussi dans la prose, ait remplacé en vieux français *ruber* et soit devenu l'expression générale pour « *rouge* ».

Le vieux français se sert de *rouge* partout et pour tout.

α) *au propre :*

1) *comme simple attribut :*

Seie *rouge.* (Rois, III, VI, paralip.)

Hanste ot Guiberz au *roje* confanon. (Mort Aym., 3339.)

Et lur eles senestres tutes *ruges* esteient. (Rou, II, 249.)

L'en les taille sor les coetes,
Si en chieent *roges* gotetes ;
De ce teint l'en la porpre chiere. (Enéas, 475-7.)
Cil qui noa en la mer *roge*[1]. (Troie, 13785.)
Non pas *rouge* vin à tostees. (G. de Dole, 493.)

Comme en latin, *or* reçoit l'attribut *rouge*, bien que *orie* signifie « *jaune d'or* ».

Nous avons ore *rouge* or et blanc argent. (Huon, 5996 ; Aye, 1415.)

2) *avec complément :*

a) complément prépositionnel :

E cil de Moab pensèrent que l'eve fust ensanglentée e *ruge de sanc*. (Rois, IV, III, 22, fin. Escoufle, 844-5.)

b) comparaison :

comparaison simple :

rouge comme sang :

Par matin cume li soleilz levad, li rais del soleil férid euz en l'eve, si parut l'eve par le soleil *ruge cume sanc*.

Primoque mane surgentes, et orto iam sole ex adverso aquarum, viderunt Moabitae econtra aquas *rubras quasi sanguinem*. (Rois, IV, III, 22.)
Les deus desriers *roges come sans*. (Enéas, 4063 ; cf. Gaydon, 334.)

rouge comme charbon, feu :

Roges les oilz *come charbons*. (Enéas, 2449; Aliscans, 6057 ; cf. ib., 356.)
Les uelz ot *roges com charbon en brasier*. (Cour. L., 506.)
De mautalent li est le sanc u vis montés ;
Aussi *rouge* devint *comme feu alumés*. (Doon, 6420-1.)

comparaison hyperbolique :

plus rouge que charbon, feu :

Roge est la maille *plus que n'est feus ardenz*. (Cour. L., 2478.)
Plus esteit *roge d'un charbon*. (Troie, 12218 ; cf. Huon, 4932 ; Gaufrey, 947, 2973.)

1. On sait que cette pure fiction était fort acceptée au moyen âge.

β) *au figuré :*

au sens symbolique :

La *pourpre* (au sens antique) étant un vêtement très précieux, elle devient le symbole de la richesse. Un « *rouge vestu* » signifiera un homme *riche*.

Quant jugiere son cuer n'aploie
Au povre ki vers lui souploie
Por chou ke en son sac palist,
Et dou *rouge vestu* fait joie,
Chou poise moi k'il ne roujoie
Tant que li fus fors en salist. (Carité, LII, 1-6.)

Complément :

1) *Rouge,* s. m., « *couleur rouge* ».

De *roge* i a plus que de blanc. (Erec, 1152.)
Les levres ot grossetes, dou *ronge* i ot assés. (Fierabr., 2012.)
2) *Rouge,* s. m., « *drap rouge* ».
Qu'il a une cote en son dos,
De bleu, de *rouge* ou d'estainfort. (Fabl., II, p. 157, l. 5-6.)

2) *Rubellu* > *rovel,* « *légèrement rouge, rougeaud* ».

Rubellus a en latin[1] une certaine nuance méprisante que nous retrouvons aussi en vieux français.

Voir dans Godefroy, s. v., deux exemples.

3) *Rubente* > *rouvent,* « *rouge* ».

Bèle chière *rovente*. (Thèbes, 6314; G. de Palerne, 7073; Doon, 7784.)
S'a la color *rovente plus que rose en rosier*. (Aiol, 6697.)

Complément :

Substantif dérivé de Rub :

Rubore > *rouveur,* « *couleur rouge, rougeur* ».

L'altre á de vin meslé *rovur*. (Lap. de Marb., 386.)

1. Blümner, p. 175, et *Archiv für lat. Lex.*, VI, p. 403.

4) *Russu* > *ros*, « *de couleur rousse* ».

Sauf la dérivation *rufin*, le vieux français a perdu la désignation latine *rufus*, signifiant « *rouge jaune* », et ne visant guère que des vêtements et des cheveux.

Russus, qui signifiait en latin « *rouge chair, rouge pâle* », a pris la place, et en même temps aussi, la signification de *rufus*, en abandonnant la sienne propre.

Il en a restreint l'emploi et ne se rencontre guère, en vieux français, que comme spécialisant la couleur du *poil*, des *cheveux* et de la *peau*[1].

Comme substantif, il désigne une personne ou un cheval roux ; *Roux* comme nom est fréquent.

α) *au propre :*

1) *Roux*, « *de couleur rousse* ».

Le peil out alkes *rus*, le vis apert e cler. (Rou, I, 1767 ; cf. Aliscans, 3060.)

Rosse ot la chière et lentillose. (Troie, 5511.)

1*a*) *Roux*, « *aux cheveux roux ; aux poils roux ; à la peau rousse* » ; comme surnom.

Le vis ot fier et le chief *ros*. (Thèbes, 7785 ; Jeu Adam, P, 271.)

A tant es vos le duc Richart le *ros*. (Cour. L., 2108 ; Yvain, 1970.)

Le liart *ros* en destre en meine. (Thèbes, 4478 ; ib., 5385.)

Que fame *rouse* n'avroit en son aé. (Mort Aym., 4551 ; ib., 4555.)

1*b*) *Roux*, s. m., « *homme, cheval roux* ».

Rousse, s. f., « *chèvre rousse* ».

Li noir et li blont et li *ros*. (Erec, 2345 ; Mousket, 2532.)

1. Dans Merlin, I, p. 54, l. 13, nous le trouvons attribué à un *dragon* : li autres est *rous*. Peut-être est-ce une réminiscence du *dragon rouge* (*rufus*) de l'Apocalypse (XII, 3) ?

L'emploi de *rous* est plus étendu dans les Lapidaires à cause de leurs modèles latins.

Li une est *rosse*, l'autre noire. (Lap. de Berne. 648.)

L'uns sist ou *rouz*, li autres ou lyart. (Gaydon, 5126.)
Il ne claime blanke ne *rousse*. (Carité, CXXII, 10.)

1*c*) *Roux*, nom propre :

Et li *Rous* de la Voute avvoec
Li prousentèrent lor avoir. (Mousket, 19786.)

« Nom d'un personnage à Messine, en latin *Rufus de Volta*: les Chroniques de Saint-Denis l'appellent *Rufins de la Vorte* ». (Note de Reiffenberg.)

β) *au figuré :*

L'ancien Français semble avoir tenu en grande aversion la chevelure et la peau *rousses* ; cette couleur lui déplaisant, *roux* devint synonyme de *laid*. Dans cette nouvelle acception, le mot qui nous occupe se détacha plus ou moins complètement de sa signification au propre, pour devenir un terme d'injure. Je ne crois pas au sens de « *de mauvais augure* », avec lequel on en explique (*Zeitschrift für rom. Phil.*, XI, 353) l'emploi comme terme de *mépris*.

Li desloiaus, li *rous*. (Rom. et Past., I, 38, 82.)

5) *Coloratu* > *coloré*, « *rouge et blanc, rose* ».

Comme le latin, le vieux français ne donne à *coloré* le sens de « *rosé* » que pour le visage ; cet emploi restreint s'explique de lui-même.

Sa fresche chière *colorée*. (Troie, 10533 ; Thèbes, 735, 973 ; Doon, 4355, 7909 ; Rose, 536 ; Clef d'A., 231.)

6) *Ostrīnu* > *osterin*, « *rouge pourpre, rouge* ».

El chief li metent un chapel *ostarin*[1]. (Mort Aym., 1552.)

Complément :

1) *Osterin*, s. m., « *étoffe fine, sans doute à l'origine toujours teinte en rouge*[2] ».

Et de porpres et d'*osterins*. (Erec, 1858.)

1. Rien ne nous empêche d'y voir la signification latine.
2. Tant que l'on n'aura pas trouvé un traité en vieux français sur les

2) *Osterine*, s. f., a la même signification. voir Godefroy, s. v.

7) *Sanguineu* > *sanguin*, « *rouge sang* ».

Mantel ot de porpre *sanguine*. (Troie, 13021 ; Escoufle, 5566, 7996 ; Joufroi, 910.)

L'espil traist fors od l'ensengne *sanguin*. (Aliscans, 5160.)

Couvert dun bel ongle *sanguin*. (Jeu Adam, Pb, 136.)

Et du sanc de sen corps [en] fu l'erbe *sanguine*. (Hugues Capet, 1761.)

Complément :

1) *Sanguin*, s. m., « *étoffe rouge* ».

Et les .II. cauces ki furent de *sanguin*. (Aliscans, 1438.)

2) *Sanguine*, s. f., « *couleur rouge* ».

Et si est de coulour très fine,
Sus le pourpre et sus la *sanguine*. (Froiss., P. II, Plaid., 21-2.)

3) *Sanguine*, s. f., « *étoffe rouge sang* ».

Et se vestoit de *sanguines* et d'escarlattes, et se fourroit de menu vairs. (Froiss., Chron., X, page 243, l. 17-18.)

8) *Sanguilentu* > *sanglant*, « *rouge sang*[1] ».

Qui fu mors et ocis, *sanglent* sor la vert herbe. (Aiol, 5331.)

Del sanc qu'elle rendi fu l'ermine *sanglens*. (ib., 7262.)

(Les eaux) En estoient totes *sanglantes*. (Troie, 12676.)

9) *Badiu* > *bai*, « *rouge brun* ».

Comme en latin, l'emploi de *badius* a été limité en vieux français à la désignation de la robe du cheval[2].

Amis chevalier sire au cheval *bai*. (Cour. L., 3069 ; ib., 3113, 3776 ; Troie, 7477, 11360.)

Le col ot *bai* et fu bien gros. (Enéas, 4053.)

différentes étoffes, leurs qualités et leurs appellations, on en sera réduit aux hypothèses. Il est à croire cependant que lors de l'attribution d'un nom à une étoffe, on n'aura pas procédé à tout hasard. (Voir Schultz, I, 345 ; Winter, p. 61.)

1. Je ne cite naturellement pas les passages où *sanglant* signifie « *couvert de sang* » ; les exemples où il est question d'une autre couleur sont concluants et enlèvent tout doute.

2. Comme toute règle a ses exceptions, *bai* se trouve, isolément, attribué à des créatures humaines. voir Godefroy, Complément, s. v.

Bai, s. m., « *cheval rouge brun* ».

Le *bai* de Gascoingne anselé. (Erec, 2663.)

Complément:

1) *Rutilu* > *roil.*

Nous avons vu dans l'Introduction *rutilus* perdre toujours de plus en plus sa signification de « *rouge* » pour ne garder que celle de « *brillant* ». Cette évolution est un fait accompli en vieux français, ainsi que nous le montrent les traductions du latin.

E les derrainetes del dos de li en *pallor* d'or.
Earumque pennas ex auro flavo *rutilantes.* (Psaut. d'Oxf., LXVII, 14.)
Si cume la clarted del albe est bele et clère, quant li soleilz lieved par matin, quant nule nue ne niule n'i ad.
Sicut lux aurorae, oriente sole, mane absque nubibus *rutilat.* (Rois, II, XXIII, 4.)

Rutilus n'a été conservé que sous la forme des substantifs suivants:

1) *Rutilu* > *roil,* s. m., « *la rouille* ».

Tandis que le latin classique exprimait « *rouillé* » par *robiginosus* et *aeruginosus,* le latin populaire a dû employer *rutilus,* que nous trouvons dans cette acception. (Plaut., *Rud.*, 1301.)

Ematites e nomée
Pur ceo k'un poi trait en rufur:
Com *roil* de fer est sa color.

2) *Rutila* > *roille.*

α) « *rouille* ». voir Godefroy, s. v.

β) « *variété de nielle* », « *uredo rubigo vera* ». voir Godefroy, s. v.

2) *Purpura* > *pourpre*[1], s. m. et s. f.

Purpura, qui à l'origine ne signifie que « *teinture de*

1. Je ne m'occupe ici de *pourpre* que comme *substantif.* Comme *adjectif,* il appartient à la *Création romane.*

pourpre », peut aussi avoir en latin classique le sens de « *couleur pourpre, couleur rouge* ».

Si l'on veut étudier la destinée de ce mot en vieux français, il faut distinguer entre deux cas fort différents.

1) Dans les textes *savants*, c'est-à-dire dans ceux qui sont des traductions ou dont les auteurs étaient des clercs bons latinistes, *pourpre* signifie :

α) « *couleur pourpre, couleur rouge* ».

Et si est de coulour très fine,
Sus le *pourpre* et sus la sanguine. (Froiss., P., II, Plaid., 21-2.)

β) « *pourpre, étoffe rouge, drap rouge* ».

Il est naturel que, dans les textes savants, *pourpre* ne désigne, la plupart du temps, qu'une *étoffe rouge*.

Cette acception est incontestable pour tous les passages où il s'agit de vêtements *royaux* ou *impériaux*, emblèmes de la dignité. Ainsi « *porpre impérial* » désigne toujours la *pourpre rouge*. Le « *roge vestu* », c'est l'homme *riche* qui est vêtu de *pourpre*, signe extérieur de la richesse.

Covert de *porpre enperial*. (Troie, 7526.)

L'en les taille sor les coetes,
Si en chieent roges gotetes ;
De ce teint l'en la *porpre* chiere.
Del sanc de cez petiz peissons
De ce est la *porpre vermeille*. (Enéas, 475-7 ; 481-2.)

La reine se fu vestue
D'une chiere *porpre vermeille*. (Enéas, 1466-7 ; Thèbes, 5282.)

Vols fu de *porpre imperial*. (ib., 4033.)

Volz fu d'un *purpre Alexandrin*. (Marie de Fr., Guig., 182 ; Lanval, 102.)

Il seroit estre quidiez rois tant des services ke des vestures de *propre*.

Tam ex eisdem obsequiis quam ex *purpureis* vestibus rex esse putaretur. (Dial. Grég., II, XIV, p. 78, 14-15.)

Il s'agit des *vêtements royaux* de Totila, roi des Goths.

Uns hom astoit *riches*, ki soi vestoit de *purpre*.

Homo quidam erat dives, qui induebatur *purpura*. (ib., IV, XXXIV, p. 237, 13-14.)

Li rikes hom del evangile,
Ki vestoit le *pourpre* nobile. (Miser., XLI, 1-2.)

En sa qualité de vêtement royal et précieux, *pourpre* devient un pur emblème de *majesté* dans

Dieus ausi par benigneté
Se robe partie a home a.
Li dous a nous s'amour ferma,
Quant acousi par pieté
Le *pourpre* de se deïté
Au *sac* de nostre humanité. (Miser., CCXVI, 3-8.)

Il nous faut cependant ajouter que souvent aussi des textes plutôt savants emploient *pourpre* dans le sens général d' « *étoffe* ».

II) Dans les textes non savants, comme les chansons de geste, les fabliaux, etc., *pourpre* a, la plupart du temps, le sens de « *étoffe précieuse, drap précieux* », sans prétendre à aucune notion de couleur propre[1]. On explique cette acception de *pourpre* en disant que le latin connaissait la pourpre de couleurs très différentes.

Il est exact que, grâce à leurs connaissances techniques, les Romains savaient teindre avec de la pourpre en *noir*, en *violet*, même en *jaune*[2].

Mais cet art a disparu dans l'effondrement du vieil empire, et de ce vocable il n'est resté au roman que la signification de « *couleur pourpre* » et de « *étoffe précieuse rouge*[3] ».

D'une *porpre* inde a or gotée. (Troie, 1219.)
Sor un faltre de *porpre* bise. (ib., 4714.)
La *porpre* ert neire, et l'ors noviax. (ib., 7791.)
De la vert *porpre* croisilliée. (Erec, 1591.)

1. Ducange : « *Purpura* » ; « *Nostris porpre, pro qualibet veste pretiosa et ad optimates quosvis significandos.*
2. Blümner, p. 196.
3. S'il en avait été autrement, pourquoi les autres langues romanes, et tout particulièrement l'italien des XIIIe et XIVe siècles, n'auraient-elles pas conservé à *purpura* cette large signification ? Or, l'ancien français est seul à donner à *pourpre* une autre acception que « *couleur rouge* », et « *étoffe précieuse rouge* ». C'est donc un cas d'*usure de signification* particulier au vieux français.

Ceste guerre n'est mie pur la terre rober,
Ne pur chapes tolir, ne pur *porpres* mener. (Rou, 4044-5.)
D'une *porpre* estoit son bliaut[1]. (Fabl., II, p. 94, l. 9 d'en bas.)

3) *Sinōpis* > *sinople*.

« *couleur rouge* ».

Pour la signification, voir page 143.

Et mielz avenoit sor son vis
Le vermeil sor le blanc assis,
Que le *synople* sor l'argent. (Fabl., II, p. 95, l. 15-17.)

Sinople correspond ici à *vermeil*.

Et li cuens ne s'oblia pas,
Ainz comanda eneslopas
Con cil, qu'an tornoi velt entendre,
Un escu a *sinople* peindre
Sus argent et quatre vint lances. (Joufrois, 896-900.)

Plus loin, on dit de ces lances et de ces boucliers

Et si furent totes *vermeilles*
Ses covertures et ses armes. (ib., 991-2 ; 1058-60.)
Li uns (escus) fu fait a dous lions
De *sinople* a mont rampanz,
Et li autres refu d'argant
A dous aigles de verz colors. (ib., 2522-5.)

4) *Vermiculu* > *vermeil*.

Le latin connaissait *vermiculus* dans la signification spécialisée de « *cochenille de chêne* » ; le sens de « *couleur rouge* » se trouve dans la *Vulgate*. (Exode, 35, 25.)

1) « *couleur rouge* ».

Et mielz avenoit sor son vis
Le *vermeil* sor le blanc assis,
Que le synople sor l'argent. (Fabl., II, p. 95, l. 15-17.)

1. Selon son habitude, Godefroy ne cite *pourpre* qu'avec la signification, maintenant disparue, de « *fourrure* ». Le premier exemple pour lequel cette signification est assurée, date de 1316, voir Godefroy, s. v.

2) « *émail rouge* ».

Que tut li trenchet le *vermeill* et le blanc. (Rol., 1299.)
Li tains ne li *vermaus* ne li ot puis mestier. (G. de Bourg,, 598.)

Conclusion:

Le vieux français a pris de *rubeus* sa désignation générale de la couleur *rouge,* au lieu de *ruber*.

Rufus a disparu; *russus* l'a remplacé, tout en restreignant sa nouvelle signification.

Rutilus a disparu comme désignation de *rouge*.

Avec *sanguineus* et *sanguilentus,* le vieux français a hérité de la nuance « *rouge sang* ».

Coloratus et *badius* n'ont pas subi de changements dans leurs significations.

II. CRÉATION ROMANE.

I. — *Basée sur la tradition.*

I) *Par dérivation :*

A) *Du radical Rub:*

1) **Rubīnu* > *rouvin,* « *rouge* ».

Voir Godefroy, s. v.

Complément :

**Rubīnu* > *rubi.*

Forme savante, et n'appartenant pas au français septentrional, mais empruntée au provençal; elle désigne la pierre précieuse de ce nom, qui est *rouge*[1].

La clartés des *rubis* engraigne
Sa color et envermeillist. (Escoufle, 8292-3.)

2) **Rubeïttu* > *rouget,* « *légèrement rouge*[2] ».

A virge afiert blanke florete
Et au martir le flour *rougete*. (Miser., CXCVI, 4-5.)

1. Pour d'autres formes savantes dérivées de *rub-*, comme *rubie*, *rubiet*, voir Godefroy, s. v.
2. Les autres significations énumérées par Godefroy sont postérieures à l'époque que nous étudions.

Rouget, nom d'un *bœuf rouge:*

J'oi de *Rouget* .XXXIX. saus. (Fabl., V, p. 53, l. 13.)

3) **Rubellanu* > *rouvelain,* « *légèrement rouge, roux* ».

Voir Godefroy, s. v., l'unique exemple.

4) **Rubellentu* > *rouvelant,* « *rougissant, rouge* ».

Et si ot coulour *rouvelente*
Ausi comme la flors sor l'ente. (Mousket, 24043-4.)

5) **Rubeïdiante* > *roujoiant,* « *rougissant* ».

Mort et navré en i par gist itant,
Que l'aige clere en va tout *rougoiant.* (R. de Cambr., 4044-5; Doon, 7271-3.)

6) **Rubeïtu* > *rougi,* « *rendu rouge, devenu rouge* ».

De mautalent a la face *rougie.* (Aliscans, 2895.)
Une semblance de deus escuz tote *rogie* flamboiant. (Tote List., ms. Lee, 63, 16.)

7) **Inrubeïttatu* > *enrougeté,* « *rougi* ».

Voir Godefroy, s. v.

Complément:

I. *Formations verbales.*

1) **Rubire* > *rovir,* « *devenir rouge, rougir* ».

Les uns *rovir,* les uns palir. (Rou, III, 8032.)

2) **Rubidiare* > *rovoier,* « *être, devenir rouge* ».

Voir dans Godefroy, s. v., l'exemple unique.

3) *Rouge* + *ire* > *rougir,* « *devenir rouge, rougir* ».

α) *au propre:*

Vergoigne an ot, et si *rogi.* (Erec, 447.)
Del sanc vermeil *rogist* li fers. (ib., 886; Brut, 1175; Rou, 1580; Fierabr., 5937; Gaydon, 6607.)

β) *au figuré:*

La honte et la peur provoquant généralement la rougeur, *rougir* peut prendre la signification de « *s'effrayer, avoir peur* ».

L'eure que il nasquirent vous di chertainement
Que le soleil *rougi* en empalissement. (Doon, 6883-4.)

Il s'agit de la naissance de Doon et d'autres futurs héros.

4) **Rubeïdiare* > *roujoier, rougier,* « *rougir, avoir des reflets rouges* ».

Parmi l'escu qui d'or *rogeie*. (Troie, 17099.)

Quant li rois vit le sanc, de mautalent *rougie*. (Fierabr., 1017; ib., 5835; Otinel, 209; G. de Nant., 272; Gaydon, 4994.)

Que n'est pas chars quanque *roujoie*. (Escoufle, 7645.)

5) *En* + *rougir* > *enrougir*.

α) « *rendre rouge, rougir* ».

Voir dans Godefroy, s. v., le seul exemple du verbe actif.

β) « *devenir rouge, rougir* ».

Ja verrés de nos sans *enrougir* lor espées. (Gaufrey, 9027.)

6) **Inrubiare* > *enrougier,* « *devenir rouge, rougir* ».

Voir dans Godefroy, s. v., l'unique exemple.

II. *Substantifs.*

1) **Rubeore* > *roujor,* « *couleur rouge, rougeur* ».

Entremellee ert la *rogor*
Avenalment a la blancheur. (Enéas, 3995-6; Escoufle, 4548; Dole, 698, 2490.)

Tu vois qu'el solel a calour,
Si a clarté si a *rougour,*
Et tout si est .I. solaus seus. (Mousket, 5990-2.)

2) **Rubicellu* > *rouvecel*, s. m., « *rouge, fard* ».

Voir deux exemples dans Godefroy, s. v.

B) *Du radical Ruf:*

1) **Rufīnu > rufin, « roux ».*

C'est le seul adjectif qui ait conservé *rufus* en vieux français.

Bien reconnois son grant bauchant *rufin*. (Aliscans, 1416.)

Complément:

**Rufore > rufour, « couleur rouge jaune ».*

Ematites e nomée
Pur ceo k'un poi trait en *rufur:*
Com roil de fer est sa color. (Lap. de Cambr., 830-2.)

C) *Du radical Rus:*

1) **Russittu > rousset, « légèrement roux ».*

Quant aux différents modes d'emploi, *rousset* nous donne l'exacte répétition de *roux,* et passe plutôt pour laid.

1) *Rousset, « légèrement roux ».*

Grans et biaus fu et drois et lons,
S'ot .I. poi *rousais* les giernons. (Mousket, 19160-1.)

1*a*) *Rousset, « aux cheveux roux, au teint roux ».*

Mandez fud. E vint; e fud alques *russet* et de bel semblant. Erat autem *rufus,* et pulcher aspectu. (Rois, I, XVI, 12.)

Complément:

Rousset, s. m., « *sorte de drap brun* ».
Voir Godefroy, s. v.

2) **Russaceu > roussaz, « aux cheveux roux ».*

E fu li juvencels *russaz,* mais mult esteit de bel semblant. Erat enim adolescens; *rufus* et pulcher aspectu. (Rois, I, XVII, 42.)

Cet exemple semble prouver qu'en vieux français l'association d'idées entre *roux* et *laid* était plus prononcée encore qu'en latin.

3) **Russellu* > *roussel*, « *aux poils, aux cheveux roux* ».

Desus son palefroi *roussel*. (Fabl., III, p. 91, dern. ligne.)

Roussel, nom d'homme.

Quar *Rousians*, .I. sien cevaliers. (Mousket, 21815.)

Rousselle, nom de femme.

Sa feme, qui *Ruesele* ot a non. (Mousket, 23887.)

4) **Russītu* > *roussi*, « *rendu roux* ».

α) *au propre :*

« *ayant la peau rousse* ».

Comme signe d'ennuis et de fatigues :

J'estoie jà tains et *roussis*
Des grans anois et des soussis. (Froiss., P., I, Prison, 2974-5.)

β) *au figuré :*

« *enlaidi* ».

De larrecin ot un bordon
Qu'el reçut de Barat por don,
De triste pensée *roussi*.

C'est le bourdon que porte la mauvaise *Astenance-Contrainte*.

5) **Russellottu* > *rousselot*, « *légèrement roux ; aux cheveux roux* ».

Voir dans Godefroy, s. v., deux exemples.

Complément :

Substantif tiré du radical Rus :

**Russore* > *rousseur*, « *couleur rousse* ».

Cheueleure out bloie, mais a *russur* trubla. (Ducs de Norm., 266.)

D) *Du radical Rut :*

**Rutilosu* > *rouleux*, « *rouge comme la rouille* ».

Rutilus aura, probablement encore en latin populaire, passé

à la signification de « *rouge comme le fer rouillé, couleur rouille* ».

Voir deux exemples dans Godefroy, s. v.

Complément :

**Rutilamentu* > *rouillement*, « *rouillure* ».

Voir Godefroy, s. v.

E) *Dérivés de Color :*

1) *Incoloratu* > *encoloré*, « *coloré, rouge* » ; du teint.

La damoisele a regardee,

Qui ert blance et *encoulouree*. (Beaum., Man., 309-10.)

2) **Incolorītu* > *encolori*, « *coloré, rougi* ».

Voir Godefroy, s. v.

Complément :

Formation verbale :

**Incolorire* > *encolorir*[1], « *se colorer, rougir* » ; en parlant du visage.

Li *encolorist* la color. (Escoufle, 1941.)

F) *Dérivés de Purpur. :*

1) *Purpura* > *pourpre*, « *de couleur pourpre ; rouge* ».

Son rôle d'adjectif appartient à la création romane. Pour l'emploi et la signification de *pourpre* et de ses dérivés nous avons à distinguer trois cas.

Premièrement, *pourpre* peut signifier « *fait de pourpre* » ; de tels exemples n'appartiennent pas à notre étude.

Ou bien *pourpre* signifie en vieux français « *de couleur pourpre ; rouge* ».

Enfin, dans des textes traduits ou se rattachant de près au latin, *pourpre* prend le sens de « *rouge violet* ». C'est une nuance de signification absolument savante.

1. Il va de soi que pour cet exemple, comme pour celui avec *encolori* qui précède, le sens général de « *se colorer, coloré* », se spécialise en celui de « *devenir rose et blanc, rougi* ».

α) *Pourpre*, « *rouge* ».

Devant ces us fud uns draps de seie tenduz, e à chérubins, e de seie ruge, e bleue, e *purpre*, e de fil blanc de lin teissuz. (Rois, III, VI, paralip.)

D'un samit *porpre*, j. poi ert nuble. (Escoufle, 210.)

β) *Pourpre*, « *rouge violet* ».

Li amatiste est en colur
Purpre com est viole flur
Ou si cum est gute de vin :
De rose trait vers le purprin. (Lap. de Cambr., 401-4.)
Porpre coulor a, et retrait
A sanc de martyr de cors trait. (Lap. chrét., 537-8.)
Amethyste a *porpre* semblance :
Samblance a a sainte escriture,
A la saintisme vesteüre
Dont Juïs Jhesu Crist vestoient
Quant d'escorgies le batoient ;
De *porpre* couleur le vestirent. (ib., 1084-9.)

2) **Purpurīnu* > *pourprin*.

α) « *pourpre*, *rouge* ».

(Marbre) Jalne, vermeil vert et *porpein*. (Troie, 3052.)
La veïssiez maint gonfanon *pourprin*. (Ogier, 4791.)

Complément :

Pourprin, s. m., « *étoffe rouge* ».
Voir dans Godefroy, s. v., un exemple.

β) « *rouge violet* ».

Ametiste a culur *purprin*. (Lap. de Marb., 381.)
N'est nient oscurs, n'est nient tos clers :
Ces deux colors fait ensi pers,
Porprine color aparelle ;
Cele piere est bleue et vermelle. (Lap. de Mod., 529-32.)
Tostans samble rose novele ;
Molt samble estre de buene orine.
En soi porte color *porprine*.
Li mieldre samble violete. (ib., 536-9.)

Complément :

Pourprin, s. m., « *couleur rouge violet* ».

Li amatiste est en colur
Purpre com est viole flur
Ou si cum est gute de vin :
De rose trait vers le *porprin*. (Lap. de Cambr., 401-4.)

3) **Purpurītu* > *pourpri*, « *rouge pourpre, rouge* ».

Prist .I. espiel au gonfanon *porpri*. (Huon, 1736.)
Guttee est d'or, teinte a *purprie*. (Lap. de Marbode, 379.)

4) *Purpuratu* > *pourpré*, « *pourpre, rouge vif* ».

Si est tote *porpree* et váire. (Lap. de Marbode, 746.)

G) **Sanguinastru* > *sanguinastre*.

« *qui tire sur le sanguin* ».

Voir deux exemples dans Godefroy, s. v.

H) *Dérivés de Flamma :*

1) **Flammulidiante* > *flamboiant*, « *rouge flamme ; rouge feu* ».

L'ourle endentée de gueules *flamboians*. (Ogier, 2545.)

2) **Afflammulatu* > *aflambé*, « *rendu rouge comme la flamme* ».

On dit que beaucoup de pierres précieuses, employées pour parure, redonnent des couleurs aux femmes pâles :

Quer fame en est plus regardee
Et, par ceu la, plus *afflambee*. (Clef d'Am., 2231-2.)

I) *Dérivés de Rosa :*

1) *Rosa* > *rose*, « *couleur de rose, rosé* ».

L'emploi de *rose* comme adjectif appartient au vieux français.

Lermes plus cleres d'eve *rose*. (Dole, 4255.)
Ce n'est mie meselerie,
Charlot, ainçois est gote *rose*. (Rusteb., Desput., 73-4.)
Si en uile *rose* est triblee. (Lap. de Marb., 793.)
Ensegnes vermelles, *roses*, ou bandes vermeilles. (Joinville, St.-L., p. 87, l. 16-17.)

2) *Rosatu* > *rosé*[1].

« *couleur de rose, rose*[2] ».

Et coulor *rosee*. (Rom. et Past., III, 40, 28.)
Mons vers, mons floris, mons *rosés*[3]. (Carité, CCXXXIII, 2.)
Et Amaufroi à la chière *rosée*. (Gaydon, 8174. cf. Lap. de Cambr., 1081-2; Pampelune, 3860.)

3) **Inrosatu* > *enrosé*, « *de couleur rose* ».

Voir un exemple dans Godefroy, s. v.

4) **Rosittu* > *roset*[4], « *légèrement rose; rose* ».

Purpre *rosete*, semble sale. (Lap. de Cambr., 1226.)

Rosette, nom de femme :

Et ovec li *Rosete* de Ruissel. (Otinel, 379.)

5) **Rosīnu* > *rosin*, « *de couleur rose* ».

Tendre bouche, coulor *rosine*. (Palerne, 130.)

6) **Rosinittu* > *rosenet*, « *de couleur rose* ».

Panthere est neire, ruige et verte,
E pale, purpre e *rosinete*[5]. (Lapid. de Marb., 879-80.)

Rosenet, nom d'un cheval :

On li a amené *Rosenet* le bauchant. (Aye, 386.)

1. Forcellini donne *rosaceus, rosalis, rosatus*, mais aucune de ces expressions ne signifie « *rosé* ».
2. La forme méridionale *rosat, rosada*, se trouve conservée dans *eau rosade*, « *eau mélangée d'extrait de roses* » :
D'*eue rosade* l'ont lavee. (Enéas, 7434.)
3. Voir Godefroy, s. v. Il n'y voit pas un terme de couleur.
4. Godefroy voit dans *roset* une simple graphie pour *rousset*.
5. Seul exemple donné par Godefroy.

7) *Rosale* > *rosal*, « *rose* ».

Voir l'exemple unique dans Godefroy, s. v.

8) **Rosellentu* > *roselent*, « *de couleur rose* ».

Lo cuir n'avoit il mie deliet et *roselant*. (Poème moral, 46[1].)

9) **Rosingu* > *rosenc*, « *rose* ».

Voir l'exemple unique dans Godefroy, s. v.

10) *Rosaceu* > *rosaz*[2], « *rosâtre, rosé* ».

Voir un exemple unique dans Godefroy, s. v.

Complément :

Formations verbales.

1) **Rosidiare* > *rosoier*, « *être rose* ».

Boche qui *rouzoie*. (Rom. et Past., II, 45, 14.)

2) **Rose* + *ire* > *rosir*, « *devenir rose, rougir* ».

Voir Godefroy, s. v.

3) **Inrosare* > *enroser*[3], « *rendre rose* ».

Li vermaus le blanc *enrosa*. (Miser., CXCV, 8.)

4) *En* + *rosir* > *enrosir*, « *devenir rose* ».

Voir un unique exemple dans Godefroy, s. v.

5) **Intrarosare* > *entreroser*, « *mêler de couleur rose* ».

Sen capel li *entrerosa* ;
Le lis meslé o le rose a[4]. (Miser., CXCV, 10-11.)

1. Voir les remarques de Godefroy, s. v. Il ne connaît pas d'autre exemple.
2. Pour la signification technique de « *parfumé avec de l'extrait de roses* », voir Godefroy, s. v., deux exemples.
3. Godefroy renvoie à *enrouser*, « *arroser* ».
4. La traduction de Godefroy, « *mêler de roses* », fait de ce second vers une répétition inutile.

K) *Dérivés de Badius:*

1) **Badiittu* > *baiet*, « *légèrement rouge brun* ».

Baiet n'est conservé que comme *substantif:*

Baiet, s. m., « *cheval bai* ».

Voir deux exemples dans Godefroy, s. v.

2) **Baliittu* > *baillet*[1], « *d'un rouge brun* ».

Voir Godefroy, s. v.

Baillet, nom de cheval:

Baillet, fet il, voiz ci la grange,
Garde que l'onor en soit tiue. (Fabl., I, 159.)

Baillet, nom d'homme:

D'un franc savetier,
Qui a non *Baillait*. (Fabl., II, 24.)

L) *Dérivés de Vermiculus:*

1) *Vermiculu* > *vermeil*, « *rouge écarlate, rouge vif* ».

L'emploi de *vermeil* comme *adjectif* appartient à la création romane basée sur la tradition.

Le vieux français s'est ainsi repourvu de la nuance « *rouge écarlate* », dont les représentants latins — *coccinus, coccineus, pœniceus* — avaient disparu.

Mais tandis qu'en latin ces expressions étaient toujours restées étroitement liées à leur signification originaire et n'avaient que rarement l'acception plus large de « *rouge* », *vermeil* signifie en vieux français « *rouge vif* ».

Cette expression est extrêmement fréquente.

α) *au propre:*

1) *comme simple attribut:*

E gunfanuns blancs e blois e *vermeilz*. (Rol., 999; Yvain, 1884; Troie, 2464; Aym. de N., 2794.)

1. Forcellini: « *Baliolus, di color fosco Plaut. Poen.*, 5. 5. 22. *Est autem baliolus a balius pro badius* ».

Jo vus plevis qu'en *vermeill* sanc iert mise. (Rol., 968; Aiol, 4344; Erec, 886; cf. G. de Dole, 5443.)
En sa main tint une *vermeille* pume. (Rol., 386; Dole, 3355.)
Et la color *vermelle,* plus bele ne verés. (Aiol, 5451; Lap. chrét., 140.)
A son col pent une *vermeille* targe. (Cour. L., 411.)
De fins marbres *vermeils* et blois. (Troie, 12914; Enéas, 423.)
Le fou *vermeil* en font saillir. (Thèbes, 770.)

2) *avec complément :*

a) *comparaison simple :*

Teste avoit rouge, *vermeille comme sanc.* (Gaydon, 334.)

b) *comparaison hyperbolique :*

Et ot quatre rubiz dessoz
Plus flamboianz et *plus vermauz*
Que n'est au matin li solauz
Quant il apert an oriant. (Yvain, 426-9; cf. Fabl., VI, 21, l. 9-6 d'en bas.)
Plus les a *vermelz d'un charbun.* (Troie, 15485.)
Et *plus vermoille que la rosse florie.* (Otinel, 630; cf. Beaum., J. et Bl., 281-7.)

Nous avons un cas particulier de l'emploi de *vermeil* à l'hyperbole et avec valeur d'affection, quand il s'agit du *sang.* Tandis qu'en latin le *sang précieux* des *Saints* et des *martyrs* recevait l'attribut de *roseus,* pour le vieux français le sang est *plus vermeil,* à mesure qu'il lui semble *plus précieux.*

Et en trerai del sanc del *plus vermoil.* (Mort Aym., 1132.)
La dame est o palès, ainsi com jeu vous di,
Où les mains ot liées par forche et de tel bri
Que le sanc *tout vermeil* des onglez li sailli. (Doon, 755-7.)

β) *au figuré :*

Et la chaude, qu'est el mi lou,
Cele est *vermeille* por le fou. (Thèbes, 3995-6.)

Il s'agit ici de la tente du roi Adraste dont les peintures représentaient le monde entier avec les cinq zones; *vermeil* symbolise donc ici le *feu.*

Vermeil, comme symbole de la *puissance impériale,* prend la valeur de « *impérial* » dans

Chauça les huëses *vermoilles.* (Villeh., 116, p. 253, l. 6 d'en bas.)

2) **Vermiculittu* > *vermeillet,* « *joliment vermeil* ».

1) *comme simple attribut:*

Sa facete *vermeillete.* (Rom. et Past., I, 52, 31.)
Et d'une leivres *vermeilletes.* (Joufrois, 747.)
Enmellee est de gouteletes
Plus cleres d'or et *vermelletes.* (Lap. de Mod., 442-3.)
Cerises fresches *vermeilletes.* (Rose, 1359.)

2) *avec complément:*

a) *comparaison simple:*

La face *vermellete comme rose de pré.* (Fierabr., 2009.)

b) *comparaison hyperbolique:*

Les leivres un petit grossetes,
Plus ke cerise vermilletes. (Blois, II, 243-4.)
Ses deus levretes ne sont pas
Tenves, mais par raison grossetes
Et *plus que graine vermilletes.* (Beaum., J. et Bl., 300-2.)

3) **Vermiculone* > *vermeillon,* « *rouge vermillon* ».

Et l'afublerent d'un mantel *vermeillon.* (Mort Aym., 1279.)

4) **Vermiculante* > *vermeillant,* « *vermeil* ».

Voir dans Godefroy, s. v., un seul exemple.

5) **Vermiculatu* > *vermeillié,* « *rouge vermeil* ».

Del sanc qu'en ist est tute *vermeilliée.* (Rol., 3390.)
Li cops descent sor l'escu *vermoillié.* (Gaydon, 1685.)

6) **Invermiculatu* > *envermeillié,* « *rendu vermeil* ».

Voir dans Godefroy, s. v., un seul exemple.

7) **Vermiculiscente* > *vermeillissant*, « *vermeil* ».

Si que la gaune barbe en va *vermeillissant*. (Gaufrey, 4296.)

8) **Vermiculītu* > *vermeilli*, « *rendu vermeil, devenu vermeil* ».

Li sans en ist errant, l'erbe en est *vermellie*. (Fierabr., 1016.)

9) **Invermiculītu* > *envermeilli*, « *rendu vermeil* ».

Voir Godefroy, s. v.

Complément :

I. *Formations verbales.*

1) **Vermiculare* > *vermeillier*, « *devenir rouge, rougir* ».

Li vermaus sans contreval en raia,
Li erbe vers trestoute en *vermoilla*. (Gaydon, 1553-4.)
Dou sanc des cors *vermoille* la poudrière. (ib., 9474.)

2) **Invermiculare* > *envermellier*, « *devenir rouge, rougir* ».

Le branc par tel vertu d'ileuc descraoucha
Que bruiant comme foudre jusqu'en terre coula ;
Du sanc qui en sailli le pré *envermeilla*[1]. (Doon, 5202-4.)

3) **Vermiculire* > *vermeillir*, « *devenir rouge, rougir* ».

La terre *vermoilit* dou sanc et des celvales. (Floovant, 2021.
Que de son sanc touz li fros *vermoilli*. (Gaydon, 3466.)

4) **Invermiculīre* > *envermeillir*, « *rendre rouge, rougir* ».

La clartés des rubis engraigne
Sa color et *envermeillist*. (Escoufle, 8292-3.)

II. *Substantifs.*

1) **Vermiculone* > *vermeillon*, « *vermillon* ».

O le marbre de cent colors
Sont peinturé defors li mur
Senz *vermeillon* et senz azur. (Enéas, 430-2.)

1. Godefroy ne connaît que cet exemple.

2) **Vermiculitia* > *vermeillece*[1], « *couleur rouge* ».

Et en sa *vermillece* close
Avoit une couleur plus blance. (Beaum., J. et Bl., 284-5.)

II. — *Non basée sur la tradition.*

I. *Par comparaison avec quelque chose de rouge (termes latins).*

1) **Affocatu* > *affoué.*

« *rouge comme le feu, rouge* ».

Dame, moult estes *afouée*,
Et si avez trop demoré. (Fabl., I, p. 291, l. 15-16.)

Complément:

**Affocare* > *affouer*, « *devenir rouge comme le feu* ».

Voir dans Godefroy, s. v., un seul exemple.

2) **Tegulatu* > *tieulé.*

« *rouge tuile* ».

L'emploi de ce terme a été limité en vieux français à la désignation de la robe du cheval[2].

Saut ou destrier à la croupe *tieulée*. (Aliscans, 4005.)
Sus Afile monta, à la crupe *tieulée*. (Gaufrey, 315.)

3) *Gulas* > *gueules*[3], « *couleur rouge* », en blason.

Gueules désigne à l'origine en vieux français une fourrure qu'on portait comme collet; par exemple

Goules de martre ne vos vuel plus porter. (R. de Cambr., 6227.)

Du sanc qui ist des dens li covri le menton
Et moillierent les *gueules* de l'ermin peliçon. (Aye, 174-5.)

1. Godefroy ne connaît que cet exemple.
2. Godefroy donne un exemple attribuant cette couleur à une étoffe.
3. Voir Ducange sous *Gula*. Il semble plus sûr d'adopter cette étymologie, que d'y voir le persan *ghul*, « *rose* », que préfère M. Thomas dans le *Dict. Gén.*, mais qui manque dans *Devic-Littré*.

Elle doit avoir été ordinairement teinte en *rouge*, car elle devient le terme pour *rouge* en langage de blason. Son évolution est ainsi assez semblable à celle de *sable*.

> Armes ot bonnes, bien les sai deviser :
> Escu d'azur, d'argent l'ot fait frazer,
> A .I. lyon de *goules* souzlever. (Gaydon, 7140-2.)
> Armes ot d'or à .I. vert cheveron
> A un trechoir de *gueules* environ. (Ogier, 5132-3.)

Puis s'en vint à le banière son frère, qui estoit d'or à un lyon de sable couronnet et endentet de *gueules*. Froiss., Chron., IV, p. 120, l. 1-3.

Complément :

* *Ingulatu* > *engoulé*,

n'a pas suivi l'évolution du sens de *gueules*, et signifie simplement « *muni d'un collet* ».

> Et tint Gaydon par l'ermin *engoulé*. (Gaydon, 10195.)

II. — *Par emprunt à une autre langue :*

1) *Granatu* > prov. *granat*, « *rouge comme la graine, rouge* ».

La cochenille du chêne était très répandue en Espagne[1] ; elle sera venue de là en Provence, et la France septentrionale, recevant cette teinture du Midi, en aura adopté la dénomination[2].

1. Déjà en latin, *granum* a la signification « *teinture d'écarlate* ». Forcellini : « Granum... Fructus quoque cocci, quo panni tinguntur, *granum* dicitur, Italice *grana*, quod quia copiosissime nascitur in Baetica provincia, factum est, ut ea provincia ab eo *Granata* dicatur. Sane cocco abundare Hispanias, Plin. 9, 65. 3 significat ». C'est au fond un petit insecte, le *vermiculus* de Isid. 10 Orig. 28.

2. Il importe d'insister sur la différence de signification de *grenat* en français moderne et en vieux français. Dans la langue moderne, nous pensons que c'est « *rouge comme le grenat* » (pierre précieuse), ou bien « *rouge comme la grenade* ». En vieux français, *grenat* signifie « *de la couleur de la graine* », expression qui a disparu aujourd'hui, et dont l'absence a causé la déviation de sens. *Grenade*, fruit du grenadier contenant des graines rouges, n'a rien à voir, quant à la signification, avec *grenat*. D'autre part, importée du Midi, elle garda la forme

* Voir le *Dict. Gén.*, qui dit que le *grenat* a reçu son nom grâce à une comparaison aux *grains* de la *grenade*.

Le mot *grenat* semble avoir été consacré à désigner certaines pierres précieuses.

Elle ert d'un jagonce *grenat*. (Enéas, 7682.)
L'une est *granate*, altre citrine. (Lap. de Marb., 343.)
La *granate* tienent plus chér ;
El a la plus bele culúr. (ib., 348-9 ; Lap. de Berne, 572-4 ; Lap. chrét., 141.)

Complément :

Le mot *grenat* comme substantif est relativement récent. voir Godefroy. s. v.

1*a*) **Granittu* > *granet, grenet,* « *rouge comme la graine* ».

L'une est *grenete*, autre blanchace. (Lap. de Cambr., 361.)

Faut-il voir dans *grenet* une forme purement française, ou bien est-ce seulement une adaptation partielle d'une forme étrangère au français du Nord, soit de *grenat*, à la phonétique de celui-ci ?

2) Persan *Sakirlât* > *escarlate,* « *rouge* ».

Jusqu'à nouvel ordre, et en dépit des difficultés qu'elle présente, cette étymologie semble la plus satisfaisante.

Ecarlate ne se trouve pas en vieux français comme adjectif ; comme substantif il signifie « *étoffe fine d'un rouge vif* », et « *étoffe fine*[1] ». *Ecarlate* a ainsi subi le sort des autres noms d'étoffe désignant originairement une couleur[2].

méridionale de son nom, ce qui facilita encore la confusion. Du reste déjà le vieux français, grâce à la couleur de la *grenade*, a rapproché le nom de ce fruit de la désignation *grenat :*

De la « *jacinthe* », que l'on désigne souvent comme « *grenat* » :

Par l'escrit si nos ont rové
Qu'on le vermel plus cier en ait.
Qui a pome *grenate* trait. (Lap. de Mod., 518-20.)

1. Godefroy n'indique que cette dernière.

2. L'étymologie *galaticus*, reprise par Littré, ne peut être maintenue. Il faudrait, en premier lieu, de la prestidigitation phonétique (on nous excusera de nous servir de ce mot) pour en tirer *écarlate*. Puis *galaticus* ou plutôt *galatianus* se trouve en vieux français sous la forme de *galacien*, qui montre que les dérivés de *Galatia* ont réalisé régulièrement leur évolution phonétique. S'i a un vermeil paille *galasien* ovré. (Elie de Saint-G., 1667.)

On peut encore moins avancer que pour *pourpre*, que l'une de ces significations se trouve dans des textes savants ou non savants, *écarlate* n'étant pas d'origine latine[1].

I) *Ecarlate*, s. f., « *étoffe d'un rouge vif* ».

Il samble que li arçon ardent
De la sele, si est vermelle,
Non pas de sanc, mais d'or de fuelle,
Et s'ert d'*escarlate* coverte.
Sa cape ert a la manche overte
Par ou ele tient son bras fors.
Pour l'*escarlate* estoit li ors,
Plus vermaus, por ce qu'ele est rouge. (Escoufle, 8008-15.)
Drap de soie aussi vermeil comme une *escrelate*. (Merlin, II, p. 175, l. 10-9 d'en bas.)

Et viestoient dras d'*escarlates*
Ki sas déuist vestir et nates. (Mousket, 25319-20.)

L'étoffe fine et *rouge* est opposée au *sac grossier* et *gris*.

Dans le fabliau du « *Chevalier a la robe vermeille* », où le titre montre que ce chevalier était vêtu de *rouge*, il est dit de son vêtement

Robe d'*escarlate* novele
A vestu, forrée d'ermine. (Fabl., III, p. 36, l. 10-11.)

II) *Ecarlate*, « *étoffe fine* ».

Un mantel d'*escarlate* gris. (Troie, 20616.)
D'une *escarlate* violette. (Dole, 4334.)
D'un *escarlate* tote vaire. (Joufrois, 2207.)

J'ai été frappé de voir dans mes nombreuses lectures l'attribut *rouge* ou *teint en rouge* accompagner si fréquemment le mot *écarlate* ; j'en concluerais volontiers à une légère réminiscence de l'ancienne et seule couleur que pouvait avoir ce vocable dans sa signification première ; à moins qu'on se contente d'y voir la préférence accordée à la couleur *rouge*[2].

1. En ancien italien, par exemple au XIIIe siècle, *scarlatto* est adjectif et substantif, et ne désigne que « *rouge vif* » et « *couleur rouge, étoffe rouge* ». Il n'est pas emprunté au français et prouve que la signification générale de « *étoffe fine* » est propre à cette dernière langue. Quelle que soit l'étymologie, son sens originaire doit avoir été celui de « *rouge* ».
2. Voir Schultz, *l. c.*, I, 354.

De vermel *escarlate*, li pan son lé. (Aiol, 4282; Escoufle, 7997; Froiss., Chron., III, p. 150, l. 14-15.)

Celi d'*escarlate* sanguine. (Escoufle, 5566.)

D'*escarlate* tainte en graine. (Rom. et Past., III, 41, 48; Fabl., III, 91, 6-7; ib., IV, 182, 8-9; Beaum., J. et Bl., 4671.)

3) Radical arabe *Carm* + *inin* > *carmin*, s. m., « *rouge de cochenille* ».

Du radical de l'arabe *kirmiz*, qui désignait la *cochenille*, l'on aura formé un dérivé roman **carminium*, avec le sens de « *couleur rouge tirée de la cochenille* ».

Voir *Dict. Gén.*, s. v., et Godefroy, s. v., un exemple.

4) **Imbrasatu* > *embrasé*, « *rouge comme ce qui brûle, rouge* ».

Du germanique *brasa*.

De maltalent est tains et *enbrasés*. (Aliscans, 4982.)

Embrasé est arrivé à la signification de « *rouge* », grâce à de fréquentes comparaisons comme dans:

Plus furent *rouge que carbon enbrasé*. (Huon, 4932; cf. Gaufrey, 947.)

Complément:

**Imbrasare* > *embraser*, « *devenir rouge comme le feu, rougir* ».

De mautalent qu'il ot le vis li *embrasa*. (Doon, 2100; ib., 5136.)

Appendice:

N'ayant pu trouver leur étymologie, je place ici les expressions *helic* et *belif*, désignant en blason la couleur rouge et dès lors synonymes de *gueules*.

Pitagoras, mon escient,
Aveit unes armes d'argent,
A une bende de *heli*. (Troie, 7889-91.)

Pour *belif*, voir Godefroy, s. v., au *Complément*.

COMMENT EXPRIME-T-ON ROUGE EN VIEUX FRANÇAIS?

Les expressions dont se sert le vieux français pour exprimer la couleur *rouge* sont: *rouge, rovel, rouvent, ros, coloré, osterin, sanguin, sanglant, bai, rouvin, rouget, rouvelain, rouvelent, roujoiant, rougi, enrougeté, rufin, rousset, roussaz, roussel, roussi, rousselot; rouleux; encoloré, encolori; pourpre, pourprin, pourpri; sanguinastre; flamboiant, aflambé; rose, rosé, enrosé, roset, rosin, rosenet, rosal, roselent, rosene, rosaz; baiet, baillet; vermeil, vermeillet, vermeillon, vermeillant, vermeillié, envermeillié, vermeillissant, vermeilli, envermeilli; affoué; tieulé; gueules; granat, granet; escarlate; carmin; embrasé.*

Ainsi qu'on peut le constater, il a négligé les expressions latines suivantes: *ruber, rubidus, rubicundus, rubellulus, subruber; rufus; russeus, russulus, russeolus; purpureus; poeniceus; coccinus, coccineus; sanguinolentus; flammeus, igneus; roseus; miniatus; spadix.*

Mais la perte de l'une ou de l'autre de ces expressions ne signifie pas la disparition de la nuance de *rouge* qu'elle exprimait; celle-ci se conserve d'habitude dans un ou plusieurs autres termes latins.

De vraies lacunes se forment par suite de l'absence de *poeniceus,* de *coccinus, coccineus,* de *igneus,* de *miniatus,* de *spadix*. Ces termes qui, pour la plupart, appartenaient au vocabulaire *technique,* ils disparurent, en partie complètement, en partie seulement temporairement, avec les *métiers* auxquels ils se rapportaient.

Les expressions de l'ancien français appartenant au latin, ou bien dérivant de termes latins de couleur, nous permettent de distinguer les différentes nuances suivantes:

1) *Coloré, encoloré* et *encolori:* « *rose* ».

Les deux premières expressions n'ont trait, dans cette acception, qu'au *visage*; *encolori* peut aussi signifier, dans d'autres cas, « *rouge* », par exemple lorsqu'il s'agit de *sang*.

2) *Osterin, pourpre, pourprin, pourpri:* « *rouge pourpre* ».

Nous avons dit que la fabrication et la teinture de la pourpre, qui avaient atteint un développement unique dans l'empire romain, disparurent, en tant qu'art raffiné, lors des invasions.

Mais, si la pourpre désormais beaucoup plus rare y perdit, elle y gagna par cela même. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit sur la signification de *rouge* dans « *rouge vestu* », etc. Il suffit de rappeler l'importance que la *pourpre* avait prise comme *symbole* de la *puissance impériale*. Ces différentes expressions, servant toutes à dire « *de pourpre* », nous reflètent cet état.

3) *Sanguin, sanglant* et *sanguinastre:* « *rouge sang* ».

4) *Bai, baiet, baillet:* « *rouge brun* ».

5) *Rufin, ros, rousset, roussaz, roussel, roussi, rousselot:* « *rouge jaune* ».

6) *Rouleux:* « *rouge comme la rouille* ».

7) *Flamboiant, aflambé:* « *rouge flamme* ».

8) *Rose, rosé, enrosé, roset, rosin, rosenet, rosal, roselent, rosenc, rosaz:* « *rosé, rouge comme la rose* ».

Une *seule* expression suffisait au latin pour désigner cette nuance; l'ancien français en possède presque une *douzaine*. En effet, le rôle de la rose avait bien changé depuis l'antiquité[1]; chez les anciens Grecs et chez les Romains, elle était assurément en grand honneur; on admirait sa beauté. Mais au moyen âge elle prit une importance toute particulière qu'elle dut en grande partie à l'*Eglise*. De bonne heure, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, on dit que le *sang des martyrs* est « *couleur de rose* »: la rose est le *témoin* de l'*innocence* des *Saints*, elle devient le *symbole* du *martyre*; la *Vierge Marie* devient la rose sans épines.

De son côté, le monde profane reconnaissait dans la rose le *symbole* de la *beauté*, l'emblème de la *personne aimée*. Il ne faut donc pas s'étonner si la langue chercha, elle aussi, des termes nombreux pour exprimer la couleur de cette fleur qui avait pris une signification si remarquable.

9) *Vermeil, vermeillet, vermeillon, vermeillant, vermeillié, envermeillié, vermeillissant, vermeilli, envermeilli,* toutes ces expressions nous donnent la nuance « *rouge comme la*

1. Joret: *La Rose dans l'antiquité et au moyen âge*, Paris, 1892: pp. 240, 249, 258, 295, 329.

cochenille »; c'était donc bien une expression populaire que l'auteur de la Vulgate employait en se servant de *vermiculus* dans l'acception de « *couleur rouge* ».

Tandis que dans le latin littéraire cette couleur revêtait des noms plus ou moins savants, tels que *coccinus, coccineus, poeniceus,* le peuple trouvait évidemment plus simple de la désigner d'après le petit insecte qui la fournissait.

Tous les termes rangés dans ces neuf subdivisions appartiennent à la *Tradition latine* ou à la *Création romane basée sur la Tradition.*

10) *Affoué,* créé par le français, lui rend la nuance « *rouge comme le feu* » qu'il avait perdue par suite de la disparition de *igneus.* L'emploi de ce terme est fort restreint; il semble ne s'attribuer qu'à la *figure humaine,* quand elle « *s'allume de colère* », ou qu'elle rougit violemment à la suite de sentiments divers.

11) *Tieulé,* « *rouge comme la tuile* », est un terme réservé pour désigner la *robe* d'un *cheval*[1].

Il est intéressant de voir que ce qui avait le plus frappé dans la tuile, c'était sa couleur rougeâtre.

12) Comme pour d'autres couleurs, nous voyons que, pour *Rouge,* le *blason* possède aussi un terme spécial, celui de *gueules*; et même, pour être exact, trois, savoir, outre celui que nous venons de citer, ceux beaucoup plus rares de *helic* et *belif.*

C'est de nouveau le nom d'une *fourrure,* qui était habituellement *rouge,* qui a donné son terme au blason.

13) Avec *grenat,* emprunté au provençal, le français se procure un autre terme que *vermeil,* etc., pour la désignation de la nuance « *rouge cochenille* », mais, au lieu d'en faire une expression d'usage général comme *vermeil,* il le limite à la désignation de quelques *pierres précieuses.*

14) *Ecarlate,* emprunté au persan, fournit la désignation d'une étoffe fine et originairement rouge.

1. Dans l'exemple de Godefroy où *tuylé* se rapporte à une *étoffe,* il indique peut-être plutôt les *dessins en forme de tuiles* que la *couleur* elle-même.

15) *Carmin,* emprunté à l'arabe, donne à l'ancien français une autre expression pour désigner, par un substantif, la couleur *rouge cochenille.*

16) Enfin, avec *brasa,* « *le feu* », emprunté au germanique, le vieux français a créé la nuance « *rouge comme le feu, rouge comme la braise* ».

De tout ce qui précède, il résulte que le vieux français avait eu en héritage du latin un grand nombre d'expressions diverses, désignant des nuances différentes de *rouge* ; il y en a ajouté plusieurs, qui expriment des nuances connues au latin, mais qui n'étaient pas passées en vieux français, ou qui étaient inconnues en latin, comme *tieulé,* « *rouge tuile* ».

Aucune autre couleur ne possède en vieux français une aussi riche variété de désignations ; jamais il n'a été créé autant de nuances particulières. Cela prouve que le *rouge* était la couleur favorite, celle à laquelle l'esprit s'intéressait le plus.

VII. VERT

Viridis et *virens* sont les expressions habituelles employées en latin pour désigner la couleur *verte* dans toutes ses nuances, du *vert clair* au *vert foncé*; les plantes, les herbes, toute la végétation en un mot, reçoivent cet attribut.

A l'idée de *vert* s'associe celle de la *croissance*, de la *prospérité*; on applique ce vocable de *vert* à tout ce qui est dans sa jeunesse, à tout ce qui vit d'une forte et jeune vie[1].

Vitreus, « *vert comme le verre* », *prasinus*, « *vert comme l'ail* », *herbeus* et *herbosus*, « *vert comme l'herbe* », *callainus*, « *vert turquoise* », *smaragdinus* et *smaragdineus*, « *vert comme l'émeraude* », sont les termes pour *vert* que le latin a tirés de la comparaison avec des objets de cette couleur.

Complément :

Le latin emploie les verbes suivants pour exprimer *vert : Virēre*, le plus répandu et signifiant « *être vert* »; les verbes *intervirēre*, *viridare* ont la même acception. *Virescere*, « *devenir vert* », et *revirescere*, « *reverdir* », ont déjà plus souvent la signification au figuré de « *grandir, prospérer* ».

Viriditas signifie « *couleur verte* » et « *entrain juvénil, gaîté* »; *viridiarium*, « *verger, préau* », de même *viridarium*.

VERT EN VIEUX FRANÇAIS

I. TRADITION LATINE

Viride > *vert*, « *de couleur verte* ».

Comme en latin, *vert* désigne toutes les différentes nuances

1. Pensons à l'étymologie : « *viride est id quod habet vires* ».

de la couleur *verte*, celle qui se rapproche de *pâle* — le vieux français dit quelquefois d'une personne *pâlissant* qu'elle *verdit* — comme celle qui se confond presque avec *noir*.

Vert sera, il n'est pas nécessaire de l'ajouter, l'attribut habituel des plantes et des herbes. *Vert*, en parlant de *métaux* ou d'*armes polies*, signifie « *jetant des éclats verts* ».

α) *au propre:*

1) *comme simple attribut:*

Et l'enseigne de *vert* samis. (Troie, 8304; ib., 9509; Enéas, 7485; Erec, 1618-21; Gui de N., 943.)
Sur l'erbe *verte* estut devant sun tref. (Rol., 671; ib., 2573; cf. Huon, 490; Fierabr., 4708.)
Chascune ot un *vert* chapel. (Rom. et Past., I, 21, 6.)
Il vest l'alberc et le *vert* helme lace. (Cour. L., 407; ib., 1523; cf. Troie, 2490; Otinel, 298.)
(Marbre) Jalne, vermeil, *vert* et porprin. (Troie, 3052.)
D'un *vert* topace fu la bocle. (Enéas, 4463.)
Sovent est *verte*, et pale et vaine. (Troie, 16417.)

2) *avec complément:*

comparaison:

a) *comparaison simple:*

Vert esteit *come fueille d'ierre*. (Thèbes, 6262.)

b) *comparaison hyperbolique:*

Plus verz, plus pale *que n'est cendre*. (Troie, 21574.)
Plus vert que n'est erbe de pre. (Cligès, 4769.)
De mautalent et d'ardure
Devint *plus vers d'une raine*. (Rom. et Past., III, 41, 69-70.)

β) *au figuré:*

1) *emploi symbolique de vert:*

Vert est la couleur symbolique de l'*avarice*. Tandis qu'il est souvent fort difficile de donner une explication du symbolisme d'une couleur, celui de *vert* est facile à interpréter: comme de nos jours, les jaloux, les avares auront eu le teint

bilieux et *verdâtre*. *Vert* étant ainsi associé à l'idée de *jalousie, avarice*, il en devient la couleur symbolique.

Et aussi *vert* com une cive. (Rose, 200.)
De l'image d'*Avarice*.

2) *Vert*, « *pas mûr, acide* ».

Les fruits encore *verts* n'étant pas *mûrs*, l'on attribue souvent ce vocable à des choses qui ont cette couleur, non dans le sens de « *vert* », mais dans celui de « *pas mûr, acide* ».

L'évolution est déjà plus complète, quand *vert* signifie « *pas mûr, acide* », pour des choses n'étant pas *vertes*. Un fruit pas mûr n'étant pas mangeable, partant, ne valant rien, une troisième signification, celle de « *bon à rien, sans valeur* », est appliquée à ce vocable.

Les *verdes feves* qui ne furent frasées. (Aliscans, 7484.)

Il est question d'un trop haut prix demandé pour ces fèves. *Vert* sont (les vins) et dur et desloiaus. (Fabl., II, p. 142, 2.)
Ne valent une *vert* alie. (Blois, I, XI, l. 4 d'en bas; ib., III, 1133.)

3) *Vert*, « *vigoureux, courageux, florissant, fidèle* ».

Vers est, toute verdour sormonte,
Nule verdour a li ne monte;
La *vert* foi de la trinité,
Ce nous dist la divinité,
Senefia ou parement. (Lap. chr., 801-5.)
En foi doit on estre enterins;
La *vert* foi fait bon maintenir
De Jhesu Crist et retenir. (ib., 980-2.)

Amans donques, qui l'esperance
De l'esmeraude et la puissance
Veult avoir, il doit estre *vers*,
C'est a dire qu'il ait devers
Ceulz qui bien aimment bon corage. (Panth. d'Am., 1308-12.)
Et si doit metre son usage
En ceulz ensuivir et congnoistre
Qui se peinent d'amors acroistre;
Car les *vers* choses tousjours croissent. (ib., 1313-6.)

Complément :

1) *Vert,* s. m., « *drap de couleur verte* ».

Et bone cote, à mon savoir,
De *vert* de Doai trainant. (Fabl. II, p. 13, l. 11-10 d'en bas ; cf. Doon, 1867 ; Joufrois, 2519 ; Rose, 9830.)
Cote ot d'un riche *vert* de Gans. (Rose, 566.)

1*a*) *Vert,* s. m., « *émail vert* ».

Il est question de boucliers :
De *vert,* d'azur, de fust charmin. (Troie, 7850.)
De *vert,* d'azur, d'or esmolu. (ib., 8642.)

2) *Verte,* s. f., « *espèce de jeu* »[1].

Voir Godefroy, Complément, s. v.

II. CRÉATION ROMANE.

I. *Basée sur la tradition :*

1) **Viridiantе* > *verdoiant,* « *qui est vert, ayant des reflets verts* ».

α) *au propre :*

1) *comme simple attribut :*

A esmeraldes *verdeianz.* (Troie, 1541 ; cf. ib., 16627.)
Desous Paris, en .I. bruel *verdoiant.* (Huon, 1098 ; cf. Mort Aym., 369.)
Les mailles chéent sus l'erbe *verdoiant.* (Otinel, 489 ; Gui de N., 2268.)
Par tel vertu sus l'elme *verdoiant.* (Otinel, 1214 ; Palerne, 6882.)

2) *avec complément :*

comparaison hyperbolique :

Le brant en poing plus *verdoiant de glays.* (Gaydon, 4425.)

1. *Viridiariu* > *vergier,* « *lieu planté d'arbres, verger* ».
Parmi le *vergier* chevauchant. (Erec, 5769.)

2) **Viridiabile* > *verdoiable*, « *verdoiant* ».

Voir dans Godefroy, s. v., l'exemple unique.

3) **Viridellaceu* > *verdelaz*.

Voir dans Godefroy, s. v., un exemple unique.

4) **Reviriditu* > *reverdi*, « *redevenu vert* ».

Biaus est li temps flori et l'erbe *reverdie*. (Aye, 183.)

5) **Readviriditu* > *raverdi*[1].

α) *au propre :*

« *redevenu vert* ».

Florissent bois, cil pré sont *raverdi*. (Dole, 5175.)

β) *au figuré :*

« *qui a repris courage, consolé* ».

Voir dans Godefroy, s. v., l'unique exemple.

6) **Viridiariu* > *verdoier*, « *vert* ».

Morto le çeta in le pré *verdoier*. (Macaire, 762).

7) *Smaragdu* > *esmeraude*, « *vert émeraude* ».

Et *esmeraude* est de color. (Lap. de Berne, 1142.)

8) **Smaragdīnu* > *esmeraudin*, « *vert émeraude* ».

E pues se fist vestir d'un paile *smeraudin*. (Pampelune, 445.)

Complément :

I. *Formations verbales :*

1) **Viridire* > *verdir*.

α) *au propre :*

« *devenir vert, verdir* ».

Que florissent cil bos et *verdissent* cil pré. (Fierabr., 5095.)

1. Il ne serait pas impossible qu'une distinction étymologique entre *reverdi* et *raverdi*, etc., fût superflue, *re* pouvant, grâce à *r* et à sa position *protonique*, avoir changé *é* en *a*.

β) *au figuré :*

« *prospérer* ».

Prestre, quant en pekié te mes,
Sathans fait de toi son grant mes.

. . . . . .

Ki *verdira* se tu ies ses?
Ki dira bien se tu mal dis? (Carité, LXI, 1-2; 9-10.)

2) **Reviridire* > *reverdir*, « *redevenir vert* ».

Croistre jardins et blez et *reverdir* le fus. (Aye, 1940.)

3) **Readviridire* > *raverdir*.

α) *au propre :*

« *redevenir vert* ».

Fuellissent bois et *raverdissent* pré. (Mort Aym., 18.)
Dont *raverdissent* cil vergier. (Dole, 4643.)

β) *au figuré :*

v. r., « *se ranimer* ».

Voir Godefroy, s. v.

4) **Viridiдiare* > *verdoier*.

α) *au propre :*

« *être vert; jeter des reflets verts* ».

Par desus l'erbe qui *verdoie*. (Troie, 11216; Cligès, 3504; Thèbes, 7576; Gaufrey, 808.)
Cil trait l'espée qui *verdeie*. (Troie, 11244; Aliscans, 1284.)
Va ferir Fierabras sor l'elme qui *verdie*. (Fierabr., 1007.)
Et je vi le leu *verdaier*. (Rose, 683.)

β) *au figuré :*

Godefroy, s. v., indique pour les deux seuls exemples qu'il connaisse, tous deux tirés de Juvénal des Ursins, la signification « *défier, provoquer* ». Cette acception est assez difficile à expliquer.

Faut-il y voir le sens de *vert*, « *acide, pas mûr* »? Dans ce cas *verdoier* signifierait[1] « *l'agacer* être dur envers quelqu'un, l'irriter *être amer avec quelqu'un* »? En somme, c'est peu clair!

1. Comme *rudoyer* de *rude* signifie « *être rude avec quelqu'un* ».

5) **Reviridiare* > *reverdoier*, « *redevenir vert* ».

Que l'erbe *reverdoie*. (Dole, 4559.)

6) **Readviridiare* > *raverdoier*, « *redevenir vert* ».

Que voi les prez *raverdoier*. (Dole, 5219.)

II. *Substantifs.*

1) **Viridura* > *verdure*.

α) *au propre :*

« *branches, feuilles vertes, verdure, printemps* ».

Quant flors et glais et *verdure* s'esloigne. (Dole, 845 ; ib., 4150.)
Avoit fet jonchier de *verdure*. (Dole, 1374 ; Joufrois, 946.)

β) *au figuré :*

« *prospérité, croissance, fidélité* ».

La fine esmeraude esmerée
De fine verdour couloree
Senefie la grant *verdure*
De la grant foi qui tous jors dure. (Lap. chrét., 827-30.)

2) **Viridore* > *verdor*.

α) *au propre :*

1) « *couleur verte* ».

Melochite á grasse *verdur*,
D'esmaragdes á la culur. (Lap. de Marb., 897-8.)
La fine esmeraude esmerée
De fine *verdour* coulorée. (Lap. chrét., 827-8.)

2) « *verdure* ». voir Godefroy, s. v.

β) *au figuré :*

« *prospérité, espoir* ».

De la color resamble mer,
Et sa biauté doit on amer,
Qu'en sa color *verdor* respire. (Lap. de Mod., 341-3.)

Et cil qui en *verdeur* se tiennent
A grace si tres grant en viennent. (Panth. d'Am , 1319-20.)

3) * *Reviridita* > *reverdie.*

α) *au propre :*

« *feuillée, verdure* ». voir Godefroy, s. v.

β) *au figuré :*

1) « *pièce de vers sur le retour du printemps* ». voir Godefroy, s. v.

2) « *joie, allégresse* ». voir Godefroy, s. v., un exemple unique.

4) * *Readviridita* > *raverdie.*

α) *au propre :*

« *feuillée, verdure* ». voir Godefroy, s. v.

β) *au figuré :*

« *chant qui célèbre le printemps et la verdure* ».

Voir Godefroy, s. v.

II. *Non basée sur la tradition :*

I. *Par changement de signification :*

Sinōpis > *sinople.*

« *couleur verte* ».

En *blason,* et, rarement, aussi dans d'autres cas.

En latin, *sinōpis* désigne la fameuse *terre rouge* qui servait la préparation de l'*ocre* qu'exportait la ville de Sinope.

Comment *sinople* est-il venu à signifier « *couleur verte* » en vieux français ? Je ne saurais le dire[1]. D'origine étrangère,

1. L'espagnol a sans doute emprunté au français l'expression (*sinoble*) et sa signification.

ce mot était plus facilement sujet à malentendu, à erreur dans sa signification. Il ne faut pas non plus oublier que *sinople* est un terme de blason.

Sinople a eu vieux français deux significations: tantôt « *couleur rouge* », tantôt « *couleur verte* »; il s'ensuit que dans certains cas, où le contexte ne vient pas à notre aide, l'hésitation sur l'attribution de l'une ou de l'autre est permise.

Pour le blason, *sinople* n'est pas encore l'unique expression de la *couleur verte*; *vert* se trouve aussi dans cet emploi.

1) *Sinople*, « *couleur rouge* ». voir à la page 112.

2) *Sinople*, « *couleur verte* ».

Ce buisson dont je vous pourpos
Avoit une couleur très popre,
Qui n'estoit mie de *sinopre*. (Froiss., P., II, Buiss., 1405-7.)
Car elles ont sa couleur propre,
Sans blanc, noir, vermeil ne *sinopre*. (ib., Plaid., 205-6.)

3) Cas douteux où le contexte est muet.

Ne de *sinople*, ne d'azur. (Troie, 7717.)
D'arjant et de *sinople* taintes. (Erec, 2143.)
D'arjant et de *sinople* biaus. (ib., 2145.)

Conclusion :

Viridis est resté, avec ses dérivés, la seule désignation générale de la couleur verte en vieux français.

COMMENT EXPRIME-T-ON VERT EN VIEUX FRANÇAIS?

Les expressions dont le vieux français se sert pour exprimer la couleur *verte* sont les suivantes : *vert, verdoiant, verdoiable, verdelaz, reverdi, raverdi, verdoier; émeraude, émeraudin; sinople.*

Le vieux français ne fournit pas un choix bien varié d'expressions pour désigner la couleur qui nous occupe. Comme expression générale, il ne possède que *vert,* auquel il a adjoint un nombre assez considérable de dérivés et de composés.

Avec *émeraude* et *émeraudin,* il crée la nuance « *vert émeraude* », que le latin connaissait du reste déjà; mais

l'adjectif *émeraude* n'est attribué qu'à certaines *pierres précieuses*; c'est donc une expression absolument *restreinte* et *spéciale*. *Emeraudin* ne semble se trouver, comme terme de couleur, que dans un seul passage, qui l'attribue à une *étoffe*; ce vers se trouve dans un texte qui n'est pas véritablement français.

Enfin, par un malentendu qu'il serait difficile d'expliquer, la *langue du blason* a pris, pour exprimer *vert, sinople,* qui désignait au fond une sorte de terre fournissant une teinture *rouge*; sauf ce cas, ce vocable se rencontre fréquemment dans le vieux français, avec la signification de « *couleur rouge* ».

La langue n'a pas cherché à exprimer la couleur *verte* par un nombre considérable de nuances différentes. Mais, dans le domaine *symbolique, vert* se dédommage pour ce qui lui manque au point de vue *lexicologique*. Il est l'emblème de tout ce qui *prospère,* de la *fermeté,* de l'*espoir,* comme de la *foi*.

APPENDICE

I. BEAU[1]

Je n'ai pas l'intention, dans cette étude sur *Beau* et *Laid* en vieux français, de donner un tableau de la beauté idéale d'alors, sujet qui a déjà été traité bien souvent.

Mes recherches se tourneront vers les différentes expressions désignant *beau, laid,* en premier lieu vers celles qui expriment au fond des *couleurs*.

La manière d'exprimer *beau* est multiple en latin. *Pulcher* est l'expression la plus générale. *Formosus* signifie « *bien formé* », *speciosus* « *remarquable, frappant* »; *decorus* « *décent, gracieux, somptueux* ». *Venustus,* avec l'acception de « *charmant, ravissant* », désigne une beauté plus légère, plus sémillante; de même *lepidus* avec le sens de « *mignon, gracieux* ».

Bellus enfin signifie « *joli, gentil* ».

A ces adjectifs se rattachent les substantifs: *pulchritudo, forma, species, venustas;* d'autres termes sont *dignitas, elegantia, amoenitas.*

BEAU EN VIEUX FRANÇAIS

I. TRADITION LATINE

Toutes ces expressions si variées ont disparu en vieux français. Il n'en a conservé qu'une seule,

Bellu > *beau*[2].

1. Voir l'article de M. G. Paris, *Journ. des Sav.*, 1887, p. 74-7, sur Joli.

2. Il est typique que *bellus* soit resté l'expression de la France romanisée. *Bellus- bennlus-* est un diminutif de *bonus*; or, tous les peuples aiment à se servir de *diminutifs* pour qualifier les choses qu'ils affectionnent, puis l'homme a toujours rapproché la notion de « *bon* » de celle de « *beau* ». (Cf. l'espagnol *bonito*.)

Beau est devenu l'expression générale, qui désigne et comprend toutes les différentes espèces de beauté. Sa signification a donc changé : de «*joli, gentil* », elle prend la large acception qu'avait *pulcher*, et perd celle qui lui était particulière.

α) *au propre :*

Beau, avec la signification de « *beau* », est attribué à toute personne, objet, etc., ayant de la beauté.

Mais molt par a le chiere *bele* et clere. (Aiol, 907.)
Sor lo rivage el *biau* gravier. (Troie, 977.)
Et borgeises cointes et *beles*. (ib., 1144.)
Car li vaslet formant lor pleisent
Por ce que *biaus* et janz les voient. (Cligès, 320-1.)
Bele, s. f., « *femme belle* » :
Lors s'en torna la *bele* as cors molé. (Aiol, 2140.)

β) *au figuré :*

Comme ce qui est beau fait une impression agréable, qu'on l'admire, qu'on l'aime, ce vocable prend en vieux français, dans le discours adressé à une personne, le sens de « *vénéré, cher* ». Selon le cas, *beau* présentera plutôt une nuance de *respect* ou plutôt de *cordialité intime*[1].

1) *Beau comme expression de respect et d'affection devant des mots n'indiquant pas la parenté.*

α) *comme expression de respect :*

Biax sires chiers, vos volentez. (Troie, 3752.)
Par nos vos mende, *biaus* sire rois gentis. (Aym. de N., 2355.)
Biaus sire dius, k'iert il donc, et coment. (Coucy, I, 9.)

β) *comme expression d'affection :*

Or ne t'esmaie, Gerars, *biax* dous amis. (Huon, 613.)
De vos, *biaus* cuers, servir entierement. (Coucy, II, 34.)

1. Quant à la signification de *beau* dans cet emploi, je n'admets donc pas l'opinion de M. Tappolet, *Verwandschaftsnamen*, p. 124-5. Un *nom de respect* peut bien, par le *long usage du sens*, prendre la *valeur* de nom d'*affection*, mais non vice-versa. Du reste *beau* n'a pas du tout, comme terme de respect en vieux français, la fonction du *cher* d'aujourd'hui ; c'est l'expression d'un *vrai* sentiment de déférence.

2) *Beau comme expression de respect ou d'affection devant des noms indiquant la parenté:*

α) *comme expression de respect*[1]*:*

Hélyseu le vit, si criat (au moment où Elie est enlevé sur le char de feu): *Bels* pères, *bels* pères. — Eliseus autem videbat, et clamabat: Pater *mi,* pater *mi*. (Rois, IV, II, 12.)

Bel rend ici, comme presque toujours dans les traductions du latin, le *mi* de l'apostrophe.

β) *comme expression d'affection:*

Saül cunut la voiz David, si li dist: Es-tu ço, *bels fiz* David? Cognovit autem Saül vocem David, et dixit: Numquid vox haec tua, fili *mi* David. (Rois, I, XXVI, 17.)

Ce n'est que par hasard que cette expression est employée à l'égard d'une personne qui, dans cet exemple, est le propre *beau-fils* de l'interlocuteur; la signification moderne ne lui est pas applicable.

Bel fiz Absalon, Absalon *bel* fiz!

Fili *mi* Absalom, Absalom fili *mi*. (Rois, II, XIIX, 33.)
C'est David qui pleure son fils Absalom.
Il li demande: Dont venez vos, *bels* niés? (Cour. L., 116.)

Priam à son fils:

Hector, *biau* filz, tu ies li maire. (Troie, 3737.)

« *Biau frère* »[2]: expression souvent adressée par un frère à son propre frère:

Bel frere, dist il, remanez. (Rou, III, 6927.)
Dites, *biaus freres,* ferés me vos aïe? (Aliscans, 2249.)

De même un *frère* à une *sœur:*

A bien vigne ma *bele suer*. (Froiss., Chron., I, p. 17, l. 8.)

1. On sait qu'en vieux français presque toutes les *désignations de parenté* sont employées plus ou moins comme expressions de respect et d'affection, là aussi où il n'existe pas de parenté; je réunis les deux cas, en indiquant pour chaque exemple la situation.
2. M. Tappolet, *op. cit.*, p. 124, ne le connaît pas.

Un *mari* en parlant à sa *femme* et vice versa emploieront en vieux français les expressions « *belle sœur* » et « *beau frère* »:

Non ai, par ma foi, *bele seur*. (Fabl., I, p. 323, l. 14.)

3) *Bel* a naturellement aussi le sens de « *cher* » hors de l'apostrophe; ainsi dans

Han! quel dolor quant mi *biau* frere. (Troie, 4881.)

C'est une sœur qui parle de son frère.

Moult m'est *bele* la douche comencanche
Del novel tens a l'entrant de pascor. (Coucy, XI, 1-2.)

Complément:

Les expressions *beau-père, belle-mère, beau-fils, belle-fille, beau-frère, belle-sœur,* sont devenues, ainsi qu'on le sait, les désignations servant à exprimer différents degrés de parenté.

Un mot sur la nature de *beau* dans ces termes : nous n'avons pas à y voir la nuance de signification *affectueuse,* mais de *déférence.* Je crois important d'insister à ce sujet sur ce que *gendre* et *bru* se sont conservés. En général, les sentiments des parents pour des enfants d'un autre lit, et de ceux-ci pour leurs beaux-parents, ne sont guère tendres; ces différents degrés représentent une parenté où l'on a des rapports plutôt froids, se bornant au *respect.*

C'est ce qu'exprime *beau.*

Cette nuance est déjà moins prononcée quant aux enfants entrés dans une famille par un mariage, comme un *gendre* ou une *bru* (nous faisons, bien entendu, abstraction de la traditionnelle *belle-mère*). Je crois qu'on peut expliquer de cette manière — au moins en partie — la conservation de *bru* et de *gendre*; ils ne se prêtaient pas autant à recevoir l'attribut *beau,* autrement dit, à être confondus dans cette grande catégorie de nouvelles désignations.

II. CRÉATION ROMANE

I. *Basée sur la tradition.*

1) *Par dérivation et composition*[1] :

1) **Bellītu* > *beli*, « *rendu beau, embelli* ».

Voir dans Godefroy, s. v., le seul exemple.

Complément:

I. *Formations verbales:*

1) **Bellīre* > *belir*, v. n., « *plaire, charmer* ».

Voir Godefroy, s. v.

2) **Adbellire* > *abelir*.

α) *au propre:*

« *rendre beau, embellir* ».

Voir Godefroy, s. v.

β) *au figuré:*

v. n., « *être agréable, plaire* ».

Voir Godefroy, s. v.

II. *Substantifs.*

1) **Bellitate* > *belté*, « *beauté* ».

Que direie de sa *belté*. (Enéas, 4001.)

2) **Bellitia* > *belesse*[2], « *beauté* ».

Voir Godefroy, s. v.

1. Pour les comparatifs organiques *belior* et *belesor*, voir Godefroy; de même pour toutes les expressions composées avec *bel*, comme *être de la belle, avoir le plus bel*, etc., etc.; et pour les formes de *bel* employées substantivement, telles que *bele*, s. f., « *volonté, désir* », etc.

2. L'exemple emprunté à Marc Pol est peut-être un italianisme; ce n'est pas le cas pour les autres donnés par Godefroy.

3) **Bellītiamentu* > *bellissement, « plaisir »*.

Voir dans Godefroy l'unique exemple.

Conclusion :

Des expressions latines le vieux français n'a conservé que le seul *bellus*, la Création romane basée sur la tradition n'a fourni que quelques dérivés et composés de *bel*.

II. *Non basée sur la tradition.*

I) *Expressions désignant la position sociale :*

1) *Genitu* > *gent, « né, bien né ; mignon, joli »*.

Dans une société féodale, quiconque était de bonne famille, était, par cela même, aussi pourvu de toutes les autres qualités désirables, entre autres de la *beauté*.

Gent n'a premièrement été employé qu'en parlant de personnes ; du moment qu'il est attribué à des objets, sa nouvelle signification est définitivement détachée de celle qui lui était propre.

Gent ad le cors e le cuntenant fier. (Rol., 118 ; Troie, 809.)
Car li vaslet formant lor pleisent
Por ce que biaus et *janz* les voient. (Cligès, 320-1 ; Brut, 1599.)
Dame Aye, la duchese à la *gente* façon. (Aye, 332.)
D'une fille de *vilain :*
Une fille ot de bel cors *gent*,
Qui molt estoit mignote et bele. (Fabl., IV, 199, 12-13.)
Veist on itant *gente* teste. (Thèbes, 4298.)
Cevalz curanz e les armes mult *gentes*. (Rol., 3002 ; cf. Thèbes, 5737.)
Cors ad gaillard, el vis *gente* colur. (Rol., 3763.)
Li jorz fu beaus et clers et *genz*. (Thèbes, 8821.)
(Plaine) Mout bel et *gent* et mout lointain. (Thèbes, 9824.)
Lors trais une aguille d'argent
D'un aguiller mignot et *gent*. (Rose, 91-2.)

Complément :

1) *Genitamente* > *gentement, « d'une manière gracieuse »*.

Paint à azur et à or *gentement*. (Otinel, 301.)

2) Le comparatif **genitiore* > *gensor* peut aussi avoir la signification de *gent*, voir Godefroy, s. v., parmi d'autres exemples.

2) *Gentile* > *gentil*, « *appartenant à une* « *gens* » ; *noble ; mignon, gracieux* ».

Gentil ne se rencontre pas d'aussi bonne heure que *gent* dans l'acception de « *gracieux* », empêché qu'il en est par des certains termes composés comme *gentil home, gentil dame,* qui font obstacle à l'évolution de sa signification ; par contre, *gentil* seul est employé fréquemment dans sa signification primitive.

Femme est la *gentil* chose que Dieu fist a s'ymage ;
Les yeux vers et rians, et de *gentil* corssage. (Ev. aux f., C, 105-6.)

Et a la forme de son cors
Que tant a bien fait et *gentil*. (G. de Pal., 1400-1.)

3) *Frank* > *franc*, « *libre de naissance ; beau, joli* ».

Li chief lor pendièrent enclin.
Et sembloent trop *franches* choses. (Thèbes, 5788-9.)

II. *Expressions désignant le côté brillant d'une chose*[1] :

1) *Claru* > *cler*, « *brillant, beau* ».

C'est peut-être s'avancer un peu que d'attribuer à *clair* la signification de « *beau* », qui souvent, cependant, en approche.

Et le roi Grasien et Orclave al *cler* vis. (Cour. L., 9377 ; Blois, II, 764.)

A cors bien fais, à faces *clères*. (Brut, 6882.)

Fors une dame qui ot moult *cler* le vis. (Huon, 1514.)

Et Floripas sa fille à la *clere* fachon. (Fierabr., 4299 ; Aym., 1534.)

1. La remarque de Lüning, *Die Natur in der altgerm. und mittelhochd. Epik*, p. 17, que la *clarté* comme *beauté* manque à l'épopée française, est donc erronée.

2) *Blank* > *blanc*, « *blanc brillant, beau* ».

Dans certains cas d'hyperbole, l'on est autorisé à traduire « *blanc* » par « *beau* ».

Moult par ot blont le chief quant fu desvolepée,
Elle est assés *plus blanche que seraine ne fée*. (Gui de N., 439-40.)

N'unkes ne fu *plus blanche* riens. (Blois, II, 228.)

3) *Nitidu* > *net*, « *brillant, propret, joli* ».

Ainsi qu'on peut le déduire des exemples que nous donnons ci-dessous, la propreté et le soin de sa personne étaient deux points importants dans le sentiment de la beauté :

A dame maulemant avient,
Quant ele *nate* ne se tient.
Avenandise et *natetez*
Vaut molt muez que ne fait *beautez*. (Blois, III, Chast., 473-6.)

A tant vint el chastel Jehans,
Qui estoit biaus et *nes* et grans. (Beaum., J. et Bl., 5145-6.)
Soit la saisons ou fresque, ou laide, ou *nette*. (Froiss., P., I, Par., 1637.)

4) **Nitidellittu* > *nettelet*, « *propret, mignon* ».

Chauce toi si estroitement
Que qui te verra se dement
Comment tes piés sont si petis,
Si *netelés* et si fetis. (Clef d'Am., 2373-6.)

III. *Expressions désignant une qualité physique :*

1) **Facticeu* > *faitiz*, « *bien fait, beau* ».

Faitiz équivaut au latin *formosus*.

Un esmaillet
Net et propre, *fetis* et gent. (Clef d'Am., 362-3.)

Complément :

1) **Facticeamente* > *faitissement*, « *mignonnement, élégamment* ».

Voir Godefroy, s. v.

2) **Facticeïttate* > *faitisseté*, « *bonne façon, élégance, gentillesse* ».

Voir Godefroy, s. v.

2) **Facticeïttu* > *faitisset*, « *bien fait, mignon* ».

Voir Godefroy, s. v.

3) *Modulatu* > *molé*, « *fait au moule; bien fait, beau* ».

Lors s'en torna la bele al cors *molé*. (Aiol, 2141; cf. ib., 9843.)

4) *Politu* > *poli*, « *propret, gracieux, joli* ».

Et ces frons est blans et *poliz*. (Blois, II, 229.)
Haities et fors rest et *polis*. (ib., 864.)
Au dehor de le tente qui fu noble et *pollie*. (Hugues Capet, 1491.)
Leur armez vestirons de coy il sont *poly*,
Car onquez mais milleur ne plus bellez ne vy. (ib., 2441-2.)

5) *Celtique *Mine + ottu* > *mignot*, « *petit*, « *petiot* »; *mignon* ».

L'autre étymologie allemande *Minne*, est à rejeter; comment arriver à la signification de « *joli* », car le sens originaire, de ce vocable n'est pas du tout « *amour* », mais bien « *pensée, souvenir* » ? Par contre les notions « *petit* » et « *mignon* » sont proches parentes.

Comment une cointe borgoise,
Qui estoit *mignote* et cortoise. (Fabl., II, p. 235, l. 9-10; ib. III, p. 237, l. 3-2 d'en bas; IV, p. 199, 12-13.)
Lors trais une aguille d'argent
D'un aguiller *mignot* et gent. (Rose, 91-2.)
Quant g'iere ja *mignote* et cointe. (ib., 15419.)

Complément :

I) *Mignotement*, « *joliment* ». voir Godefroy, s. v.

II) *Substantifs dérivés de mignot :*

1) **Mineottia* > *mignotie*, « *gentillesse jolie* ».

Voir Godefroy, s. v.

2) **Mincottitia* > *mignotise*, « *gentillesse jolie* ».

Voir Godefroy, s. v.

6) **Mincottittu* > *mignotet*, « *joli, mignon* ».

Voir un exemple unique dans Godefroy, s. v.

7) **Mincolu* > *mignol*, « *mignon* ».

Voir deux exemples dans Godefroy, s. v.

8) *Sapidu* > *sade*, « *savoureux, joli* ».

Une *sade* plaisant brunette. (Rom. et Past., I, 43, 6.)

9) **Sapidittu* > *sadet*, « *savoureux, mignon* ».

Elle avoit lou cors *sadet*. (Rom. et Past., II, 41, 11.)

IV. *Expressions désignant une qualité morale, un état moral.*

1) *Cognitu* > *coint*, « *connaisseur, bien élevé, celui qui sait vivre; élégant, mignon* »[1].

Et borgeises *cointes* et beles. (Troie, 1144.)
Et cel ille estoit trop biaus et trop *cointes*. (Merlin, II, p. 46, l. 3.)

Complément:

I) *Cognita mente* > *cointement*, « *gracieusement* ».

Et aparelle son aler
Moult *cointement* por bien celer. (Bartsch, L. et l. fr., p. 251, 22-3.)

II) *Formation verbale:*

**Cognitidiare* > *cointoier*, « *s'embellir* ».

Voir Godefroy, s. v.

1. L'explication donnée par Koerting (n° 1994) n'est pas heureuse. Pour le roman, *cognitus* n'est pas un *participe* (cf. Tobler, *Verm. Beitr.*, I, 124), mais bien un *adjectif*. Cf. l'italien *conosciuto* et *cognito* (*cognito di una cosa*, etc.)

III) *Substantif:*

**Cognititia* > *cointise*, « *savoir-vivre; agrément* ».

Voir Godefroy, s. v.[1]

2) **Cognitittu* > *cointet*, « *élégant, mignon, joli* ».

Voir Godefroy, s. v., un seul exemple.

3) *Placente* > *plaisant*, « *agréable, joli* ».

Car mout esteit *pleisanz* li leus. (Erec, 5190.)

4) **Advenante* > *avenant*.

« *plaisant, joli* ».

Et neporquant la dameisele
Estoit tant *avenanz* et bele. (Cligès, 451-2.)
Ki mult fud bele e *avenant*. (Rou, III, 225.)
Gent corps, joli et *avenant*. (Froiss., P., II, May, 250.)

Complément:

**Advenante mente* > *avenamment*, « *plaisamment, joliment* ».

Avenantment s'appareillot. (Bartsch, L. et l. fr., p. 276, l. 9.)

5) **Jolivus* > *jolif*, « *gai, plaisant, joli* ».

Pour l'histoire de ce mot, je ne puis mieux faire que renvoyer à ce qu'en dit M. G. Paris dans le *Journal des Savants*, 1887, p. 74.

En citant ici *joli*, j'entre en contradiction avec ce que le même savant dit aux pages 74 et 75, à savoir que *joli*, « *gai, entrain* », n'a pris la signification moderne de « *joli* » qu'au XVIe siècle; je donne ci-dessous quelques exemples antérieurs à cette époque où je ne puis trouver une autre acception

1. Je ne cite naturellement pas les adjectifs et substantifs dérivés de *coint*, et dont la signification ne s'est pas développée dans le sens de « *joli, mignon* ».

que la moderne, et où celle de « *gai, joyeux* », me paraît inadmissible.

La maison de *Humilité* est décrite ainsi :
Post et chevron et tref ensamble,
Si com je cuit et il me samble,
Sont d'une ovraingne molt *jolive*. (Rusteb., Voie du Par., 575-7.)

La signification de « *gaie* », au sujet de l'habitation de l'*Humilité,* serait, il me semble, déplacée.

Et par devant se fille, Marie au cors *jolly*. (Hugues Capet, 1087.)

Marie, la fille de la reine, est en ce moment en proie à la tristesse.

Car je fourme un corps si très able,
Si gracieus et si *joli*. (Froiss., P., I, Par., 482-3.)

De la nymphe poursuivie par Apollon :

En un lorier le transmua
Vert et *joli*. (ib., Espin., 1730-1.)
Un don li donne :
Qu'en tous temps iert vers et *jolis*. (ib., 1751-2.)
Gent corps, *joli* et avenant. (ib., P., II, 250.)

Complément :

**Jolivitta mente* > *jolivetement*, « *d'une manière jolie* ».

En chascun pié solier et chauce
Entailliés *jolivetement*. (Rose, 21980-1.)

COMMENT EXPRIME-T-ON BEAU EN VIEUX FRANÇAIS ?

Les expressions dont l'ancien français se sert pour exprimer *beau* sont : *beau, beli ; gent, gentil ; franc ; cler ; blanc ; net, nettelet ; faitiz, faitisset ; molé ; poli ; mignot, mignotet, mignol ; sade, sadet ; coint, cointet ; plaisant ; avenant ; jolif.*

Beau et *beli* sont les deux seules expressions que l'ancien français ait hérité du latin et de la *Création romane basée sur la Tradition.*

Nous avons déjà dit que l'emploi de *bellus* comme terme général démontrait fort bien la manière de penser du peuple qui, répudiant les notions abstraites, préfère rapprocher l'idée de la *beauté* de quelque chose de plus palpable, par exemple de la *bonté*. C'est une façon d'expression bien populaire, mais qui tire encore son origine de Rome.

Gent, gentil, signifiant « *né* »[1], c'est-à-dire « *bien né* », et « *appartenant à une famille noble* », de même que *franc*, signifiant « *né libre* », sont, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, des termes *imprégnés de l'esprit féodal*.

Ces trois adjectifs indiquent le côté plutôt *gracieux* et *léger* de la beauté, soit « *joli, mignon* ».

Leur choix est, plus que tous les autres, typique pour la psychologie des Gaulois romanisés, imbus de tous les principes féodaux des Francs[2]. Une pareille évolution aurait été impossible en Italie, qui ne connut pas la féodalité.

Cler et *blanc* fournissent la nuance « *d'un beau brillant, d'une beauté brillante* ».

Net et *nettelet* signifient « *brillant, propret, mignon* ».

Faitis et *faitisset*, « *bien fait* », remettent en valeur le caractère de la beauté que le Romain exprimait par *formosus*.

De même *molé*, « *fait au moule* ».

Poli, « *nettoyé, propret, joli* », appartient au même rapprochement de pensées que *net*.

Mignot, mignotet et *mignol* associent l'idée de « *mignon, joli* » à celle de « *petit* ». Cette expression semble appartenir au même ordre d'idées qui fit de *bellus (benulus)* l'expression générale pour beau en vieux français.

Dire d'un objet *gracieusement joli* qu'il est *petit*, est bien un produit de la psychologie populaire.

Sade, sadet expriment la nuance « *savoureux, piquant, mignon* ». Là non plus, nous ne voyons pas un terme d'*origine aristocratique*; mais plutôt une façon grossière d'exprimer la sensation que provoque la vue de la beauté.

D'un caractère bien différent sont *coint* et *cointet*, qui

1. Cf. en allemand « *eine Geborene* ».
2. *Débonnaire*, « *de bonne race* »; bien que s'étant bornée à signifier *bon*, cette expression nous offre néanmoins un parallèle intéressant.

indiquent la pensée de *savoir-vivre*, d'*élégance*, de ce qui, à cause de ces qualités, doit *plaire* et être estimé *joli*. Leur esprit même en place la formation dans une société polie et d'un goût délicat.

Plaisant et *avenant* n'indiquent pas un caractère physique de la beauté; ils l'expriment par l'effet qu'elle produit sur nous.

Enfin *joli* nous trahit une autre pensée du vieux français : le *plaisir* résultant de la *gaîté*, on en éprouvait une sensation esthétique se confondant avec celle causée par la *beauté*.

Tous ces termes créés en dehors de la Tradition Latine semblent prouver que le Français des temps passés trouvait plus de charmes dans une *beauté légère* et *riante* que dans celle qui se distingue par la *majesté*. Pouvons-nous y voir un indice nous révélant que tel était déjà le trait caractéristique de la beauté française?

La façon si variée d'exprimer la notion de la beauté nous donne un tableau, assurément restreint, mais pour son domaine, assez complet, de la psychologie de l'ancien Français. Nous y voyons les différentes classes sociales apporter leur contribution lexicologique; des termes comme celui de *sade*, par exemple, nous donnent la *traduction instantanée* d'une *sensation*; d'autres expressions, comme *joli*, n'arrivent à désigner la beauté qu'après avoir parcouru *la longue filière du temps, de l'esprit et de la pensée*.

II. LAID

Toutes les expressions dont le latin se sert pour exprimer la laideur ont chacune une nuance particulière; ainsi *deformis* signifie « *mal formé, mal bâti* »; *turpis* exprime la laideur physique provoquant un *déplaisir moral*; *taeter* signifie « *horrible* ». *Foedus* désigne la sensation mêlée de dégoût; enfin *spurcus* signifie « *repoussant de saleté* ».

A ces différents adjectifs se rattachent les substantifs *deformitas, turpitudo, foeditas.*

Ce qui frappe dans toutes ces expressions pour *laid,* c'est qu'elles expriment des associations d'idées assez compliquées; à l'exception de *deformis,* aucune ne porte le cachet d'une origine populaire.

Ce sont des mots savants dans leur conception, comme dans leur signification.

LAID EN VIEUX FRANÇAIS

Il ne faut donc pas s'étonner de ne trouver en vieux français aucune des expressions latines, ni dans la Tradition latine, ni dans la Création romane basée sur la tradition. Seule une expression de couleur, celle de « *noir* », qui, outre son acception habituelle, peut déjà en latin signifier « *horrible, laid* », a gardé cette signification en vieux français.

I. TRADITION LATINE

Nigru > *noir,* « *laid, horrible* ».

Voir à la page 23.

II. CRÉATION ROMANE

I. *Basée sur la tradition.*

—

II. *Non basée sur la tradition.*

I) *Expressions désignant une couleur :*

1) *Russu* > *ros,* « *roux, laid* ».

Voir à la page 107.

2) **Russītu* > *roussi,* « *enlaidi* ».

Voir à la page 117.

II) *Expressions désignant la position sociale :*

1) **Villanu* > *vilain.*

« *de la campagne ; laid* ».

Vilain peut exprimer la laideur physique et également la laideur morale. Pour l'évolution de sa signification, ce vocable forme le pendant exact de *gent* et de *gentil.*

α) *Vilain,* « *laid* » ; de laideur physique.

(Hélène) Qui pas n'est lede ne *vilaine.* (Troie, 4818 ; cf. Thèbes, 3844.)

Lais hom ceenz nuit ne girra. (Fabl., III, p. 229, l. 17.)
Ne ce n'est pas coustume à prestre
Que *vilains* hom gise en son estre. (ib., l. 6-5 d'en bas.)
Vilains ! sire, qu'avez vous dit ?
Tenez vous lai homme en despit ? (ib., l. 4-3 d'en bas.)
Car bien sembloit chose *vilaine.* (Rose, 165.)

Il s'agit du portrait de *Vilonie.*

β) *Vilain,* « *laid* » ; de laideur morale.

A duel et a corouz depart
La cort et a meschief *vilain.* (Vergi, 934-5.)
Et les *vilains* et les *vilaines.* (Clef d'Am., 177.)

« *Ceux et celles qui ont un vilain caractère* ».

2) **Villanatu* > *vilené*, « *vilain* »; de laideur morale.

Voir Godefroy, s. v.

3) **Villanosu* > *vileneus*, « *vilain, très vilain* »; de laideur morale.

Voir Godefroy, s. v.

III) *Expressions désignant des qualités morales :*

1) Germanique *Leid* > *laid*, « *pénible, attristant, désagréable* ».

De même que ce qui est *gai* peut sembler *agréable* et *joli*, ce qui est *désagréable* fait l'impression d'être *laid*.

Lait et anché, hisdos comme aversier. (Cour. L., 505.)
Car vos armes sont *laides* et vos destriers. (Aiol, 1649.)
Li reis est anguissus e mult fait *laide* chiere. (Rou, 3934.)

Complément :

1) **Leida mente* > *leidement*, « *d'une manière laide* ».

Lo barun pritrent, *ledement* le baterent. (Bartsch, L. et l. fr., 30, 28.)

2) *Formation verbale :*

**Leidire* > *laidir*, v. n., « *enlaidir* ».

Voir dans Godefroy, s. v., un exemple unique pour cette signification.

3) *Substantifs :*

1) **Leiditia* > *ledece*.

α) « *laideur physique* ».

Voir dans Godefroy, s. v., un exemple unique pour cette acception.

β) « *laideur morale* ».

Voir un exemple dans Godefroy, s. v.

2) **Leidittate* > *ledeté*, « *laideur physique* ».

Voir Godefroy, s. v.

IV) *Expressions désignant une qualité physique :*

* *Hispidosu* > *hisdos*[1], « *inculte ; horrible, laid* ».

En latin ce mot ne signifie que « *hirsute, inculte* ». La chevelure pas soignée, la barbe négligée faisant un vilain effet, *hispidosus* adopte cette signification nouvelle.

Lait et anché, *hisdos* comme aversier. (Cour. L., 505.)
Plus *hisdos* om ne puet de paim mangier. (ib., 510.)
Un satirel, *hisdox*, cornu. (Troie, 14767.)
Molt fu la mers neire et *hisdose*,
Oscure et lede et tenebrose. (ib., 3545-6.)

Complément :

* *Hispidosa mente* > *hisdosement*, « *d'une manière horrible* ».

Voir Godefroy, s. v.

COMMENT EXPRIME-T-ON LAID EN VIEUX FRANÇAIS ?

Les expressions dont le vieux français se sert pour désigner *Laid* sont : *noir*, etc. ; *roux, roussi ; vilain, vilené, vileneus ; laid, hisdos.*

Il a donc laissé tomber toutes les différentes nuances que le latin connaissait, pour en créer de nouvelles, sauf une exception, *noir*, signifiant « *noir, effrayant, laid* ».

Roux et *roussi*, comme expressions de la laideur, nous montrent l'aversion qu'on avait pour le teint et les cheveux roux ; mais bientôt le sens de ces mots ne s'est plus borné à désigner une qualité ou un défaut physique ; il passe dans le domaine spirituel. Ces deux expressions, d'un emploi restreint et spécial, deviennent des termes d'injure, où le sens originaire semble souvent s'être assez complètement perdu.

Vilain, vilené, vileneus, « *de la campagne, campagnard* »,

1. Cette étymologie nous paraît plus acceptable que celle de *foedosus*. On ne voit pas la raison qui aurait fait attribuer à ce mot un *s* graphique et l'on ne connaît aucune expression lui ressemblant à laquelle on eût pu l'emprunter.

nous montrent une fois de plus l'esprit féodal soumettant la signification des mots à ses idées ; l'homme de la campagne, non franc, ne pouvait avoir en partage ni la *beauté,* ni l'*esprit,* ni la *vertu*[1]. Les exemples qui suivent sont une preuve de la facilité avec laquelle ce mot a dû prendre son acception nouvelle.

Vilain ! et comment porroit estre
Que *vilains* fust *gentix* ne *frans.* (Escoufle, 1630-1.)
Vilonnie fait li *vilains.* (Rose, 2093.)
Vilains est *fel* et *sans pitié,*
Sans *servise* et sans *amitié.* (ib., 2095-6.)

Avec *laid,* emprunté au germanique, le vieux français crée la nuance « *pénible, désagréable, repoussant, laid* ».

Laid fait le pendant de *joli.*

Hisdeus enfin signifie « *mal soigné, laid à voir, horrible* ».

Nous voyons donc que, de même que pour *Beau,* ce sont des désignations dequalités *physiques, sociales,* et *spirituelles,* qui sont appelées à exprimer, sous ses différents aspects, la notion de la laideur.

1. Il est intéressant de constater combien les langues, animées pourtant du même esprit, ont suivi des chemins différents. Ainsi l'allemand *Tölpel,* « *lourdaud, imbécile* », est le moyen haut allemand *törpel.* « *villageois* ». Là, c'est la lourdeur d'esprit qui est mise en avant, en français la *laideur.* Le bourgeois italien a donné à *contadinesco* une certaine nuance de signification équivalant souvent à « *grossier* ». Ces trois exemples montrent combien les deux premières langues, expression d'un esprit *intimement féodal,* forcent plus la signification de *vilain* et de *Tölpel* que ne le fait l'italien avec celle de *contadinesco.*

A. — L'EXPRESSION LATINE A ÉTÉ MODIFIÉE PAR :

	DÉRIVATION	COMPOSITION	DÉRIVATION + COMPOSITION
I. Blanc.	»	»	»
II. Noir.	noiret, noirace, noirci, noiri, nerçoié. poleté.	»	»
III. α). Gris.	»	»	enchani.
Bigarré.	vairet, vairi, vairelé, vairon, vaironné.	»	»
β). Pâle.	palet, pali.	»	empali, esp li. descolori.
γ). Sombre.	»	»	»
IV. Jaune	jaunet, jaunace. orin, oriel.	»	»

Bleu.	persel. violet, violat, violatin.	sorinde.	»
VI. Rouge*.	rouvin, rouget, rouvelain, rouvelent, roujoiant, rougi. rousset, roussaz, roussel, roussi, rousselot. rouleux. pourprin, pourpri. sanguinastre. flamboiant. rosé, roset, rosin, rosenet, rosal, roselent, rosenc, rosaz. baiet, baillet.	» encoloré. enrosé.	enrougeté. encolori. aflambé.
VII. Vert.	verdoiant, verdoiable, verdelaz, verdoier. esmeraudin.	»	reverdi. raverdi.
I. Beau.	beli.	»	»
II. Laid.	»	»	»

* C'est par erreur que *vermeil*, etc., ne figurent pas dans cette Table ; on les trouvera dans celle de la page 170.

B. — L'IDÉE, LA NOTION, ONT ÉTÉ

	I. CHANGEMENT DE SIGNIFICATIONS LATINES					
	TERMES DÉSIGNANT UNE AUTRE COULEUR		COMPARAISON	QUALITÉ physique générale	ARABE	
	termes latins	dérivés et composés			termes arabes	dérivés
I. Blanc.	»	»	flori. cristallin.	»	»	»
II. Noir.	»	»	mor. morel. morelet. morekin. moré.	»	»	»
III. α). Gris.	»	»	ferrant. ferrandin. cendreus. cendresse. bis, biset.	mélé. grimelé. pomelé.	»	»
Bigarré.	»	»	pielé. grivelé.	mélé. bauçan.	»	»
β). Pâle.	pers. noir.	persi. noirci.	esmarbré. mort.	teint. vain.	»	»
γ). Sombre.	bure.	buire. buiron.	»	»	»	»
Brillant.	»	»	»	»	»	»

EXPRIMÉES A NOUVEAU PAR :

II. EMPRUNTS							III. ORIGINE INCERTAINE
CELTIQUE	GERMANIQUE				PERSAN	SLAVE	
dérivés	termes germaniques	dérivés	composés	mal-entendu			
»	blanc.	blanchet. blanchace. blanchinace. blanchoiant. blanchi.	emblanchi.	»	»	»	»
»	»	»	»	noirois.	»	sable.	»
liart.	gris.	griset. grisel. griselet. grisle. grisart. grisain.	grimelé.	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	blau.	blemi.	emblami.	»	»	»	»
»	brun.	brunet. brunel. brunier.	embruni.	»	»	»	»
»	brun.	bruni. brunissant. brunant.	»	»	»	»	»

	I. CHANGEMENT DE SIGNIFICATIONS LATINES				ARABE	
	TERMES DÉSIGNANT UNE AUTRE COULEUR		COMPARAISON	QUALITÉ physique générale		
	termes latins	dérivés et composés			termes arabes	dérivés
IV. Jaune.	»	»	citrin.	»	»	safrené.
	auburne.	aubornaz.	chatain.	»	»	safrenace.
	»	»	teil.	»	»	»
V. Bleu.	vair.	vairet.	»	»	azur.	azuré. azurin.
VI. Rouge.	»	»	vermeillon. vermeil. vermeillet. vermeillan. vermeillissant. vermeillié.	»	»	»
	»	»	vermeilli. affoué. tieulé.	»	escarmin.	»
	»	»	gueules. grenat. sinople.	»	»	»
VII. Vert.	sinople.	»	»	»	»	»

II. EMPRUNTS							III. ORIGINE INCERTAINE
CELTIQUE	GERMANIQUE				PERSAN	SLAVE	
dérivés	termes germaniques	dérivés	composés	mal-entendu			
»	bloi.	»	»	»	»	»	»
»	blond.	blondet. blondel. blondelet. blondoiant.	sorblond.	»	»	»	»
»	saur.	soret. sorel. sorin.					
	fauve.	fauvel. fauvelet. fauvin. fauvelin.	»	»	»	»	»
»	» bleu.	blouet. blemi.	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	belic.
»	»	»	embrasé.		escarlate.	»	belif.
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»

BEAU ET LAID

L'IDÉE, LA NOTION, ONT ÉTÉ EXPRIMÉES A NOUVEAU PAR :

COULEUR	POSITION SOCIALE	QUALITÉ PHYSIQUE	QUALITÉ MORALE
blanc.	gent. gentil. franc.	cler. net, nettelet. faitiz, faitisset. molé. poli. mignot, mignotet, mignotel. sade, sadet.	coint, cointet. avenant. jolif. plaisant.
noir. roux. roussi.	vilain, vilené, vileneus.	hisdos.	laid.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Notre étude devrait, ainsi que nous l'avons dit dans l'Introduction, ne pas être seulement un travail lexicographique sur les couleurs en vieux français, mais évoquer, dans ce domaine des sensations et de l'intelligence, un tableau de la psychologie de l'ancien Français.

Quand la langue perd les désignations d'une nuance que le latin discernait, et qu'elle ne les remplace pas, elle subit un appauvrissement ; d'autre part, quand, dans une teinte, elle distingue deux côtés différents qu'elle exprime séparément, elle s'enrichit. Bien que souvent, là où on pourrait voir un enrichissement, celui-ci soit plutôt apparent que réel, nous dirons pourtant que le vieux français possède un nombre d'expressions de couleurs bien supérieur à celui du latin.

Je n'ai pas besoin de répéter que, selon l'intérêt plus ou moins grand qu'il portait à une couleur, les expressions servant à sa désignation sont plus ou moins nombreuses.

Dans les deux tableaux qui précèdent, j'ai essayé de réunir, sous quelques points de vue généraux, toutes les désignations dont il a été question.

Dans le premier, j'étudie les causes de transformation des termes légués par le latin au roman ; le second répond à la question : *Comment le vieux français a-t-il exprimé à nouveau les couleurs ?*

Je ne ferai pas une étude critique de tout ce que ces deux tableaux nous présentent ; je craindrais de répéter trop souvent ce que j'ai déjà dit dans le courant de mon travail.

Je me bornerai à traiter dans leur ensemble de certaines questions qui résument, sous quelques points de vue généraux, cette étude.

Quelle est, en somme, la part du latin dans les termes de couleur ?

Où a-t-il été le plus violemment attaqué par des emprunts faits à d'autres langues?

Le latin a la part principale dans le nombre des expressions de couleur que possède l'ancien français. Il ne lui a pas seulement fourni un grand nombre de désignations telles qu'il les employait; ce qui prouve la vitalité de ces termes, c'est que, soit encore en latin, soit déjà en roman, l'on crée, à ces expressions latines, une foule de dérivés et de composés.

Il n'était évidemment pas possible que toutes les expressions latines relatives aux couleurs représentassent des notions aussi fortement établies, aussi inébranlables l'une que l'autre.

Les couleurs où la position du latin a été le plus compromise sont le *Blanc,* le *Gris,* le *Sombre,* le *Jaune* et le *Bleu.* Pour les trois premières, la notion était moins enracinée qu'autre part, par la simple raison que *candidus* et les expressions pour *gris* et *sombre* ne se rattachaient à rien. Elles n'exprimaient pas vraiment une couleur, elles n'évoquaient pas à l'esprit l'idée d'un objet quelconque de la couleur qu'elles devaient désigner.

Parmi les langues qui ont fourni de nouvelles expressions au vieux français, le germanique occupe le premier rang, et il y aurait lieu de s'étonner qu'il en eût été autrement. Pourquoi la masse de mots si importants qu'il fournit à la Gaule, ne contiendrait-elle pas des expressions de couleur?

Cette espèce d'emprunt à l'allemand montre une fusion bien plus intime dans la manière de penser et de voir entre conquérants et vaincus, que ne le fait l'adoption, de la part des Gaulois, d'une désignation de quelque chose que les Germains avaient peut-être introduite en France.

Les quelques emprunts faits au *slave,* à l'*arabe* et au *persan,* nous donnent l'écho des relations commerciales de l'Occident avec l'Orient, et, tout particulièrement, des croisades, qui furent sûrement plus importantes, pour ces échanges de pensées et d'expressions, que le commerce de bien des siècles.

Nous avons vu, qu'en outre des événements historiques, les rapports sociaux, l'Église avec ses Saints, le métier des armes amenaient leur contingent de significations et d'expressions nouvelles.

Au point de vue de la morphologie, il ne semble pas que

les procédés de dérivation des noms de couleurs présentent des phénomènes signes de remarque. Les dérivés se forment presque avec tous les suffixes que l'ancien français possède.

Parmi les formations de verbes, l'emploi fréquent de *-idiare* > *oyer* mérite d'être signalé; ces verbes, comme *rougeoyer, brunoyer,* que la langue moderne a eu le grand tort de laisser tomber en désuétude, donnent à l'expression de chaque couleur une ampleur et une sonorité majestueuses; involontairement, en les entendant, les éclats brillants et riches de ces couleurs semblent se dérouler à nos yeux, comme si une vision nous faisait voir les plis d'une lourde et magnifique étoffe de soie, aux reflets cent fois répétés.

Ajoutons, pour finir, une remarque qui montrera, une fois de plus, combien les couleurs, leur perception et leur expression, faisaient vraiment partie du domaine intellectuel du peuple; de toutes les désignations que nous avons étudiées, il en est fort peu qui ne soient pas des mots populaires. Seuls quelques termes empruntés à d'autres langues, et gardant un emploi fort restreint et spécial, nous présentent une forme savante.

REGISTRE DE TOUTES LES EXPRESSIONS ÉTUDIÉES, AVEC INDICATION DE LA PAGE OÙ ELLES SE TROUVENT

Les expressions en italiques sont celles qui manquent dans Godefroy, soit complètement, soit dans l'acception dont il est question.

LATIN

albarius. . . . 1
albatus.. . . . 1
albens. 1
albēre. 1, 54
albescere. . . . 1, 54
albicare. . . . 1
albidus.. . . . 1
albinus.. . . . 1
albulus.. . . . 1
albus. 1, 54
ater. 19
atramentum. . . 20
aureus. 70

badius. 103
burra. . . . . 62 n.
burrus. . . . . 62 n.

caeruleus. . . . 89
caerulus. . . . 89
caesius.. . . . 34, 89
callainus. . . . 136
candidus. . . . 1
canēre. 35
canescere. . . . 35
canities.. . . . 35
canitudo. . . . 35
canus. 34
canutus. 34
casnus. 34
cereus. 70
coccinus (-eus). . 102
coloratus. . . . 102
croceus.. . . . 70

deauratus. . . . 70

erubescere. . . 103
expallescere. . . 54

flammeus. . . . 103
flavens. 70
flavere. 70
flavescere. . . . 70
flavus. 70
fulvor. 70
fulvus. 70
*furvius. . . . 62
furvus. 62
fuscare.. . . . 62
fuscus. 62

galbinus. . . . 70
galbus. 70
glaucus.. . . . 89

herbeus. . . . 136
herbosus. . . . 136

igneus. 103
impallescere. . . 54
incanescere. . . 35
incanus. . . . 34
indicus.. . . . 89
infuscare. . . . 62
inrubēre. . . . 103
intervirēre. . . 136

lividus. 54

miniatus.. . . 103

nigellatus. . . . 25
nigellus. . . 19, 24
niger. 19
nigrans.. . . . 19
nigrare.. . . . 19
nigredo.. . . . 20
nigrēre.. . . . 20
nigrescere.. . . 20
nigritia.. . . . 20
nigrities. . . . 20
nigror. 20

ostrinus. . . . 102

pallens.. . . . 54
pallēre.. . . . 54
pallescere.. . . 54
pallidus. . . . 54
pallor. 54
pavonaceus. . . 89
persicus. . . . 89
poeniceus.. . . 102
praecanus.. . . 34
prasinus. . . . 136
pullus. 19
purpura. . . . 103
purpurare.. . . 103
purpureus.. . . 102

ravus. 34
revirescere. . . 136
rosaceus. . . 121 n.
rosalis. . . . 121 n.
rosatus.. . . . 121 n.
roseus. 103
rubēdo.. . . . 103

rubefacere. . . 103
rubellulus.. . . 102
rubellus. . . . 102
rubens. 102
ruber. 102
rubēre. 103
rubescere. . . . 103
rubeus. 102
rubia. 103
rubicare. . . . 103
rubicundus. . . 102
rubidus.. . . . 102
rubor. 103
rubrica.. . . . 103
rubricare. . . . 103
rufare. 103
rufēre. 103
rufescere. . . . 103
rufus. 102
russeolus. . . . 102
russeus.. . . . 102
russulus. . . . 102
russus. 102
rutilare.. . . . 103
rutilus. 102

sanguilentus. . . 103
sanguineus. . . 103
sanguinolentus. . 103
smaragdinue. . . 136
smaragdĭnu. . . 136
spadix. 103
subruber. . . . 102
superauratus.. . 70

vermiculus. . . 103
violaceus. . . . 89
virens. 136
virēre. 136
virescere. . . . 136
viridare. . . . 136
viridarium. . . 136
viridiarium. . . 136
viridis. 136
viriditas.. . . 136

vitreus. 136

BEAU ET LAID

amœnitas. . . . 146

bellus. 146

decorus. . . . 146
deformis. . . . 160
deformitas.. . . 160
dignitas. . . . 146

elegantia. . . . 146

foeditas.. . . . 160
foedus. 160
forma. 146
formosus. . . . 146

lepidus.. . . . 146

pulcher. . . . 146
pulchritudo. . . 146

species.. . . . 146
speciosus. . . . 146
spurcus. . . . 160

taeter. 160
turpis. 160
turpitudo. . . . 160

venustas. . . . 146
venustus. . . . 146

ALLEMAND

tölpel. . . . 164 n.
törpel. . . . 164 n.

ITALIEN

contadinesco.. 164 n.

VIEUX-FRANÇAIS

achanuir. . . . 37
affoué. 127
affouer. 127
aflambé. . . . 120
aubain (s.)[1]. . . 3
aube (s.). . . . 2, 3
aubé. 2
aubel. 3
auberit.. . . . 3
auberoie. . . . 3
aubespin. . . . 1-2
aubespine.. . . 1-2
aubier (s.).. . . 2
aubin (s.). . . . 2
aubornaz. . . . 76
auburn.. . . . 75
azur.. 98
azur (s.). . . . 98
azuré. 98
azurin. 98

bai. 108
bai (s.).. . . . 109
baiet (s.). . . . 123
baillet. 123
baillet (s.).. . . 123
bauçan.. . . . 52
bauçan (s.). . . 53
belic. 131
belif.. 131
bis. 40
bise (s.). . . . 41
bisel. 41
bisel (s.). . . . 41 n.
biset.. 41
biset (s.). . . . 41 n.
bisette (s.). . . 41 n.
blanc. 7-13
blanc (s.). . . . 8
blanchace.. . . 14
blanche (s.). . . 8, 11

[1] s. = substantif.

blanchece (s.). . . 17
blanchet. . . . 14
blanchet (s.). . . 14
blanchi.. . . . 15
blanchinace. . . 14
blanchir. . . . 15-16
blanchoiant. . . 14
blanchoier.. . . 16
blanchor. . . . 16
blau.. 76
blesmi. . . . 60, 99
blesmir.. . . . 61
blesmissement. . 100
blesmer. . . . 99
blesmure. . . . 100
bleu.. 96
bleu (s).. . . . 97
blo. . . . . 97 n.
bloi. 76
bloi (s.). . . . 77
blond. 78
blond (s.). . . . 79
blondel.. . . . 80
blondelet. . . . 80
blondet.. . . . 79
blondir. 80
blondoiant.. . . 80
blondoier. . . . 81
blouet. 98
borre (s.). . . . 62 n.
brun.. 63
brun (s.). . . 64, 67
brunant. . . . 67
brunee (s.). . . 66
brunel. 65
brunel (s.). . . 65
brunet. 65
brunet (s.) . . . 65
brunette (s.). . . 65
bruni. 67
brunier.. . . . 66
brunir. 68
brunissant.. . . 67
brunoiant. . . . 68
brunoier. . . 66, 68
brunor. . . . 66, 68
buire. 63
buiron. 63
bure.. 62
bure (s.). . . . 62 n.
burel (s.). . . . 63

carmin (s.). . . 131
cendresse. . . . 40
cendreus. . . . 39-40
chanes (s.). . . 37
chanir. 36
chanuer. . . . 37
chanuir. . . . 37
chatain.. . . . 86
chenesce. . . . 37
chenissure. . . 37
chenisture. . . . 38
chenu. 35
chenure. . . . 37
citrin. 85
coloré. 107
cristallin. . . . 17

descoloré. . . . 56
descolori. . . . 57
descolorir. . . . 58
doré.. 73
dorer. 74

emblami. . . . 61
emblanchi.. . . 15
emblanchir. . . 16
embrasé. . . . 131
embraser. . . . 131
embruner.. . . 66
embruni. . . . 66
embrunir. . . . 66
emeraude. . . . 140
emeraudin. . . 140
empali. 57
empalir. . . . 58
empalissement. . 58
enchani. . . . 36
encoloré. . . . 118
encolori. . . . 118
encolorir. . . . 118
engoulé.. . . . 128
enrosé. 121
enroser.. . . . 122
enrosir.. . . . 122
enrougeté. . . . 114
enrougier. . . . 115
enrougir. . . . 115
entreroser.. . . 122
envermeilli. . . 126
envermeillié. . . 125
envermeillier. . 126
envermeillir. . . 126
escarlate. . . . 129
escolorir. . . . 58
esmarbre. . . . 60 n.
esmarbré. . . . 60
espali. . . . 57
espalir.. . . . 58

fauve. 83
fauve (s.). . . . 83
fauvel. 84
fauvel (s.). . . . 84
fauveler. . . . 85
fauvelet. . . . 84
fauvelin (s.). . . 85
fauvin (s.). . . 85
fauvine (s.). . . 85
fauvoier. . . . 85
ferrandin. . . . 39
ferrant.. . . . 38
ferrant (s.). . . 38
flamboiant.. . . 120
florentin. . . . 6
flori.. 3-6
florir. 6

goté.. 52
grenat. 128
grenet. 129
grimelé. . . 42, 45
griolé. 52
gris. 42

gris (s.). . . . 43
grisain. 45
grisain (s.). . . 45
grisart. 45
grisart (s.). . . 45
grisel. 44
grisel (s.). . . . 44 n.
griselet.. . . . 44
griset. 44
griset (s.). . . 44 n.
grisle. 44
grivelé. 52
gueules 127

inde.. 93
indet. 93
indoier. 94

jaunace 74
jaune. 71
jaune (s.). . . 72
jaunece 75
jaunet. 74
jaunice.. . . . 75
jaunir. 74
jauniz. . . . . 75 n.
jaunoier. . . . 74
jaunor. 75
jaus. 71

liart.. 46
liart (s.). . . . 46

mellé. . . . 41, 52
mellé (s.). . . . 52
mor.. 29
moré. 30
morekin. . . . 30
morekin (s).. . . 30
morel. 29
morel (s.). . . . 30
morelet. . . . 30
mort. 60

neel.. 24
neelé. 25
nercir. 27
nercoié.. . . . 27
nercoier. . . . 28
nerçon. 28
neri. 27, 60
nerir. 27
neroier.. . . . 28
nerté. 28
noir. 20-24
noirace.. . . . 25
noirceur. . . . 28
noirci. . . . 26, 60
noirci (s.). . . . 26
noiree. . . . . 25 n.
noiret. 25
noirois. 28

orie. 72
oriel.. . . . 75 et n.
orieul. . . . . 72 n.
orin. 75
osterin. 107
osterin (s.). . . 107
osterine (s). . . 108

pale.. 55
palet. 56
paleté. 59
pali. 57
palir. 57
palissor. . . . 59
palor. 56
paonace (s.). . . 90
paonacé. . . . 90
paonaz. 90
paoné. 90
pers. 59, 90
pers (s.). . . . 91
persel. 92
perselle (s.). . . 92
perseur 93
persi. 59
persoier. . . . 92
pielé 51
pioler. . . . . 51 n.
poleté. 25
pomelé. . . . 46 n, 46
pourpre. . . . 118
pourpre (s.). . 109-112
pourpré. . . . 120
pourpri. . . . 120
pourprin. . . . 119
pourprin (s.).. . 119

raverdi.. . . . 140
raverdie (s). . . 143
raverdir. . . . 141
raverdoier . . . 142
reblanchoier. . . 16
reverdi.. . . . 140
reverdie (s.). . . 143
reverdir. . . . 141
reverdoier.. . . 142
roil. 109
roille. 109
ros. 106-7
ros (s.). 106
rosal. 122
rosat. . . . 121 n.
rosaz. 122
rose.. 120
rosé.. 121
roselent . . . 122
rosenc. 122
rosenet.. . . . 121
roset. 121
rosin. 121
rosir.. 122
rosoier.. . . . 122
rouge. 103
rouge (s.). . . . 105
rouget. 113
rouget (s.) . . . 114
rougi. 114
rougir. 114
roujoiant. . . . 114
roujoier. . . . 115
roujor. 115
rouleus.. . . . 117

roullement. . . 118
roussaz.. . . . 116
roussel.. . . . 117
rousselot. . . . 117
rousset.. . . . 116
rousset (s.). . . 116
roussi. 117
roussour. . . . 117
rouvecel (s.). . . 115
rouvel. 105
rouvelain . . . 114
rouvelant. . . . 114
rouvent. . . . 105
rouveur. . . . 105
rouvin. 113
rouvir. 114
rouvoier. . . . 114
rubi.. 113
rufin 116
rufour. 116

sable. 31
safrenace. . . . 86
safrené.. . . . 86
sanglant. . . . 108
sanguin. . . . 108
sanguin (s.). . . 108
sanguinastre.. . 120
sanguine (s.).. . 108
sinople. . . 112; 143
sor. 81
sor (s.). 82
sorbloud. . . . 80
sorel 82
sorer. 83
soret 82
soret (s.). . . . 82
sorin. 82
sorinde.. . . . 95
soroier. 83
sororé. 73

teil. 86
teint.. 60
tieulé. 127
vain.. 60
vair. 49, 95
vair (s).. . . . 49-50
vairé. 50
vairelé. 51
vairet. . . . 50, 96
vairet (s.).. . . 50
vairi.. 50
vairié. 50
vairon. 51
vairon (s.). . . 51
vaironné. . . . 51
verdelaz. . . . 140
verdir. 140
verdoiable.. . . 140
verdoiant. . . . 139
verdoier. . . . 140
verdoier (v.) [1]. . 141
verdor. 142
verdure.. . . . 142
vergier.. . . 139 n.
vermeil.. . . . 123
vermeil (s.). . . 112
vermeillant. . . 125
vermeillece. . . 127
vermeillet.. . . 125
vermeilli. . . . 126
vermeillié.. . . 125
vermeillier. . . 126
vermeillir.. . . 126
vermeillissant. . 126
vermeillon. . . 125
vermeillon (s.). . 126
vert.. 136
vert (s.). . . . 139
violat (s.). . . . 94 n.
violatin.. . . . 95
violet. 94
violet (s.). . . . 94
violete (s.).. . . 94-5
virolé. 52

BEAU ET LAID

abelir. 150
avenant. . . . 156
avenantment. . . 156

beau.. 146
beauté. 150
bele (s.). . 147, 150 n.
belesse.. . . . 150
belezor.. . . . 150 n.
beli. 150
belior. . . . 150 n.
belir.. 150
belissement. . . 151
blanc. 153

cler. 152
coint. 155
cointement. . . 155
cointet. 156
cointise.. . . . 156
cointoier. . . . 155

faitissement. . . 153
faitisset.. . . . 154
faitisseté (s.). . . 154
faitiz. 153
frane. 152

gensor. 152
gent.. 151
gentement. . . 151
gentil. 152

hisdos. 163
hisdosement. . . 163

jolif. 156
jolivetement. . . 157

laid.. 162
laidece. 162
laidement. . . . 162
laideté. 162
laidir. 162

mignol. 155

[1] v. = verbe.

mignot. 154
mignotement.. . 154
mignotet. . . . 155
mignotie (s.). . . 154
mignotise (s.). . 155
molé 154

net. 153
nettelet.. . . . 153
noir. 160

plaisant 156
poli. 154

ros. 161
roussi. 161
sade.. 155
sadet. 155

vilain. 161
vilené. 162
vileneus. . . . 162

BIBLIOGRAPHIE DES TEXTES

AUXQUELS SONT EMPRUNTÉS LES EXEMPLES

Indications générales

A. P., ajouté à l'indication d'un texte signifie qu'il fait partie de : *Les Anciens Poètes de la France, publiés sous les auspices de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, en exécution du décret impérial du 12 février 1854, et sous la direction de M. F. Guessard, in-12, pap. vergé, caractères elzéviriens*, t. I à X. A Paris, chez F. Vieweg, Libr., éd. Maison A. Franck, rue de Richelieu 67, 1859-70.

A. T. : *Publications de la Société des Anciens Textes Français.* Paris, librairie Firmin Didot et Cie, 56, rue Jacob, 1875-96.

B. N. : *Bibliotheca Normannica. Denkmäler Normannischer Litteratur und Sprache, herausgegeben von Hermann Suchier.* Halle, Niemeyer, 1879-98.

R. B. : *Romanische Bibliothek, herausgegeben von W. Foerster.* Halle, Niemeyer, depuis 1888.

Les quelques abréviations dont il a été fait usage, en citant les textes, sont si transparentes, qu'il semble inutile de les expliquer.

Aye : *Aye d'Avignon, chanson de geste, p. p. MM. F. Guessard et P. Meyer. A. P., vol. VI*, 1861.

Aimeri : *Aimeri de Narbonne, chanson de geste, p. p. Louis Demaison, t. I et II. A. T.*, 1887.

Aiol : *Aïol, chanson de geste, p. p. Jacques Normand et Gaston Raynaud. A. T.*, 1877.

Aliscans : *Aliscans, chanson de geste, p. p. MM. F. Guessard et A. de Montaiglon. A. P., vol. X*, 1870.

Apocalypse : *Version anglo-normande en vers de l'Apocalypse, p. p. M. P. Meyer.* Romania. XXV, p. 174 et suiv., 1896.

Blois : *Robert von Blois sämmtliche Werke. zum ersten Male herausgegeben von Jacob Ulrich,* 3 vol. Berlin, 1889-95.

Brut : *Roman de Brut, p. p. Le Roux de Lincy,* 2 *vol.* Rouen, 1836-8.

Carité : *Li Romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens, p. p. A. G. van Hamel.* Paris, 1885.

Chatelaine : *La Chastelaine de Vergi, p. p. G. Raynaud.* Romania, XXI, p. 145 et suiv., 1892.

Chronique Saintongeaise : *Tote Listoire de France, now first edited by F. W. Bourdillon.* London, 1897.

Clef : *La Clef d'Amors, texte critique par Auguste Doutrepont. B. N., vol. V.* Halle, 1890.

Cligès : *Cligès, Textausgabe, herausgegeben von W. Foerster. R. B., vol. Ier.* Halle, 1888.

Conon : *Chansons de Conon de Béthune. Trouveur artésien de la fin du XIIe siècle. Édition critique précédée de la biographie du poète. Thèse, par Arthur Wallensköld.* Helsingfors, 1891.

Coucy : *Die Lieder der Castellans von Coucy kritisch bearbeitet von Fritz Fath.* Heidelberg, 1883.

Couronnement : *Le couronnement de Louis, chanson de geste, p. p. E. Langlois. A. T.,* 1888.

Dialogues : *Li Dialogue Gregoire lo Pape, p. p. Wendelin Foerster. Première Partie : Textes.* Paris et Halle, 1876.

Dole : *Guillaume de Dole, Roman de, p. p. G. Servois. A. T.,* 1893.

Doon : *Doon de Maïence, chanson de geste, p. p. M. A. Pey. A. P., vol. II,* 1859.

Elie : *Elie de Saint-Gilles, chanson de geste, p. p. Gaston Raynaud. A. T.,* 1879.

Enéas : *Enéas, texte critique, p. p. Jacques Salverda de Grave. B. N., vol. IV.* Halle, 1891.

Enfances Ogier : *Les Enfances Ogier, par Adenés li Rois. p. p. M. Aug. Scheler.* Bruxelles, 1874.

Erec : *Erec und Enide, herausgegeben von W. Foerster.* Halle, 1890.

Escoufle : *L'Escoufle, roman d'aventure, p. p. H. Michelant et P. Meyer. A. T.,* 1894.

Evangile : *The Evangile aux Femmes, Romance and Other Studies, by George C. Keidel. Number one.* Baltimore, 1895.

Fabliaux : *Recueil général et complet des Fabliaux des XIIIe et XIVe siècles, p. p. MM. Anatole de Montaiglon et Gaston Raynaud.* Paris. 1872-90.

Fierabras : *Fierabras, chanson de geste, p. p. MM. A. Kroeber et G. Servois. A. P., vol. IV,* 1860.

Floovant : *Floovant, chanson de geste, p. p. MM. F. Guessard et H. Michelant. A. P., vol. Ier*, 1859.

Flore : *Le Roman du Roi Flore et de la belle Jeanne, p. p. Francisque Michel.* Paris, 1838.

Froissart : *Œuvres de Froissart. Poésies, p. p. M. Aug. Scheler, 3 vol.* Bruxelles, 1870-72.

Froissart : *Chroniques de J. Froissart, publiées pour la Société de l'Histoire de France par Siméon Luce et Jacques Raynaud,* vol. I-X. Paris, 1869-97.

Gaufrey : *Gaufrey, chanson de geste, p. p. MM. F. Guessard et P. Chabaille. A. P., vol. III,* 1859.

Gaydon : *Gaydon, chanson de geste, p. p. MM. F. Guessard et S. Luce. A. P., vol. VII,* 1862.

Gui : *Gui de Bourgogne, chanson de geste, p. p. MM. F. Guessard et H. Michelant. A. P., vol. Ier*, 1859.

Gui : *Gui de Nanteuil, chanson de geste, p. p. M. P. Meyer. A. P., vol. VI,* 1861.

Hugues : *Hugues Capet, chanson de geste, p. p. M. le marquis de La Grange. A. P., vol. VIII,* 1864.

Huon : *Huon de Bordeaux, chanson de geste, p. p. MM. F. Guessard et C. Grandmaison. A. P., vol. V,* 1860.

Joinville : *Mémoires de Jean, Sire de Joinville, p. p. M. Francisque Michel.* Paris, 1859.

Joufrois : *Joufrois. Altfranzösisches Rittergedicht, herausgegeben von Konrad Hoffmann und Franz Muncker.* Halle, 1880.

Judenknabe : *Der Judenknabe, herausgegeben von Eugen Wolter. B. N., vol. II.* Halle, 1879.

Lapidaires : *Les Lapidaires français du moyen âge, p. p. Léopold Pannier.* Paris, 1882. *Fascicule* 52 *de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études.*

Macaire : *Altfranzösische Gedichte aus Venezianischen Handschriften herausgegeben von Adolf Mussafia. H. Macaire.* Wien, 1864.

Marguerite : *Œuvres de Marguerite d'Oyngt, prieure de Poleteins. p. p. E. Philipon.* Lyon, 1877.

Marie : *Die Lais der Marie de France, herausgegeben von Karl Warnke. B. N., vol. III.* Halle, 1885.

Merlin : *Merlin, roman en prose, p. p. G. Paris et J. Ulrich. A. T.,* 1886.

Miserere : *Voir s. v. Carité.*

Mort : *La mort Aimeri de Narbonne, chanson de geste, p. p. J. Couraye Du Parc. A. T.,* 1884.

Mousket : *Chronique rimée de Philippe Mousket, p. p. le Baron de Reiffenberg, 2 vol.* Bruxelles, 1836-8. *(Collection de Chroniques Belges Inédites.)*

Poème : *Poème moral, p. p. Wilhelm Cloetta.* Erlangen, 1886.

Psautier : *Libri Psalmorum versio antica gallica... edidit Franciscus Michel.* Oxonii, 1860.

Raoul : *Raoul de Cambrai, chanson de geste, p. p. Paul Meyer et Auguste Longnon. A. T.*, 1882.

Reimpredigt : *Reimpredigt, mit Anhang, herausgegeben von Hermann Suchier. B. N., vol. Ier.* Halle, 1879.

Richars : *Richars li Biaus, zum ersten Male herausgegeben von Dr Wendelin Foerster.* Wien, 1874.

Rois : *Les Quatre Livres des Rois, traduits en français du XIIe siècle, p. p. M. Le Roux de Lincy.* Paris, 1841. *(Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France publiés par ordre du Roi.)*

Roland : *La chanson de Roland. Nach der Oxforder Handschrift herausgegeben von Theodor Müller.* Göttingen, 1878. *Erster Theil.* Zweite, völlig umgearbeitete Auflage.

Romances : *Romances et Pastourelles françaises des XIIe et XIIIe siècles, p. p. Karl Bartsch.* Leipzig, 1870.

Rose : *Le Roman de la Rose, par Guillaume de Lorris et Jean de Meung, nouvelle édition revue et corrigée par Francisque Michel, 2 vol.* Paris, 1864.

Rou : *Roman de Rou et Chronique des ducs de Normandie, p. p. H. Andresen, 2 vol.* Heilbronn, 1877-79.

Rustebuef : *Rustebuef's Gedichte, herausgegeben von Dr Adolf Kressner.* Wolfenbüttel, 1885.

Thèbes : *Le roman de Thèbes, édition critique par Léopold Constans, t. I et II. A. T.*, 1890.

Thomas : *Fragments d'une Vie de Saint Thomas de Cantorbéry, p. p. Paul Meyer. A. T.*, 1885.

Troie : *Le roman de Troie, p. p. A. Joli, 2 vol.* Paris, 1870-1.

Villehardouin : *Conqueste de Constantinople, p. p. M. Petitot. (Collection complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France, vol. Ier.)* Paris, 1824[1].

Yvain : *Der Löwenritter, von Christian von Troyes, herausgegeben von Wendelin Foerster.* Halle, 1887.

Périodiques

Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik. herausg. von E. Wölfflin. Leipzig, 1884 et suiv.

Romania, Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publ. par P. Meyer et G. Paris. Paris, depuis 1872.

1. Je n'ai pu me procurer à Zurich l'édition de Wailly.

Romanische Studien, herausg. von Ed. Böhmer. Strasbourg et Bonn, 1871-85.

Zeitschrift für romanische Philologie, herausg. von G. Gröber. Halle, 1877 et suiv.

AUTRES OUVRAGES CITÉS [1]

DARMESTETER, HATZFELD, THOMAS : *Dictionnaire général de la langue française*. Paris, en cours de publication.

FORCELLINI : *Totius Latinitatis Lexicon opera et studio Aegidii Forcellini..... amplissime auctum atque emendatum cura et studio Doct. Vincentii De-Vit*. 6 vol. Prato, 1858-75.

F. GODEFROY : *Dictionnaire de l'ancien français et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*. 8 vol. et la première partie du Complément. Paris, 1881-95.

KLUGE : *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache von Friedrich Kluge*. 3. unveränderter Abdruck. Strassburg, 1884.

LITTRÉ : *Dictionnaire de la langue française, par E. Littré*. 4 vol. et un Supplément. Paris, 1876-7.

LÜNING : *Die Natur, ihre Auffassung und poetische Verwendung in der altgermanischen und mittelhochdeutschen Epik bis zum Abschluss der Blütezeit*. Zurich, 1888.

SCHULTZ : *Das höfische Leben zur Zeit der Minnesänger*, 2e édition. Leipzig, 1889.

1. Je n'ai pu utiliser les remarques de Kluge, « Grundriss der germanischen Philologie », 2me édit., I. 329, que je n'ai connues que trop tard.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION. . . . . IX-XII

I. — Blanc. 1

II. — Noir. 19

III. — Couleurs neutres. 34

α) Gris. 34

Appendice : Expressions signifiant *multicolore*, *bariolé*. 48

β) Pâle. 54

γ) Sombre. 62

IV. — Jaune. 70

V. — Bleu. 89

VI. — Rouge. 102

VII. — Vert. 136

APPENDICE :

I. — Beau. 146

II. — Laid. 160

Tables synoptiques. 166

Conclusions générales. 173

Registre de toutes les désignations étudiées, avec indication de la page où elles se trouvent. 176

Bibliographie des textes auxquels sont empruntés les exemples. 182

Bibliographie des périodiques et des autres ouvrages qui ont été consultés. 185

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

BINDING DEPT. OCT 26 1962

PC
2895
O7

Ott, André G
Étude sur les couleurs en vieux français

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY